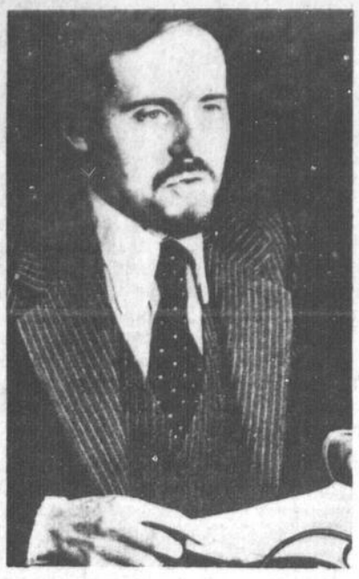


Claude Forget

Selon Claude Forget

Tempête dans un verre d'eau

par Guy Bergeron

Chicoutimi — Selon le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, le conflit qui existe actuellement entre l'Hôpital de Chicoutimi et son ministère a été monté en épingle.

Dans une entrevue accordée hier soir, à CBJ, le ministre des Affaires sociales soutient qu'il ne veut pas blâmer le conseil d'administration de l'hôpital de Chicoutimi, en retardant le projet de réaménagement des cliniques externes et d'urgence.

Selon lui, il faut éclaircir la situation financière de l'institution, avant de donner le feu vert.

Réaffirmant qu'il n'a pas de mauvaises intentions contre l'hôpital de Chicoutimi, puisque la situation qui prévaut à cette institution est courante au Québec, le ministre des Affaires sociales affirme que les institutions hospitalières ne devaient pas considérer les budgets comme des trophées.

Concernant la possibilité de démission en bloc des administrateurs, M. Forget est d'avis que ces derniers ne devraient pas laisser leur mandat en plan, au moment où les projets sont en cours.

Voilà en somme la déclaration assez laconique faite par le ministre Forget, sur l'imbroglio qu'il a créé lui-même, dans une lettre qu'il a adressée, au rédacteur en chef du QUOTIDIEN, M. Bertrand Tremblay, dans laquelle le ministre n'y allait pas avec le dos de la cuillière sur les administrateurs de l'hôpital de Chicoutimi.

Toutefois, il est visible que le ministre Forget n'a pas l'intention, pour le moment du moins, de dégeler les crédits pour le réaménagement des cliniques externes et d'urgence puisque déjà, il s'est trouvé une porte de sortie lorsqu'il mentionne qu'on doit reviser la situation financière de l'hôpital de Chicoutimi.

Ce qui voudrait dire que la déclaration du directeur général du CRSSS, M. Gilles Duffault, à l'effet que si l'hôpital de Chicoutimi est si mal administré, le ministre devrait le plus rapidement possible le mettre sous tutelle ou, encore, déléguer une commission d'enquête puisque la loi lui en donne toute la latitude.

Toujours selon M. Duffault, le fait de dire que le déficit de 7/10 de 1 pour cent est important, lui paraît un point très mineur, puisqu'aucune norme n'a été établie concernant les déficits possiblement à prévoir dans une administration comme l'hôpital de Chicoutimi, où le budget est de près de $19 millions.

Autres nouvelles en page 3.

PEPSI PARTICIPEZ AUX ACTIVITES DU CARNAVAL

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

6 HEURES DU LAC CLAIR, FALARDEAU, LE 16 FEVRIER.
Saguenay Dry Ginger Ale

2e année No 111 | Mercredi 12 février 1975 | 32 pages | 20 cents

Besoin de 8,000 travailleurs pour aller sur la Côte-Nord

MONTREAL (PC) — Par suite d'une pénurie de travailleurs sur la Côte-Nord, rapporte-t-on, les Centres de main-d'oeuvre du Canada entendent recruter, au cours des douze prochains mois, quelque 8,000 travailleurs.

Les quatre premiers employeurs de la Côte-Nord, soit les compagnies minières Iron Ore, Quebec Cartier et Wabush Mines de même que la filiale papetière de la ITT, la Rayonier Quebec, souffrent d'une endémie constante de main-d'oeuvre qualifiée.

Le besoin est surtout pressant à la Quebec Cartier, qui est à terminer la construction de ses installations du Mont-Wright, dernière née des mines de fer du Québec, et de Fermont, ville modèle conçue spécialement pour acceuillir les quelques 1,300 travailleurs que commandera la mine du Mont-Wright.

Pour recruter ces 1,300 ouvriers, la Quebec Cartier a tout au plus jusqu'en septembre, alors que Fermont sera prête à recevoir toute sa population de nouveaux arrivés et que la mine du Mont-Wright entrera en production.

C'est de travailleurs spécialisés dont la Quebec Cartier a tout particulièrement besoin. Sur la Côte-Nord, électriciens, mécaniciens, électroniciens et opérateurs de machineries lourdes compétents valent de l'or.

Le salaire du journalier sans expérience est de $4.80 l'heure. A cela s'ajoute une prime d'éloignement de $135 pour le célibataire et de $150 pour l'homme marié. La convention collective des Métallos à l'emploi de la Quebec Cartier se terminant à la fin février, on peut s'attendre à d'importantes augmentations salariales, puisque les employés de l'Iron Ore, qui donnent le ton à toutes les conventions collectives des mines de fer de la Côte-Nord, revendiquent une hausse salariale de $2.50 l'heure, répartie sur trois ans.

L'Iron Ore, avec ses deux mines et usines de concentration et de boulletage de Schefferville et de Labrador City, de même que ses installations portuaires de Sept-Iles, requiert immédiatement de 400 à 500 travailleurs.

La Wabush Mines, qui exploite la mine du même nom, actuellement située dans la partie du Labrador actuellement occupée par Terre-Neuve, engagerait elle aussi une centaine d'hommes pour sa mine et ses installations portuaires de Sept-Iles.

Quant à la Rayonier Quebec, dont les activités ont commencé depuis à peine quelques mois, elle a besoin pour opérer de quelque 1,500 hommes, tant en forêt qu'à son usine de pâte blanchie. L'usine est toujours en période de rodage, mais la Rayonnier Quebec a déjà à son service près de 1,300 travailleurs.

Si le vaste programme de recrutement de main-d'oeuvre que mettent sur pied les Centres de main-d'oeuvre du Canada intéresse néanmoins la compagnie, c'est surtout que celle-ci veut s'attirer une population de travailleurs permanents et non pas souffrir comme les mines de fer de la région d'un taux de roulement de la main-d'oeuvre anormalement élevé.



NOUVEAU CHEF — Escortée de policiers, Mme Margaret Thatcher salue de la main ses partisans, maintenant qu'elle a succédé au premier ministre britannique Edward Heath à la tête du Parti conservateur. Elle deviendra automatiquement la première femme premier ministre britannique si les Tories remportent la victoire lors des prochaines élections générales.

(Téléphoto PA)

Une femme à la tête du Parti conservateur

LONDRES (Reuter) — Pour la première fois dans l'histoire de la Grande-Bretagne, une femme a été appelée à diriger un grand parti politique.

Mardi après-midi, Margaret Thatcher, ancien ministre de l'Education, a été élue au deuxième tour par les députés tories de la Chambre des communes au poste de leader du Parti conservateur, en remplacement de l'ancien premier ministre Edward Heath.

Elle avait déjà triomphé de ce dernier au premier tour de scrutin, la semaine dernière, l'amenant à se retirer de la course. Mardi, elle a remporté la victoire haut la main sur son principal adversaire, M. William Whitelaw, président du parti et ancien ministre chargé de l'Irlande du Nord.

Mme Thatcher a en effet recueilli 146 coix sur 276 votants, soit sept de plus que les 139 requises pour obtenir la majorité absolue, contre 79 seulement à son rival malheureux.

En tant que nouveau chef du Parti conservateur, Mme Thatcher va désormais s'efforcer de se concilier les bonnes grâces des jeunes turcs qui ont été tenus jusqu'ici à l'écart par M. Heath.

Elle est généralement considérée comme une partisante convaincue d'une politique financière sévère et d'une réduction des dépenses de l'Etat. Certains de ses adversaires sont d'avis que cette attitude, de même que son accent d'Oxford et son allure personnelle, pourraient handicaper le parti dans les régions industrielles du pays lors des prochaines élections générales.

Le résultat du scrutin a été accueilli par une ovation de la part de ses partisans, dont l'un d'eux, M. John Spence, n'a pas hésité à dire: "Elle est comme Jeanne d'Arc, courageuse et décidée à montrer que le parti tory est toujours là".

Simple formalité

Bien que son élection doive être confirmée le 20 février, lors d'une réunion des instances du parti, Mme Thatcher entre immédiatement en fonction. Cette confirmation n'est en effet qu'une formalité.

Le nouveau leader tory prend immédiatement en main le bureau central du parti qu'elle a toute autorité pour remanier à son gré. Elle va également constituer son propre "cabinet fantôme", et définir la nouvelle ligne d'action conservatrice.

L'une des questions qui se posent dans l'immédiat concerne l'avenir de M. Whitelaw à la présidence nationale du parti. L'ancien-proconsul en Ulster a fait savoir qu'il était prêt à faire partie du "cabinet fantôme" de Mme Thatcher mais il n'est pas certain que cette dernière souhaite l'avoir à ses côtés.

Depuis l'hiver 1972

Le chômage atteint son plus fort taux

OTTAWA (PC) — Le taux de chômage désaisonnalisé marquait 6.7 en janvier 1975, le plus fort taux enregistré depuis l'hiver 1972.

En janvier, en effet, selon Statistique Canada, le Canada comptait 817,000 sans emploi avec un taux de chômage réel de 8.4 pour cent et un taux désaisonnalisé de 6.7 contre respectivement 6.1 et 6.0 pour cent en décembre dernier.

De plus, la population active comptait 32,000 personnes en moins.

Ce sont principalement des hommes qui ont perdu leur travail au cours du premier mois de l'année.

De nouveau, comme en décembre, toutes les régions du Canada ont été gravement affectées, les provinces atlantiques enregistrant un taux de chômage de 14.6 pour cent avec 112,000 chômeurs, le Québec 10.3 pour cent, avec 271,000, l'Ontario, 7.1 pour cent, avec 264,000, les Prairies, 4.4 pour cent, avec 67,000, et la Colombie Britannique, 9.6 pour cent, avec 102,000 chômeurs.

Les 220,000 nouveaux chômeurs de janvier viennent surtout de l'industrie manufacturière (80,000), du bâtiment (63,000) et du commerce (77,000), les transports et communications étant moins touchés de même que les mines.

Par contre, un accroissement de l'emploi a eu lieu dans les services socio-culturels, commerciaux et personnels ainsi que dans l'administration publique.

Détérioration

Janvier 1975 est le troisième mois consécutif à enregistrer une augmentation mensuelle de plus de 0.5 pour cent dans le taux de chômage désaisonnalisé.

Le taux de chômage désaisonnalisé indique la tendance à long terme de l'économie car son calcul permet d'annuler les facteurs strictement saisonniers dans les variations de l'emploi.

En octobre 1974, ce taux désaisonnalisé marquait 5.3 pour cent, en novembre, 5.5 pour cent, en décembre 6.0 et en janvier 1975, 6.7 pour cent.

el Sadate fait appel à la trêve

LE CAIRE (AP) — Le président égyptien Anouar el Sadate a lancé mardi un appel à la junte militaire éthiopienne pour qu'elle mette fin aux combats actuels en Erythrée.

Selon les journaux du Caire, le président Sadate déclare dans son message:

"Nous déplorons l'effusion de sang et le meurtre d'innocents dans votre pays et espérons que vous ne négligerez aucun effort pour mettre fin à la violence et trouver une solution à vos différends."

Le président Sadate a également demandé à son ministre d'Etat chargé des Affaires étrangères, M. Samih Anouar, parti pour Addis-Abeba, d'essayer de négocier une solution.

M. Anouar doit assister à une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dans la capitale éthiopienne.

EN BREF

Carnaval
Les activités du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi débutent et monopoliseront l'attention pour dix jours.
En page 2

Femme
Mme Francine Depatie, secrétaire du Conseil du statut de la femme, déplore l'absence des femmes aux postes importants en politique.
En page 2

Le SIRL
Une quarantaine de bénévoles travaillent au SIRL du secteur d'Alma dont le rôle est de venir en aide aux familles en difficulté.
En page 3

Erythrée
Une partie des troupes éthiopiennes est présentement isolée au nord d'Asmara, par suite de l'explosion d'un pont stratégique.
En page 23

Cri d'alarme
Les deux juges de la cour du bien-être du Saguenay-Lac-Saint-Jean lancent un cri d'alarme à cause du manque de centre de réhabilitation pour jeunes délinquants.
En page 3

La patate
Bon nombre de gros producteurs de pommes de terre du secteur de Saint-Ambroise abandonneraient les affaires à cause des pertes qu'ils subissent parce qu'ils vendent leur produit en bas du prix coûtant.
En page 6

Des emplois
C'est par une moyenne de 85.4 pour cent que les finissants de 1974 du cégep de Chicoutimi se sont trouvé un emploi dans la spécialité qu'ils avaient choisie.
En page 6

Canadian Cooper
Un ouvrier avait rendu compte à son contremaître de la situation qui prévalait près des bassins d'où provenaient les émanations de gaz toxiques.
En page 11

Bafouées
Les compagnies aériennes régionales sont continuellement submergées par les géants de l'air. Voire même que ces petites entreprises risquent peut-être l'étouffement.
En page 11

Responsabilité
Selon le leader unioniste Maurice Bellemare, c'est à la compagnie Associated Textile que revient la responsabilité de voir à la réintégration des 37 Colombiens qui risquent la déportation.
En page 11

SPORT

Insuffisant
La présence d'un lutteur dans la formation des Saguenéens ne suffit pas à ramener la victoire.
En page 13

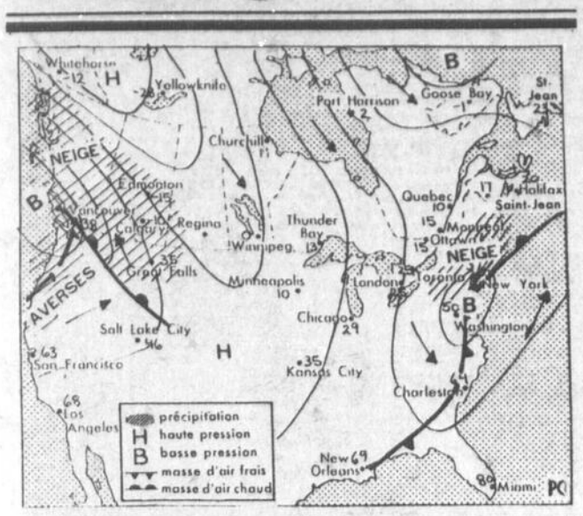
Congédié
Red Sullivan devient le nouvel instructeur des Capitals de Washington, qui ont congédié Jim Anderson.
En page 16

Peut-être
Mario Tremblay pourrait bien se retrouver à la pointe droite lors des jeux de puissance des Canadiens.
En page 15

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	10
— Annonces classées	22
— Bandes dessinées	18
— Bourse	20
— Bridge	23
— Cinéma	10
— Décès	23
— Entrecroisés	18
— Finance	19
— Famille	C-1 à C-8
— Horoscope	C-7
— Mots croisés	C-7
— Mots mystères	18
— Patron	22
— Sport	13 à 16
— Télévision	10

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par Environnement Canada pour mercredi avec un aperçu pour jeudi. Entre parenthèses, en degrés Celsius.

Régions de l'Abitibi, du Saguenay, du Lac St-Jean, de Chibougamau et du nord de la Haute-Mauricie: Clair et froid. Minimum de moins 20 à moins 30 (-29 à -34). Maximum de moins cinq à zéro (-21 à -18). Jeudi: Ensoleillé et froid.

Régions de Pontiac-Témiscamingue, des Laurentides, du sud de la Haute-Mauricie, de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est: Minimum de moins cinq à moins 10 (-21 à 23). Ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum de 10 à 15 (-12 à -9). Jeudi: Ensoleillé.

Régions de l'Outaouais et de Montréal: Minimum de zéro à moins cinq (-18 à -21). Ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum de 15 à 20 (-9 à -7). Jeudi: Ensoleillé.

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Iles, de Rimouski et de Gaspé: Clair. Minimum de moins 15 à moins 20 (-26 à -29). Maximum environ zéro (-18). Jeudi: Ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier en Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Vancouver	28	37
Edmonton	-23	-16
Yellowknife	-44	-29
Regina	-4	-4
Winnipeg	-19	-8
Toronto	18	25
Ottawa	5	18
Montréal	2	16
Québec	-15	12
Fredericton	-20	14
Halifax	2	17
Charlottetown	-11	13
Chicago	19	31
Detroit	16	30
Boston	17	28
New York	25	38
Washington	31	53
Miami	66	82
Los Angeles	49	63
San Francisco	43	56

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 02h. 20 (7'6") et basse à 08h. 05 (1'3"). Elle sera à nouveau haute à 14h. 25 (9'0") et basse à 20h. 50 (1'0").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 03h. 35 (16'1") et basse à 09h. 30 (1'7"). Elle sera à nouveau haute à 15h. 45 (17'6") et basse à 21h. 50 (1'2").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 03h. 45 (14'0") et basse à 10h. 35 (2'0"). Elle sera à nouveau haute à 15h. 55 (15'5") et basse à 23h. 05 (1'8").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Vice-président, directeur-général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Chef des nouvelles: Charles-J. GAUVIN
Chef de pupitre: Marcel RIVARD
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Yvon RHAINDS
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est, autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean.

MEMBRE DE ABC

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe. (No 3213),

Carnaval-Souvenir

Faudrait pas faire mentir notre réputation

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — A la veille de l'inauguration du 15e Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, tous les mécanismes sont en place pour cette période de festivités de dix jours qui devrait atteindre sommet.

Des centaines de personnes se dévouent corps et âme depuis des mois pour donner à la région une fête qui restera marquante et pendand laquelle les visiteurs s'annoncent nombreux.

Demander à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean d'être au sommet de la courtoisie à l'endroit des touristes qui viendront chez nous, est inutile. Nous connaissons la mentalité des gens et leur chaleur.

Certes il faudra les amener aux événements typiques qui nous font revivre à la manière des ancêtres durant cette période du Carnaval-Souvenir tout comme il faudra leur faire voir les belles choses qui nous caractérisent.

Des événements intéressants et importants, durant le Carnaval-Souvenir, il y en a à la dizaine. L'arrivée des bûcheux, la course de pitons, la criée, le marché public, la Bonne Ménagère, le Chantier du Père Alex, la course de chiens, pour ne citer que ceux-là, ne laisseront pas les visiteurs indifférents.

La grande force du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi est certes le retour aux sources mais sur le plan touristique, c'est la période idéale pour les anciens de la région pour revenir où ils ont toujours des attaches, soit des parents, soit des amis.

Malheureusement, les seuls gens qui ne croient pas au Carnaval-Souvenir de Chicoutimi sont les Chicoutimiens. Il faut voir la réaction des visiteurs pour comprendre leur surprise quand ils constatent que les gens négligent de porter le costume d'époque.

On a allégué, au cours des premières années, que c'était un carnaval pour les snobs, car il n'y avait que les bourgeois pour être en mesure de se payer les somptueux costumes.

Depuis lors, les dirigeants du Carnaval-Souvenir se sont évertués à trouver une formule qui permettrait à toute la population d'embarquer dans les festivités et ce, à un coût minimal.

Cette année, la chemise à carreaux suffit. Le makima aussi. Pour les dames, la jupe longue et une blouse très simple sont les éléments importants. Rien de plus.

L'appel au port du costume n'est pas une fantaisie. C'est un vieux cliché qui revient annuellement... la survie du Carnaval-Souvenir en dépend. C'est vrai!

Patrons, employés, promeneurs, tous doivent le comprendre.

En bref

Pour ceux qui l'ignorent encore, le thème du Carnaval est: "Les Indiens". Il faudra les comprendre, durant cette période, et surtout s'en faire des amis. Harry Kurtness est le personnage-clé. Il personnifie François Jourdain.

Avis aux hommes d'affaires de la région. La venue d'une délégation internationale d'ambassadeurs de 25 pays du Moyen-Orient, de l'Amérique latine et de l'Afrique peut avoir une grande signification pour la région. Il y a dans ce groupe des gens qui pourraient songer à d'importants investissements, après avoir connu la région. Il s'agira de ne pas leur vendre notre salade mais de leur faire savoir ce que nous pouvons faire.

Le gérant de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, succursale de Chicoutimi, est à organiser une visite des employés des BNE de la région de Québec, le 22 février. M. Jean Tremblay a fait part qu'il croit amener une quarantaine de jeunes qui viendront s'amuser une journée. Si les circonstances s'y prêtent, ceux qui voudront trouver le gîte à la succursale de la BNE, pour la nuit, devront apporter leur sac de couchage.

Au Club de yacht de Chicoutimi, durant le Carnaval, il y aura une exposition de vieux appareils de radios et les visiteurs qui voudront envoyer des messages à leurs parents et amis à travers le monde, pourront le faire.

Aujourd'hui à 18 heures, c'est l'ouverture du Chantier du Père Alex, et nous invitons les gens à se procurer, dans les tabagies, le premier numéro de "L'écho du Saguenay"... c'est gratuit.

Et, durant cette période du Carnaval-Souvenir, souhaitons que les policiers de Chicoutimi, n'auront pas trop le crayon rapide pour coller des billets de stationnement... surtout aux visiteurs. Qu'on se le dise, les contraventions devront être uniquement pour ceux qui se stationnent en double, pour ceux qui brûlent les feux rouges et pour ceux qui vont à 60 mph sur la rue Racine.



LE VIEUX MARCHE — Endroit populaire depuis les débuts du Carnaval-Souvenir, le Vieux Marché, situé au coin de la rue Morin et du boulevard Lamarche aura un attrait certain, pour les visiteurs, du 13 au 23 février.



FRANCINE DEPATIE — Secrétaire au Conseil du statut de la femme, Mme Depatie s'adressait aux membres du club des Femmes de carrières de Chicoutimi.

"Pas assez de femmes en politique"

— Mme Depatie

CHICOUTIMI — "Si un Conseil du statut de la femme existe, c'est justement parce que la situation actuelle est anormale" signalait Madame Francine Depatie, secrétaire de ce Conseil et conférencière invitée au souper mensuel des Femmes de carrière, à Chicoutimi.

Devant environ 75 femmes, Mme Depatie a brossé un tableau très significatif de la situation politique de la femme, dont l'absence est flagrante à tous les niveaux.

"On ne peut pas comprendre que 50% de la population soit absente de la conception des décisions qui la concernent", disait-elle, ajoutant que la femme n'est pas suffisamment active dans la lutte pour la défense de ses droits de citoyenne autonome.

Cependant, bien des faits subsistent encore dans la politique actuelle plus par manque d'information que par apathie. Déjà, au cours de cette soirée, les femmes présentes apprenaient, d'un propos à l'autre, divers détails qui les régissent et dont elles ingoraient même l'idée.

Un exemple a été donné alors que selon la loi, un mari peut s'opposer une quelconque appartenance syndicale de sa femme.

Egaiement: que la tradition voulant que l'épouse porte le nom de son mari est une atteinte à la légalité, puisque le seul nom reconnu par la loi est celui reçu à la naissance.

Depuis son existence, le Conseil du statut de la femme a déjà permis de corriger certains faits discriminatoires. Toutes les lois seront ainsi passées à la loupe pour en relever toutes les tendances maintenant la femme dans une situation de subalterne soumise. Un service de recherche est à l'affût de tout ce qui se doit de changer, compte tenu des informations fournies par la population féminine témoin de diverses lacunes.

Un service de documentation est également actif dans le but de fournir à qui le demande tout dossier capable de les aider dans leurs démarches.

Un centre d'information vise à éveiller les femmes à leur propre statut. Enfin un dernier comité d'action directe complète le conseil.

Mme Depatie possède un doctorat en sciences politiques. Elle a été directrice du service de relations publiques pour le gouvernement du Québec, et recherchiste.

A son avis, le but à atteindre est une égale participation à la vie politique des femmes et des hommes, afin que chaque groupe soit présent quant à l'établissement de structures politiques et sociales qui régissent leur vie.

Par la Chambre de commerce de Chicoutimi

Création d'un comité de développement industriel

CHICOUTIMI — Consciente que Chicoutimi a pris un certain retard sur le développement industriel, la Chambre de commerce de Chicoutimi a mis sur pied un comité de développement industriel qui a pour but de sensibiliser les hommes d'affaires et les différents palliers politiques à l'importance du développement industriel.

La Chambre de commerce de Chicoutimi a fait part de son désir, hier au cours d'une conférence de presse, de rattraper un certain retard du développement industriel, tout en considérant que la municipalité est à l'apogée du développement dans le commerce et les services.

Me Raymond Gaudreault, président de la Chambre de commerce, a déclaré que le mouvement qu'il préside a sa place et qu'il entend prendre les problèmes un à un, non globalement, de façon à ce que les priorités soient respectées. "Nous croyons qu'à l'avenir, le développement du commerce et des services passera par le développement industriel", a dit Me Gaudreault.

Il a ajouté que la Chambre de commerce portera son attention sur le développement du parc industriel qui permettra de donner un essor sans précédent au développement économique et commercial de Chicoutimi.

La Chambre de commerce de Chicoutimi s'est engagée à défendre les intérêts de Chicoutimi, le président précisant que tant que Ville de Saguenay ne sera pas chose faite, le groupement devra d'abord défendre les intérêts de Chicoutimi.

"Le développement du parc industriel de Chicoutimi est une urgence", a dit de son côté le coordonnateur du comité de promotion industrielle, M. Gaston Savard, et il est temps que l'on pose des gestes concrets avant que d'autres parcs industriels prennent trop d'ampleur".

Tout en précisant que le rôle de la Chambre de commerce est de défendre les intérêts sociaux et économiques de la municipalité, Me Raymond Gaudreault a assuré que son groupement sera aux aguets devant les fusions des municipalités du Haut-Saguenay. "Nous verrons à ce que Chicoutimi ne soit pas dégarnie", a-t-il répondu à une question d'un journaliste.

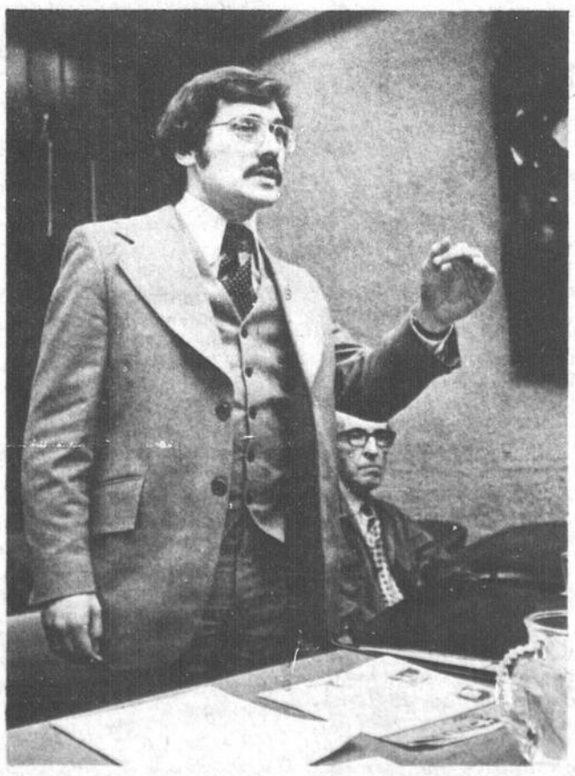
Affirmant que la Chambre de commerce de Chicoutimi n'est pas morte, le nouveau président a déclaré que son exécutif entend relever le défi et atteindre un objectif de 350 membres dans les deux prochains mois.

"C'est un organisme qui a sa place, a-t-il lancé. Notre tâche première est de prendre contact avec le monde des affaires".

Le premier mouvement a été de lancer un trimestriel qui a pour nom "Trait d'union" et qui est diffusé à 1,800 exemplaires. "Nous rejoindrons ainsi le monde des affaires et nos membres, a dit le président Gaudreault. Ainsi, nos membres seront plus conscients de l'importance de notre mouvement".

Sur le plan municipal, la Chambre de commerce entend jouer le rôle qui lui est réservé, tout en s'abstenant de prendre position sur les questions nationales et provinciales.

"Nous devons nous attarder aux priorités locales, a dit M. Gaudreault. Nous voulons défendre les intérêts des hommes d'affaires locaux".



PRESIDENT — Me Raymond Gaudreault, président de la Chambre de commerce de Chicoutimi.

Jeu de vilain

Dolbeau — Un léger incendie s'est déclaré vers 6h. hier soir, au restaurant Le Brasier, sans jeu de mots.

L'établissement commercial situé sur la 8e Avenue à Dolbeau, a subi des dommages pour quelque milliers de dollars.

Les pompiers de Dolbeau sont intervenus rapidement pour maîtriser les flammes qui s'étaient déclarées au sous-sol.

Gérard Bilodeau
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
Incendie - Auto
Responsabilité - Etc.
1034, Pierre-Bédard CHICOUTIMI 549-2786

Michel Tremblay
Ass. Générale
500B, Bécard Chicoutimi
VIE — FEU — AUTOMOBILE RESPONSABILITE
549-9983 ASS. SALAIRE

Que Forget agisse autrement qu'en critiquant en public

— le CRSSS

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le directeur-général du Conseil régional de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Gilles Duffault, ne croit pas que le litige opposant actuellement l'hôpital de Chicoutimi et le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, soit de nature politique, considérant que les officiers du ministère sont trop fonctionnels et qu'il s'agit plutôt d'une tempête dans un verre d'eau.

Le CRSSS ne prend pas à la légère cependant les reproches du ministre Forget à l'endroit de l'hôpital de Chicoutimi, concernant son administration, mais considère que si l'hôpital de Chicoutimi est mal administré, le ministre Forget a assez de pouvoirs légaux pour prendre des mesures autres que des critiques publiques.

M. Duffault est d'autant plus surpris qu'il croit que les règles du jeu sont faussées dans le contexte actuel puisqu'un comité formé de représentants des CRSSS du Québec discute actuellement avec les représentants supérieurs du ministère des Affaires sociales pour établir pour l'avenir et le plus précisément possible un processus plus rationnel de planification et de programmation en matière de développement des ressources matérielles et humaines dans les établissements de santé et de services sociaux.



GILLES DUFFAULT

Pour M. Duffault, le ministre Forget est bien au courant des priorités régionales du CRSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui consistent dans l'hôpital de Chicoutimi au réaménagement des services d'urgence, au réaménagement de la clinique externe, à l'implantation d'un centre régional intermédiaire en périnatologie et à l'implantation du département santé communautaire.

Des questions

Ce qui surprend M. Duffault, c'est que le ministre se prononce sur la situation financière de l'hôpital de Chicoutimi qui n'a qu'un déficit de 7/10 de 1 pour cent sur un budget de $19 millions, alors que les normes du ministère ne sont pas encore définies et que M. Duffault lui-même travaille à établir ces mêmes normes.

"Est-ce que le ministre a des préjugés? Est-ce que le ministre a déjà décidé avant que le comité qu'il a formé formule ses recommandations?" demande H. Duffault.

"Mais, cependant, je suis convaincu qu'il ne s'agit pas d'une question politique", ajoute-t-il.

Même s'il se refuse d'apporter des commentaires prétextant qu'il n'est pas au courant, il évoque la possibilité que l'imbroglio existant actuellement entre le ministre Forget et les dirigeants de l'hôpital de Chicoutimi résulte d'une divergence d'opinion qui remonterait au moment où le titulaire actuel des Affaires sociales était sous-ministre.

En effet, M. Forget en tant que fonctionnaire, n'aurait jamais donné son accord pour l'aménagement des bureaux administratifs à l'hôpital de Chicoutimi.

Par ses critiques, dans sa lettre adressée à l'éditorialiste Bertrand Tremblay, le ministre aurait-il voulu donner le coup de pied de l'âne?

Concernant l'arrêt des interventions chirurgicales à coeur ouvert, M. Duffault signale qu'il en était question depuis belle lurette mais que jamais on avait démontré au ministère que les soins donnés à Chicoutimi étaient inférieurs aux autres centres.

"Je pense que les officiers du ministère ont le fardeau de la preuve et qu'ils se doivent de démontrer pourquoi on fermerait certaines super-spécialités", déclare M. Duffault.

En somme, M. Duffault est plus optimiste que défaitiste. Il croit que le réaménagement à l'hôpital de Chicoutimi s'effectuera car le CRSSS étant fortement impliqué, ses dirigeants pourraient également se poser des questions si ses recommandations et ses priorités deviennent lettre morte.



COBALTHERAPIE — Il ne serait pas question que le ministère des Affaires sociales ordonne la fermeture du service de cobalthérapie à l'hôpital de Chicoutimi.

Les super-spécialités ne seront pas fermées

CHICOUTIMI — L'attaché de presse du ministre des Affaires sociales, M. Gilles Roussel, a démenti, hier, la rumeur voulant que l'hôpital de Chicoutimi reçoive, au cours des prochaines heures, une communication lui ordonnant de fermer ses super-spécialités.

En effet, la rumeur voulait qu'un télégramme soit rédigé et parvienne aux autorités de l'hôpital de Chicoutimi, lui ordonnant de fermer non seulement son département de chirurgie cardio-vasculaire, mais également son département de cobalthérapie et son service de radio diagnostic.

M. Roussel a nié ces prétentions, pour le moment du moins.

Cependant, le directeur-général du CRSSS, M. Gilles Duffault, croit que, juridiquement, l'hôpital de Chicoutimi peut maintenir ses interventions chirurgicales à coeur ouvert, même si le ministère dans une communication adressée en fin de semaine à l'hôpital de Chicoutimi mentionnait qu'il n'avait jamais donné le feu vert à la réouverture du service d'interventions à coeur ouvert.

"Il s'agit d'une question d'interprétation et je pense que dans les circonstances, l'hôpital de Chicoutimi n'a pas à tenir compte de cette directive", a ajouté M. Duffault.



DU TRAVAIL — Les juges Maurice Roy (à gauche) et René Boudreault, de la cour du Bien-Etre du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont traité un total de 1,179 cas au cours de l'année 1974, soit une diminution importante sur l'année précédente.

Dans le secteur d'Alma

Les familles en difficulté peuvent compter sur le SIRL

par Serge Cloutier

Alma — Un service d'information et de référence est maintenant à la disposition des familles du comté Lac-Saint-Jean qui veulent résoudre leurs problèmes. Organisme conçu depuis 1971, fondé après de nombreuses réflexions et appelé SIRL (Service d'information et de référence du Lac), le "service" est maintenant installé au centre syndical d'Alma, compte sur une quarantaine de bénévoles pour fonctionner et offre son aide à ceux qui connaissent des difficultés.

Le SIRL se définit comme un service communautaire, organisé, gratuit, pour les familles du comté Lac-Saint-Jean. Il veut répondre aux besoins d'information, de référence.

Les buts du service sont non seulement d'aider les individus à s'aider eux-mêmes, mais aussi d'aider la collectivité. Les responsables veulent rendre le service accessible, pouvoir identifier le problème, bien informer le requérant de ses droits et des lois qui peuvent l'aider, le référer aux organismes aptes à lui venir en aide, l'encourager à faire les démarches lui-même et vérifier les résultats ensuite.

Il veut tenir un inventaire des principaux besoins de la population, un inventaire des ressources du milieu, regrouper des personnes ayant des besoins communs, soit pour les informer, soit pour revendiquer de meilleurs services, aider les organismes à mieux aider la population, susciter la création de nouveaux services communautaires au besoin et permettre à des gens compétents et disponibles de se mettre au service de la collectivité.

Chapeauté par le conseil pastoral de la zone Est-du-lac, le service d'information et de référence est en relation avec les organismes et associations à caractère religieux et apostolique. Ses animateurs parlent de solidarité, de participation, d'engagement et d'animation.

Pour les personnes qui oeuvrent déjà en pastorale, le travail du SIRL est une occasion de réaliser les objectifs qui les motivent et une occasion de mieux connaître les besoins de la population et les misères auxquelles cette population a à faire face.

"Ce que nous voulons, expliquent Sr Georgette Beaulieu, l'abbé Rémi Picard et Mme Danielle Fortin, respectivement animatrice permanente, animateur et bénévole, c'est de rendre les gens capables de faire eux-mêmes les démarches pour résoudre leurs problèmes."

Le territoire couvert par le SIRL comprend tout le comté, 19 paroisses et près de 50,000 personnes. Ouvert pourtant depuis quelques mois, cet été, grâce à un projet étudiant du Secrétariat d'état, le SIRL n'avait pas encore entrepris systématiquement de se faire connaître.

Maintenant, c'est parti et le bureau est ouvert tous les après-midi de 13h. 30 à 17 heures. On peut communiquer au numéro 662-6034 pour soumettre sa demande ou son problème. Les bénévoles spécialement formés à cette fin n'entendent pas régler les cas un à un, mais aider les personnes qui téléphonent ou se rendent au bureau à trouver eux-mêmes la solution, les diriger vers les services appropriés.

On envisage aussi de créer des groupes dans les paroisses, qui aideraient à garder l'inventaire des besoins et des ressources à jour, tout en aidant les familles de leur milieu à faire appel au SIRL.

Une soixantaine d'organismes ou services publics ont déjà été contactés par le SIRL, et connaissent maintenant son existence. Le budget approche $5,000 et est fourni par les paroisses ou des subventions attendues, les dépenses étant matérielles exclusivement et tout le travail étant bénévole.



BENEVOLAT — Le SIRL, dont Mme Georgette Beaudet (à droite) est animatrice permanente, compte sur une quarantaine de bénévoles dont Mlle Danielle Fortin.

Manque de centres de réhabilitation

Cri d'alarme des juges de la cour du bien- être

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Au moment où, depuis quelques années, la criminalité juvénile est stable au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les juges de la cour du Bien-Etre de la région, MM. René Boudreault et Maurice Roy, doivent se débattre dans une situation insoluble avec le manque et l'absence d'institutions pour la réhabilitation à moyen terme des délinquants.

C'est un cri d'alarme qu'ont lancé, hier, les deux juges de la cour de Bien-Etre pour réclamer dans l'immédiat l'établissement au Saguenay-Lac-Saint-Jean d'une institution qui pourrait accueillir des délinquants ayant besoin d'un séjour avec des éducateurs pour reprendre la bonne voie.

Au cours de l'année 1974, les deux juges ont eu à traiter de 1,179 cas.

De ce nombre, 932 garçons et 105 filles ont eu à répondre à des accusations criminelles.

Ils ont traité 41 concernant la loi de la commission des alcools pour des jeunes trouvés dans des bars n'ayant pas l'âge de 18 ans.

Concernant la loi de la protection de la jeunesse, 99 garçons et 124 filles ont vu leur cas étudié tandis que 149 adoptions étaient approuvées.

Si on fait un recul avec l'année antérieure, on s'aperçoit qu'en nombre, la criminalité juvénile a diminué au point de vue chiffres, puisqu'en 1973, on avait traité 1,834 cas mais, comme le signalaient les juges, les crimes en 1974 ont peut-être été plus importants.

Difficultés

Si la criminalité juvénile est stable au Saguenay-Lac-Saint-Jean et que les juges ont des pouvoirs exceptionnels, ils se butent à une situation inexplicable avec le manque d'institutions qui leur permettraient de sauver un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles actuellement sur la voie du crime.

Actuellement, l'Institut Saint-Georges et le Centre Jeannois de Roberval, deux institutions pour l'observation de jeunes délinquants pour une période d'un mois, font des miracles, pour employer l'expression des juges Roy et Boudreault.

Mais, le grave problème se situe en l'absence d'une institution qui pourrait accueillir jeunes hommes et jeunes filles pour une période d'au moins six mois plus spécialement au Saguenay-Lac-Saint-Jean où les adolescents et adolescentes ne seraient pas éloignés de leur famille et pourraient reprendre contact avec la valeur des choses et les réalités de la vie.

Les autorités du ministère des Affaires sociales sont bien au courant de la situation dans laquelle se trouve la cour de Bien-Etre au Saguenay-Lac-Saint-Jean mais la formule de rechange se fait toujours attendre et les magistrats sont impuissants.

Collaboration

A propos de la collaboration des parents, les juges Roy et Boudreault la trouvent assez exceptionnelle parce qu'on ne voit pratiquement plus de jeunes comparaître en cour de Bien-Etre sans être accompagnés soit du père, soit de la mère.

C'est dans le secteur de Chibougamau que la collaboration des parents est la plus formidable puisqu'on peut compter sur les doigts de la main les enfants qui ne sont pas accompagnés du père et de la mère devant la cour.

En outre, une autre amélioration vient du fait que le délinquant ne subit plus de procès sans être représenté par un avocat, depuis la création de l'aide juridique.

En somme, tout va pour le meilleur des mondes à la cour du Bien-Etre Social concernant le travail des juges et de leurs fonctionnaires.

Par contre, tout va mal concernant les institutions et, malheureusement, celui qui en subit le préjudice est le justiciable.

Bouchard s'en prend à J.-Emilio Gamache

NORMANDIN — M. Louis-Ovide Bouchard a reproché à l'ancien préfet du conseil de comté de Chicoutimi, M. J.-Emilio Gamache, d'avoir littéralement vendu la paroisse de Jonquière sans se protéger pour continuer à faire partie du conseil de comté.

S'adressant aux maires, à Normandin, le préfet de comté Lac-Saint-Jean Ouest a déclaré que pour les paroisses que l'on voulait fusionner il était nécessaire de négocier avec ces villes pour faire faire un amendement à la Loi des cités et villes afin que celles-ci fassent partie du conseil de comté.

"Je n'ai pas l'ombre d'un doute, a-t-il souligné, que le conseil de comté est l'organisme par excellence et qu'il faut assurer notre présence partout". C'est pourquoi M. Bouchard s'est donc dit très favorable à ce que toutes les municipalités rurales fassent partie du conseil régional de développement, enchaînant que les conseils de comté seront forts tant et aussi longtemps que l'on va s'impliquer et s'intégrer.

A la fin de la présente année, la firme d'évaluation Dallaire et Laforte aura complété les rôles d'évaluation dans toutes les municipalités rurales. Selon le rapport donné par M. Michel Laforte, il ne reste plus que neuf municipalités.



COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le transport en commun devra être considéré comme un service public

Les administrateurs des villes du Haut-Saguenay réfléchissent présentement sur le contenu du rapport sur le transport en commun que leur a présenté, la semaine dernière, le ministre d'Etat aux Transports, M. Paul Berthiaume. Ce document recommande implicitement la municipalisation du service comme c'est le cas pour l'enlèvement de la neige ou des ordures ménagères.

Malgré les lacunes de l'étude, les solutions recommandées nous apparaissent logiques.

Les municipalités du Haut-Saguenay, après avoir étudié de plus près le rapport de l'ingénieur du ministère des Transports, M. Jacques Simard, devront accepter la solution proposée qui confirmera le rôle primordial des municipalités dans le transport en commun. Elles n'ont tout simplement pas le choix.

"Les municipalités doivent avoir un droit de regard sur le service de transport collectif à l'intérieur de leur territoire, y compris la détermination des parcours des autobus, de la qualité des véhicules et du service, de même que de l'établissement des tarifs", a commenté le ministre d'Etat Paul Berthiaume.

Des cinq formules retenues, soit un service réduit, le maintien du mode actuel de subventions, la cogestion, la municipalisation, la formation d'une commission de transport, la formule de la municipalisation a été retenue de préférence à une commission de transport, car le service offert serait disproportionné par rapport à la demande. D'ailleurs, la conjoncture actuelle ne favorise pas une telle action.

En faisant sa recommandation, le ministre d'Etat Berthiaume a précisé que "quelle que soit la formule retenue par les municipalités, les contributions municipales seront nécessaires au maintien du service, car la non rentabilité du transport en commun est un fait acquis."

Plus loin, M. Berthiaume devait préciser: "Nous croyons que les municipalités ne doivent plus parler de déficit en matière de transport en commun mais plutôt d'investissement favorisant le développement de votre région."

Si ces paroles sont très claires, M. Berthiaume a été encore plus catégorique quand il a mentionné que le ministère du Transport tenait à établir clairement que la contribution gouvernementale demeurera conditionnée à une participation équivalente des municipalités de la région.

Cette contribution financière des municipalités de la région inquiète les dirigeants municipaux et ceux qui étaient présents ont même accusé les autorités provinciales de prendre un moyen détourné, une fois de plus, pour surcharger les administrations municipales.

Pourtant, M. Berthiaume s'est bien dit préoccupé par les responsabilités financières de plus en plus importantes des municipalités du Québec.

Si Québec entend absorber 50 pour cent du déficit encouru, qui sera de l'ordre de $455,000, advenant une amélioration minimale du service, en 1975, la future Ville de Chicoutimi devra absorber 63 pour cent du déficit contre 31.5 pour cent pour la nouvelle ville de Jonquière et 5.5 pour cent pour La Baie.

A première vue, les contribuables de Chicoutimi se sentiront lésés, croyant prendre la grande part du déficit mais cette formule, basée sur le millage annuel, paraît bien refléter la qualité supérieure du service dont bénéficient les chicoutimiens.

D'ailleurs, il faudra améliorer le service dans le secteur de Jonquière pour provoquer une augmentation de la clientèle d'au moins 25 pour cent dans un objectif de rentabilité.

Les gouvernants municipaux, dans leur décision, devront prendre pour acquis l'engagement du ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, qui a promis de tenir une conférence inter-municipale, au Québec, dans le but de trouver d'autres sources de revenus pour les municipalités. Ils devront retenir l'engagement du gouvernement fédéral à participer à l'élaboration d'une politique de transport en commun.

A cet effet, souhaitons que la contribution du fédéral, promise par M. Jean Marchand, sera versée directement dans les coffres des municipalités impliquées dans le problème du transport et non dans ceux du gouvernement provincial.

M. Paul Berthiaume a demandé aux représentants des municipalités d'accepter un nouveau défi, celui de municipaliser le transport en commun dans le Haut-Saguenay.

Il est d'ores et déjà assuré que le ministre n'acceptera pas de demi-mesure et il entend ne pas traîner ce boulet à ses pieds indéfiniment qu'est le transport en commun dans le Haut-Saguenay.

Il restera probablement à étudier le cas d'ABC Transport qui pourrait devenir partenaire, ou cogestionnaire, en assurant le service dans la grande Ville de Jonquière.

Bref, les recommandations du rapport Simard, si elles sont respectées et améliorées, par une saine discussion, règleront définitivement une situation qui traîne depuis trois ans. Nos administrateurs municipaux pourront ensuite orienter leurs efforts vers d'autres problèmes importants sur lesquels il faut se pencher avec empressement, notamment celui des fusions éventuelles.

Gilles Paradis



PAROLE AUX LECTEURS

Le Québec s'achemine vers le chaos

La grève des chauffeurs d'autobus scolaires va bientôt entrer dans la quatrième semaine. Soixante-deux mille enfants ne vont plus à l'école depuis ce temps-là; même un grand nombre d'entre eux vont perdre leur année. Les parents et les commissaires se sont réunis et ont d'abord décidé d'avertir les enfants de reprendre l'école lundi, le 10 février. Ensuite, ils se sont ravisés et ont laissé savoir qu'ils garderont les écoles fermées jusqu'à nouvel ordre.

Trouvons-nous que nous sommes descendus assez bas? On a tout changé. On a regroupé, on a évincé les parents de la chose scolaire. On commence maintenant déjà à ressentir les effets de ces erreurs monumentales. Quand cette grève-là sera réglée, il y en aura une autre qui est déjà presque prête à éclater.

Il y a à peu près 200 chauffeurs en grève et ce sont eux qui, dans le moment, sont maîtres dans la province. Tous les professeurs et employés sont payés quand même.

Il n'y a plus de lois qui sont observées, et qu'une grève soit légale ou illégale, cela ne fait pas beaucoup de différence. Aussi, lorsque l'on voit les piqueteurs s'installer et empêcher les enfants de rentrer à l'école, c'est pas mal proche de l'anarchie.

On empêche les enfants, les autorités, de se rendre à l'école pour ne pas, dit-on, faire de provocations. Durant ce temps, les contribuables paient la note quand même. On s'est empressé d'intervenir dans la construction par rapport au Jeux olympiques. Cela pressait, c'était pour les jeux et les loisirs. Mais, 62,000 enfants perdent leur école, cela ne fait rien.

On a augmenté nos salaires de $5,000 par année et cela n'a pas pris beaucoup de temps, dans deux ou trois jours tout était fait. Personne ne peut croire vers quel chaos la province se dirige. On peut dire aussi qu'un grand nombre de parents sont restés indifférents. Car presque toutes les familles ont une et même deux automobiles. Ce qui veut dire qu'avec la coopération générale, 75% des enfants auraient pu quand même fréquenter l'école. Soyez assurés que l'on n'oubliera pas le carnaval. On ne pense plus qu'au loisir et qu'à s'amuser. On refuse de prendre nos responsabilités mais on verra plus tard, qui aura raison.

Albert Larouche,
205, rue Saint-Pierre,
Bagotville, Dubuc.

Le 10 février.

Envoyons les détenus travailler dans le Nord

La peine de mort est un sujet fort discuté actuellement. Est-ce que les criminels ont vraiment peur de la peine de mort? Peut-être que certains y réfléchissent, mais pour d'autres, aucune différence.

Si on ne veut plus la peine de mort parce que ce n'est pas humain, pourquoi ne pas la remplacer par un autre moyen qui sera peut-être plus efficace et même pour toutes les condamnations?

Combien ça nous coûte un détenu par année: $7,000, $8,000 ou $10,000? et ces détentions où l'on dit sécurité maximum, combien ça coûte ces passoires? Notre sécurité est de plus en plus menacée. Depuis un certain temps, il y a une augmentation alarmante de crimes et d'évasions.

Si les provinces et le fédéral veulent développer le Grand Nord et le Moyen Nord, où il y a des richesses en quantité, qu'ils envoient les détenus y travailler. Parmi les détenus, il y a des hommes de métier, des avocats, des comptables, des cuisiniers etc.

Maintenant, ils vont leur donner le salaire minimum à ces pauvres détenus, quand on sait très bien qu'il y a des travailleurs qui le reçoivent et il faut en plus qu'ils paient leur loyer, la nourriture, l'habillement, etc. Où est-ce qu'on va? S'ils veulent les payer, qu'ils les fassent travailler pour notre développement.

Ils seraient bien dans le nord. Même s'ils ne donnent pas un rendement normal, au moins ils serviraient à quelque chose.

Pensez aux avantages que tout le monde en retirerait. Pour les détentions, ce ne serait pas un problème: il y aurait seulement un minimum de sécurité. Si un détenu décide de fausser compagnie, où va-t-il aller à 50 sous zéro? Marcher peut-être 50 ou 100 milles? Il y penserait deux fois avant de prendre ce risque.

Dans le nord, il y aurait moins de danger d'évasion, donc plus de sécurité pour nous.

Ceux qui auraient un an et plus de détention à faire iraient travailler pour les gouvernements. L'expérience qu'ils connaîtraient là-bas les inciterait à ne plus recommencer.

On a la preuve que notre système pénitentiaire n'est pas efficace. Si on paie pour se protéger, qu'on le fasse adéquatement. Ce serait plus rentable pour nous autres et peut-être plus profitable pour les détenus. Il y aurait plusieurs modalités à apporter à cette nouvelle forme de détention comme dans les loisirs.

Si une rébellion se produisait, les cellules seraient fort appropriées pour les faire réfléchir, les coupables. Le travail est la meilleure solution, ça dégourdit les nerfs, ça change les idées et ça diminue la tension. Le travail et les sports font sortir le trop plein d'énergie accumulé dans la réclusion.

Un homme qui revient de là ne serait certainement plus le même. Il y aurait certainement quelque chose à faire avec lui, et tout serait mis en oeuvre pour faciliter son retour dans la société.

Jean-Guy Dallaire,
2411, boul. Jean-Noël Tremblay,
Chicoutimi.

Le 10 février.

CJMT nous présente des histoires grivoises

Poste CJMT Radio

En tant qu'auditeurs, nous avons ce privilège d'apprécier et commenter publiquement le contenu des programmes que l'on veut bien préparer spécialement pour nous. Quand la renommée d'un poste de radio est de classe, et que la compétence de ses annonceurs est à la hauteur, les auditeurs s'y prennent à leurs jeux et oreilles et filent des heures de détente, agréables et sans trop d'effort intellectuel. La complète détente, l'inertie même. Moment propice pour gober n'importe quoi et un jour on se demande où en est rendu la limite précise d'une émission valable, présentable au grand public.

Ceci dit pour en arriver à faire une remarque, qui se veut être un signal avertisseur. Même si cela dérange les gens dans leur travail, ce point d'arrêt sera dans l'intérêt de tous.

On ne passe qu'une fois sur les ondes, des histoires du genre de celle contée vendredi matin le 27 janvier "Un homme à New York." Dans des termes précis même trop précis qui blessent la décence la plus élémentaire.

Pourtant nous savons bien que les mots font plus peur, nous en avons vu d'autres. Mais nous savons aussi que les platitudes ont vite fait de désintéresser les gens intéressants et de donner place à la médiocrité, ce qui n'est sûrement pas votre objectif.

Un bon animateur ne retire aucune satisfaction, ni fierté à commencer cette forme de blagues qui ne sait plus où s'arrêter. Vous avez une bonne élite chez les jeunes, ils s'attendent à des propos plus intéressants de la part de leurs idoles, et comme ils sont en vacances forcées, ils courent la musique sur tous les postes. Soignez bien votre publicité, nous sommes à l'écoute.

Mme A. Gagné,
1342, Lavoie,
Port-Alfred.

Le 10 février.

BILLET

GARDONS LA PUBLICITE

La Société Radio-Canada a arrêté le projet saugrenu de supprimer toute publicité commerciale sur ses ondes radiophoniques à compter du 1er avril 1975. A plus long terme, elle envisage d'étendre cette politique à son réseau de télévision.

Quoique cette idée parte d'un bon naturel et 'dune haute inspiration, au nom du peuple, j'ai le devoir de la dénoncer publiquement.

Depuis le temps qu'il y a de la publicité à la radio et à la télévision, je considère que le peuple y a un droit acquis pour des raisons bien évidentes.

Je prends l'exemple de la télévison. Supposons que vous êtes assis devant votre poste de 19 h. 30 à 24 h., soit en tout cinq heures, trente minutes. Comme, d'ordinaire, il y a environ huit minutes de publicité par heure, on totalise ainsi quarante-quatre belles minutes. Tout le temps qu'il faut pour lire et méditer son "Quotidien", aller chercher "sa petite bière" ou se rendre périodiquement au "petit endroit".

Les messages publicitaires ce sont les oasis de nos soirées, les seuls vrais moments de la journée où notre réflexion peut vagabonder à son aise. Or, voilà qu'on veut, par une décision antidémocratique, nous en priver à jamais. Je dis non! La Société Radio-Canada n'a pas le droit de prendre cette décision unilatéralement. Elle aurait dû consulter le peuple qui la fait vivre.

A la rigueur, je n'accepterais qu'une seule et unique concession. Que les périodes actuellement réservées à la publicité soient remplacées par autant de minutes de profond silence pendant lesquelles, en plus de vaquer aux nobles occupations dont j'ai parlé, l'auditeur pourra, s'il le désire, méditer sur les avantages de la publicité.

LE RICANEUR.

OPINION DES AUTRES

Victoire des multinationales

La partie de poker qui durait depuis une semaine entre le gouvernement fédéral et l'entreprise Syncrude a finalement été gagnée, comme il était à prévoir, par le consortium pétrolier. L'enjeu était considérable, soit la mise en valeur des sables bitumineux de l'Athabasca, qui représentent l'une des plus grandes réserves de pétrole connues dans le monde. En résumé, Syncrude, formé d'Imperial Oil, de Gulf Oil et de Cities Service, menaçait d'abandonner son projet d'extraction du pétrole, au coût de $2 milliards, si d'une part il n'obtenait pas la moitié de cette somme, qui lui manquait par suite de la défection de l'un de ses quatre partenaires, Atlantic Richfield, et si d'autre part le fédéral ne lui accordait pas certains privilèges. Ceux-ci comprenaient le droit de vendre son pétrole au prix international, plus élevé que le prix canadien, le droit de produire à pleine capacité, quelle que soit la demande globale du pétrole au Canada, et l'exemption d'impôts du dernier budget Turner.

Ces conditions, assez draconiennes, qui équivalaient à être subventionnées par l'Etat, Syncrude les a toutes obtenues et même un peu plus. Car Syncrude réclamait $1 milliard mais il a obtenu $1.[illegible]illiard, soit $600 millions comme investissements du fédéral, de l'Alberta et de l'Ontario, et $800 millions comme prêts (à Gulf Oil et à Cities Service) et investissements dans les infrastructures (centrale thermique, pipeline, etc.) par l'Alberta. Avec cet appui massif de trois gouvernements, les trois partenaires de Syncrude n'ont donc pas craint de hausser de $400 millions leurs propres investissements.

On se demande si le fédéral au lieu de faire toutes les concessions pour finalement n'avoir qu'une participation infime (15%) dans Syncrude, n'aurait pas dû plutôt hâter la création de sa société Pétro-Canada et exploiter conjointement avec l'Alberta et, au besoin avec d'autres partenaires canadiens, les sables bitumineux d'Athabasca.

Les richesses naturelles du Canada doivent-elles être exploitées au profit des Canadiens ou au profit des entreprises multinationales? Voilà la question que tout citoyen est en droit de se poser actuellement. Car si les entreprises multinationales étaient vraiment multinationales, la question ne se poserait pas. En d'autres termes, si ces entreprises épousaient les intérêts des pays où elles sont établies, les multinationales seraient un apport véritable pour tous les pays. Or, non seulement elles n'acceptent pas une participation "raisonnable" des autochtones à la propriété et à la gestion de leurs filiales, mais elles empêchent largement celles-ci d'avoir une politique relativement autonome et conforme aux intérêts des pays qui les hébergent. S'il en était besoin, cet accord avec Syncrude serait un exemple de l'attitude velléitaire du fédéral concernant sa politique de "canadianisation" de l'économie du pays.

Ivan GUAY,
"La Presse".

Projet de réaménagement foncier

NORMANDIN — "Notre région doit acquérir la maturité, prendre la maîtrise de son destin et la direction de son économie".

C'est ce qu'a affirmé, lundi soir, M. Elzéar Savard, de Mistassini, au maire du Conseil de comté Lac-Saint-Jean-Ouest, sur le projet de réaménagement foncier, qui sera présenté jeudi prochain, au ministre Normand Toupin.

Au cours de cette réunion spéciale tenue à l'hôtel de ville de Normandin, M. Savard, le coordonnateur de ce projet, a indiqué, dans son document de travail, les trois objectifs visés par le Conseil de comté Lac-Saint-Jean-Ouest sont tout d'abord, de faire l'inventaire complet de la main-d'oeuvre agricole régionale, du nombre de fermes abandonnées ainsi que des lots sous billet de location, qui devront faire l'objet de demandes de lettres patentes.

En second lieu, on voudrait récupérer les anciennes réserves cantonales pour les retransformer en réserves paroissiales, pour le plus grand profit des agriculteurs, et des municipalités rurales intéressées.

Enfin, le Conseil de comté croit qu'il est primordial d'accorder une attention toute spéciale à l'ampleur sans cesse grandissante du phénomène touristique, et donner les moyens de développement nécessaires au milieu rural, afin qu'il puisse aménager les très beaux sites qu'il a, à sa disposition.

"Dans ce document de travail, a soutenu M. Savard, nous préconisons des approches, en vue d'apporter un certain souffle de prospérité à nos municipalités rurales, qui ont droit comme toutes les autres, aux bénéfices retirés et retirables de nos richesses naturelles."

Transfert de Roberval à Jonquière

ROBERVAL — Dans un communiqué remis à la presse, la Chambre de Commerce de Roberval proteste avec véhémence contre la décision du Ministère du Tourisme du Québec de placer l'agent d'accueil de Roberval, au ... bureau de Jonquière.

Rappelons que les effectifs du bureau régional de Roberval doivent être transférés à Jonquière par le Ministère du Tourisme - et qu'il ne restera au bureau de Roberval qu'un surintendant, un assistant-surintendant, - poste qui n'a pas encore été approuvé par la fonction publique - un technicien en administration et un agent de bureau occasionnel. C'est dire que tous les postes de cadre s'en vont au bureau de Jonquière.

Mais ce qui a vexé davantage la Chambre, mentionne le communiqué du secrétaire Martin Lamontagne, est, outre cette centralisation à Jonquière, (vraiment devenue ville de service pour le ... lac Saint-Jean), le refus par le Ministère du Tourisme de donner une subvention pour l'opération du kiosque touristique de Roberval et (BTR quant tu nous tiens!) et cette décision de placer l'agent d'accueil réservé au lac Saint-Jean, dans la région du Saguenay.

Et on se pose la question suivante à la Chambre de Roberval: "Le Ministère du Tourisme porterait-il maintenant le nom de Ministère du Tourisme CITADIN?"

Vol à Dolbeau

DOLBEAU — Un vol au montant de $2,000 a été commis, au restaurant "Chez Midas", situé sur le boulevard Walberg, à Dolbeau.

Les individus ont pénétré avec effraction dans la cuisine de l'établissement où l'argent était remisé dans les réfrigérateurs.

La Sûreté municipale de Dolbeau mène l'enquête dans cette affaire.

VENTE APRES INVENTAIRE

JUSQU'A
RABAIS 50% de

gagnon FRERES
400 EST, RACINE — CHICOUTIMI

GARCONS

MANTEAUX D'HIVER
POUR GARCONS
Modèle régulier en simili-cuir ou duffle coats. Ages: 2 à 7 ans.
Prix suggérés: $32.00 à $40.00 — SPECIAL:
$14.00 à $20.00

COMPLETS
POUR GARCONS
Confection 100% polyester, garanti lavables. Ages: 10 à 18 ans.
Prix suggéré: $25.00 — SPECIAL:
$12.99

COUPE-VENT
POUR GARCONS
Confectionné de nylon ou de plaid de laine.
Prix suggérés: $16.00 à $40.00 — SPECIAL:
$8.00 à $20.00

FILLETTES

MANTEAUX D'HIVER
Confectionnés de simili-cuir, plaid ou tweed. Ages: 2 à 6X.
Prix suggérés: $28.00 à $40.00 — SPECIAL:
$14.00 à $20.00

MANTEAUX
POUR ADOLESCENTES
Confection simili-cuir, collet en imitation de fourrure, autres modèles confectionnés en nylon.
Prix suggérés: $43.00 à $50.00 — SPECIAL:
$21.50 à $25.00

Lot de gants et mitaines
DE NYLON
Prix suggérés: $0.79 à $1.79 — SPECIAL:
DEMI-PRIX

Lot de bonnets et tuques
Prix suggérés: $3.00 à $7.00 — SPECIAL:
$1.50 à $3.50

DAMES

Lot d'ensembles pantalons
Modèles et grandeurs désassortis.
Prix suggéré jusqu'à: $70.00 — SPECIAL:
$18.77

LOT DE ROBES
Modèles courts ou longs. Teintes et grandeurs désassorties.
SPECIAL: $4.47

ROBES DE NUIT
Modèle long. Tissus imprimés désassortis.
Prix suggérés: $13.00 à $18.00 — SPECIAL:
$10.00

GANTS
Kid doublés de laine. Grandeurs: 7 à 7½.
Prix suggérés: $14.00 à $17.00 — SPECIAL:
$10.00

BOTTES
Teintes et grandeurs désassorties.
Rég. jusqu'à: $45.00 — SPECIAL:
$8.00

MAISON

Couvertures de rayonne
Tissu mélangé, 60% polyester, 30% viscose, 70% coton. Grandeur pour lit double. Choix de teintes.
Prix suggéré: $14.95 — SPECIAL: $7.97

Couvre-lits en chenille
Légèrement imparfaits. Lavables à la machine. Choix de teintes unies: Grandeur pour lit double.
Prix suggéré: $19.97 — SPECIAL:
$12.99

DRAPS DE COTON
50% polyester, 50% coton, lavables sans repassage. Grandeur pour lit double. Teinte: or. Légèrement imparfaits.
Prix suggéré: $7.95 — SPECIAL:
$4.47

HOMMES

PALETOTS D'HIVER
Coupe et confection soignées. Choix de modèles et tissus.
Prix suggérés: $85.00 à $265.00 — SPECIAL:
$42.50 à $132.50

Car coats de suède et paletots de cuir
Une aubaine à ne pas manquer.
Prix suggérés: $210.00 à $330.00 — SPECIAL:
$105.00 à $165.00

Car coats et canadiennes
Prix suggérés: $55.00 à $60.00 — SPECIAL:
$27.50 à $30.00

Chapeaux et casquettes
Prix suggérés: $13.00 à $35.00 — SPECIAL:
$6.50 à $17.50

FOULARDS
Prix suggérés: $5.00 à $15.00 — SPECIAL:
$2.50 à $7.50

Tous nos gilets de laine
Mohair ou acrylique.
Prix suggérés: $14.00 à $32.00 — SPECIAL:
$7.00 à $16.00

SPORT

Bottes pour motoneige
Pour hommes et dames
Prix suggéré: $17.95 — SPECIAL:
$11.97

POUR ENFANTS
Prix suggéré: $15.95 — SPECIAL:
$10.64

Ensembles gilets et bas de hockey
POUR ENFANTS
Prix suggéré: $10.95 — SPECIAL:
$7.30

BALAIS BALLONS
Prix suggéré: $3.50 — SPECIAL:
$2.80

Raquettes à neige
POUR HOMMES ET DAMES
Prix suggérés: $17.95 à $25.95 — SPECIAL:
$14.35 à $20.75

Habits pour motoneige
POUR HOMMES ET DAMES
Modèles 2 pièces. Confection 100% nylon.
Prix suggéré: $74.95 — SPECIAL:
$49.99

Mitaines pour motoneige
POUR HOMMES
Prix suggérés: $7.95 à $13.95 — SPECIAL:
33⅓% DE RABAIS

TISSUS A LA VERGE

TISSUS A MANTEAUX
Tissus tout laine à textures de fantaisie: tweed, donegal. Largeur: 54".
Prix suggéré jusqu'à: $8.95 — SPECIAL:
$2.00 la verge

Poil de chameau et laine
Tissus de teinte beige. Largeur: 54".
Prix suggéré: $11.95 — SPECIAL LA VERGE:
$5.98

Tricot en acrylique
Pour robes, costumes, pantalons. Teintes: blanc, gris perle, rouge, pêche, rouge vin, violet, marine. Largeur: 60".
Prix suggéré: $4.49 — SPECIAL LA VERGE:
$2.98

Corduroy plaid tweed
Imprimé de petits motifs plaid et tweed de teintes foncées. Largeur: 36".
Prix suggérés: $3.95 et $4.95 — SPECIAL LA VERGE:
$1.98

Tricot en polyester
A petits motifs. Teinte: brun. Tissu lavable et infroissable. Largeur: 60".
Prix suggéré: $5.95 — SPECIAL LA VERGE:
$3.98

Tricot lamé or et argent
Teintes: noir, blanc, or. Largeurs: 60" et 72".
Prix suggéré: $5.95 — SPECIAL LA VERGE:
$2.98

STATIONNEMENT GRATUIT ● 2 RESTAURANTS

Au cégep de Chicoutimi

L'enseignement professionnel adapté à la réalité du milieu

par Marc Doré

CHICOUTIMI — Si l'on en juge par les statistiques sur le nombre d'étudiants qui se sont trouvé un emploi dans leur spécialité à la fin de leurs études, l'enseignement professionnel donné au cégep de Chicoutimi est bien adapté à la réalité du marché du travail.

Les chiffres compilés par les services de placement et d'orientation et de psychologie du cégep indiquent en effet que 85.4 pour cent des finissants de 1974 ont trouvé un emploi dans leur spécialité, alors qu'un peu plus de 4 pour cent sont demeurés sans emploi.

Sans DEC

L'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) n'est même pas considérée comme un critère d'engagement indispensable par les employeurs, puisque les finissants "en règle" ne constituaient que 77.5 pour cent du total.

En outre, près de 3 pour cent des étudiants finissants ont trouvé un emploi dans un secteur connexe à leur spécialité, alors qu'un autre 4 pour cent retournaient aux études, soit au cégep pour obtenir leur DEC, soit à l'université.

Spécialités

A deux exceptions près, les treize spécialités professionnelles disponibles au cégep de Chicoutimi ont dû faire face au problème d'une demande trop grande pour le nombre de finissants qu'elles ont produits.

Les finissants des techniques industrielles ont été les plus en demande, les professeurs devant même dans certains cas aider les étudiants à rédiger des lettres de refus d'emplois! Plusieurs employeurs ont aussi indiqué leur intention de revenir en force l'an prochain.

Cette situation s'est répercutée sur le niveau salarial, les offres s'échelonnant entre $168 par semaine pour les finissants de l'option pilotage de brousse à $180 pour pilotage de ligne.

Deux options ont posé des problèmes différents de l'ensemble du secteur, certains de leurs diplômés restant sur le carreau.

A peine 50 pour cent des finissants en diététique ont trouvé un emploi dans leur spécialité, les autres devant se contenter d'un poste sans rapport avec elle ou d'une "attente temporaire". Le rapport des services de placement et d'orientation et de psychologie recommande d'ailleurs une nouvelle orientation de cette option qui est nettement mésadaptée.

En informatique, la plupart des étudiants ont réussi à se trouver un emploi, malgré les prévisions de l'année précédente. Cependant, des nouvelles prévisions estiment maintenant le marché saturé et on propose pour les prochaines années un contingentement des effectifs étudiants dans cette option.

Finalement, les finissants de l'option inhalothérapie et anesthésie, les premiers produits par le cégep, ont trouvé sans problème emploi auprès des hôpitaux. Des demandes d'employeurs sont même pendantes, en attendant l'arrivée prochaine des nouveaux diplômés sur le marché.

Employeurs régionaux

La majorité des finissants ont trouvé à s'employer au Saguenay-Lac-Saint-Jean, quoique pour certaines spécialités comme pilotage, électrotechnique, il soit plus avantageux pour les étudiants diplômés d'accepter une offre à l'extérieur.

Le rapport note toutefois que les employeurs régionaux ont tendance à ignorer les finissants d'options comme techniques administratives.



SUR LE MARCHE — Les finissants du cégep de Chicoutimi ont été plus que nombreux à se trouver un emploi dans leur spécialité respective.

Nouveau cours

Recherche statistique

CHICOUTIMI — Le cégep de Chicoutimi est à étudier un nouveau programme de cours en technique de recherche statistique qui permettrait de former des techniciens professionnels pour un secteur qui est occupé actuellement davantage par des autodidactes.

L'originalité du programme serait l'accent particulier qui y serait mis sur l'aspect humain et les équilibres biologiques de la recherche statistique. C'est ainsi par exemple que des cours porteraient sur la géologie de l'environnement, la psychologie sociale des relations humaines, l'espace urbain et l'étude démographique.

Cette spécialisation devrait permettre à l'étudiant de posséder les connaissances nécessaires pour occuper une fonction de recherchiste ou de statisticien pour les secteurs publics et para-publics et pour la grande et moyenne entreprise.

Le diplômé en technique de recherche statistique pourrait être appelé, dit le texte de présentation du programme, "à faire des projections de façon à éclairer les services gouvernementaux, les administrateurs institutionnels et les dirigeants d'entreprise sur les mécanismes à prévoir et à mettre en place pour améliorer ces services ou pour rentabiliser les ressources humaines ou matérielles, tout en ayant à l'esprit l'amélioration des qualités de la vie".

Eventuellement, le technicien pourra jouer un rôle important auprès des universitaires diplômés en relations publiques, en relations industrielles, en administration, en génie, en biologie et en médecine. La nécessité de fournir à l'étudiant des bases de connaissances en physique, en chimie, en administration et en biologie, en plus de celles dont il aura besoin en statistique et compilation des données devient alors évidente.

Architecture

De plus, le cégep offrira à partir de l'an prochain une spécialisation en technique d'architecture pour laquelle on entretient déjà les plus grands espoirs, tant au point de vue du recrutement des étudiants que des possibilités d'emploi.



PERTE — On estime à 50 pour cent la perte des pommes de terre dans les entrepôts de la région.

Pommes de terre

Les producteurs songent à quitter les affaires

par Gabriel Berberi

SAINT-AMBROISE — D'importants producteurs de pommes de terre de la région songent sérieusement à se retirer des affaires dès cette année en raison surtout des conditions pitoyables du marché.

C'est du moins ce qu'a révélé hier, lors d'un entretien, M. Vincent Vachon, de Saint-Ambroise, président du Syndicat régional des producteurs de pommes de terre (UPA).

M. Vachon a déclaré que la dépression économique qui bouleverse actuellement cette spécialité agricole inciterait entre autres des producteurs de Saint-Ambroise à ne pas ensemencer leurs champs le printemps prochain.

Comme on le sait, la principale concentration de producteurs de pommes de terre au Saguenay-Lac-Saint-Jean, se trouve à Saint-Ambroise.

Nouveau fléchissement

Il y a quelques semaines, les membres du syndicat régional lançaient publiquement un premier message de détresse, en signalant qu'ils devaient vendre leur produit à perte, à cause des arrivages massifs des patates en provenance des Maritimes. Plusieurs producteurs de la région ont alors résolu de se regrouper afin d'obliger les grossistes à payer un prix uniforme plus convenable pour les pommes de terre.

Selon M. Vachon, le mouvement concerté des producteurs a porté fruit durant quelque temps, mais les prix viennent de fléchir à nouveau. En fait, les producteurs de la région ne reçoivent plus que $1.05 ou $1.10 pour un sac de 50 livres de patates. Ce qui signifie une perte de 40 cents et plus par contenant, en sachant que les coûts de production atteignent $1.50!

Il va sans dire que la chute des prix des pommes de terre ne peut que réjouir les consommateurs, pour le moment. Mais, d'autre part, cette situation risque d'anéantir rapidement cette industrie agricole que l'on croyait bien enracinée dans la région.

Pertes en entrepôt

En plus de devoir vendre les pommes de terre à prix dérisoires, les producteurs enregistrent présentement de lourdes pertes dans leurs entrepôts.

Dans certains cas, les stocks de pommes de terre seraient détériorés dans la proportion de 50 pour cent. Devant ces faits inquiétants, le syndicat régional s'est adressé directement au ministère de l'Agriculture du Québec, la semaine dernière, en le pressant de dépêcher un inspecteur chargé de constater les dégâts. Des producteurs d'autres régions du Québec ont entrepris des démarches analogues. Mais Québec n'avait pas encore donné suite à cette requête, hier. Il faut préciser que les pommes de terre entreposées ne sont pas protégées par les assurances.

M. Vincent Vachon devait expliquer hier que la détérioration du produit est attribuable à différents facteurs, dont la température. Des virus et des bactéries s'attaquent également aux patates.

AU PALAIS DE JUSTICE

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge G. Ally, de la Cour fédérale du Canada, entend actuellement au Palais de justice la réclamation au montant de $3.8 millions demandée par M. Jos Lavoie, de Val-D'Or, qui soutient que le gouvernement s'est approprié injustement des lots "claimés" en son nom en 1950.

Me Jean-Roger Brodeur qui plaide pour M. Lavoie, soutient que son client a perdu la mise en valeur des lots 35 et 36 dans le rang 6 de Senneterre où il y aurait une mine puisque le gouvernement fédéral y a construit ses installation de radar pour la défense nationale.

La Cour fédérale entendra le procès toute la semaine. Me Claude Ruelland, ancien avocat de Chicoutimi, représente le gouvernement du Canada dans cette affaire.

Protection

Une fille élancée avec les cheveux de couleur platine a obtenu, hier, de la Cour criminelle qu'une ordonnance soit émise contre son ancien concubin pour le mettre en garde contre des menaces qu'il a adressées à son ancienne "flamme".

La blonde incendiaire s'est plainte que depuis qu'elle a quitté son concubin avec qui elle faisait vie commune depuis 18 mois, avait menacé de la battre.

Le juge Lagacé a ordonné au prévenu de souscrire un engagement lui demandant de garder la paix et de laisser son ancienne "incendiaire" tranquille.

Jugement

Le juge Louis-René Lagacé rendra son jugement le 18 mars prochain dans le cas de sept employés des Industries Saguenay, tous accusés de conspiration pour incendier le chalet de M. Léopold Lévesque, le 19 juillet dernier.

M. Lévesque, directeur général de l'entreprise, avait vu son chalet incendié lors de la grève qui avait eu lieu dans cet établissement l'été dernier.

Un évadé capturé à Dolbeau

DOLBEAU — Au moment où ils enquêtaient sur le vol commis au restaurant Chez Midas dans la nuit de dimanche à lundi, les policiers municipaux de Dolbeau ont frappé le "gros lot" la nuit dernière en arrêtant le dangereux Jacques Massey qui s'était évadé du pénitencier de l'Institut Laval, le 19 juin dernier.

Massey, âgé de 33 ans, purgeait une peine de 17 années de pénitencier au moment de son évasion.

Lorsqu'il a été arrêté dans un motel de Dolbeau, il n'a offert aucune résistance.

Les policiers de Dolbeau mentionnaient que Massey s'était évadé en même temps que Richard Blass mais il s'agit d'une erreur puisque "le chat" descendu dernièrement par les policiers dans un chalet de Val-David s'était évadé le 19 octobre dernier.



Université du Québec à Chicoutimi

SESSION D'AUTOMNE 1975
SCIENCES HUMAINES

PROGRAMMES DE BACCALAURÉATS SPÉCIALISÉS EN:
Géographie
Histoire
Lettres (études françaises)
Linguistique

PROGRAMMES DE BACCALAURÉATS SPÉCIALISÉS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN:
Géographie
Histoire
Lettres (études françaises)

DURÉE DES ÉTUDES:
Six (6) sessions (30 cours)

PERSPECTIVES DE CARRIERE:
Fonction publique
Journalisme
Enseignement
Études supérieures et recherche

CONDITIONS D'ADMISSION:
Géographie: un D.E.C. incluant mathématiques 307
Histoire: un D.E.C.
Lettres et linguistique: un D.E.C. incluant français 122, 231, 331 (2 sur 3) et anglais 201 et 301.

Les candidats âgés d'au moins 23 ans qui possèdent des connaissances suffisantes et une expérience pertinente peuvent être admis à ces programmes sur la recommandation d'un comité de sélection.

DATE LIMITE DES DEMANDES D'ADMISSION:
Pour les étudiants à temps complet: le 1er mars 1975

Pour plus de renseignements concernant ces programmes, on s'adresse aux directeurs de modules:
M. Jules Dufour (géographie)
Tél.: 545-5330
M. Pierre Jacques (histoire)
Tél.: 545-5331
M. Thomas Lavoie (lettres et linguistique)
Tél.: 545-5332

On fait parvenir sa demande d'admission au:
Service des admissions et des inscriptions
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi (Québec)
Tél.: 545-5613

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
L'Université du Québec à Chicoutimi est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec

Les employés syndiqués de la CCS de Saint-Bruno se prononceront lundi sur les offres patronales

SAINT-BRUNO — Les 300 employés syndiqués (CSN) de la chaîne coopérative du Saguenay à Saint-Bruno décideront en assemblée générale, lundi, s'ils acceptent ou non les offres de la partie patronale suite à la demande d'indexation.

Au cours d'une rencontre de négociations, hier, l'employeur a déposé son offre finale. Il s'agit, selon le représentant syndical, Jean-Marie Ouellet d'une majoration du taux horaire payé actuellement, soit $3.75 l'heure.

M. Ouellet a refusé de dévoiler le montant exact offert par les patrons, préférant attendre l'assemblée générale des membres du syndicat.

A la CCS, le contrat de travail expire en juillet prochain. Les employés ont déjà obtenu un premier réajustement salarial, en avril dernier alors qu'ils voyaient leur taux horaire majoré de 20 cents. Une autre augmentation de 10 cents l'heure a suivi en novembre.

Pour le moment, l'employeur refuse aux employés la clause d'indexation automatique.

COOP NAUVILLE

D'autre part, une entente est intervenue entre la coopérative Nauville et ses 16 employés syndiqués qui bénéficieront de la formule d'indexation qui accorde trois cents pour chaque point d'augmentation de l'indice du coût de la vie, ajustable à tous les trois mois.

Les employés reçoivent également une majoration de $10 par semaine, rétroactif au 1er janvier.

Trouvé sans vie à Saint-Charles

SAINT-CHARLES-BORROMEE — M. Gaston Lapointe, âgé de 58 ans, du 509, rue Saint-Claude, à Neufchâtel, a été trouvé sans vie, lundi soir, derrière sa camionnette, sur la route rurale no 2, à Saint-Charles-Borromée.

M. Lapointe a succombé à une crise cardiaque, après avoir rendu visite à un voisin. M. Lapointe possédait un chalet d'hiver à cet endroit.

La Sûreté du Québec à Saint-Ambroise a mené l'enquête dans cette affaire.

Peinture & papier peint

JUSQU'AU 4 MARS 75



Woolco

LATEX SATIN
PRIX COURANTS WOOLCO:
Gal.: 7.99
Pin.: 2.59
pin. 2.09 gal. 6.49
2 gal.: 11.98

SEMI-LUSTRE, LUSTRE ET EMAIL A SOLS
Prix courants Woolco:
Gal.: 8.99
Pin.: 2.79
Pin.: 2.27 Gal.: 7.99
2 gal.: 14.98

TEINTURE A BOIS ALKYDE
Prix courants Woolco:
Gal.: 8.99
Pin.: 2.79
pin: 2.27 gal.: 7.49
2 gal.: 13.98

Peinture de qualité à bas prix spéciaux

Enjolivez votre foyer facilement et économiquement avec ces finis de qualité. Vaste choix de latex d'intérieur ou d'émail semi-lustré dans votre teinte préférée - sans frais supplémentaires. Lorsque vous achetez deux gallons, vous bénéficiez d'un prix encore plus avantageux! Venez tôt pour avoir la primeur du choix!



PAPIER PEINT ENCOLLE LAVABLE ENDUIT VINYLE

Pour donner un air nouveau et frais à votre foyer, adoptez ces ravissants papiers peints. Ils sont faciles à poser, faciles d'entretien et très attrayants. Faites votre choix parmi les nombreux motifs maintenant en magasin. Rouleaux doubles seulement. Prix courant Woolco, rouleau double, 6.98.

5.58 ROULEAU DOUBLE

MAGASINS A RAYONS Woolco

1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI

HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ECHANGE OU ARGENT REMIS

Inglis C'est fait pour durer!

Quand on associe une marque de qualité reconnue pour la solidité de ses appareils à un marchand dont la réputation de service est solide, le client ne peut que se féliciter d'avoir choisi l'association

Inglis et GAGNON FRERES



LESSIVEUSE ET SECHEUSE NIAGARA

LESSIVEUSE
MODELE E0 43100 (SANS R.E.S.)
E0 53100 (AVEC R.E.S.)
— 5 CYCLES (CYCLE SUPER-LAVAGE INCLUS).
— 2 VITESSES DE LAVAGE ET D'ESSORAGE.
— REFROIDISSEMENT POUR PRESSAGE PERMANENT.
— REGLAGE VARIABLE DU NIVEAU D'EAU.
— 5 REGLAGES DE TEMPERATURE D'EAU.
— FILTRE-BROSSE A CHARPIE.
— DISTRIBUTEUR D'ASSOUPLISSEUR DE TISSUS DANS L'AGITATEUR.
— CONSTRUCTION RENFORCEE.
— CUVE, DESSUS ET COUVERCLE EMAILLES PORCELAINE.
— PROTEGE-POMPE.
— REBORD ANTI-ECLABOUSSURES.
— MOTEUR DE ½ C.V.
— DIMENSIONS: 44" X 29" X 25½".
— POIDS D'EXPEDITION: SANS R.E.S. 236 LB., AVEC R.E.S. 242 LB.

SECHEUSE
MODELE E0 83100
— REGLAGE AUTOMATIQUE DU DEGRE DE SECHAGE.
— 3 CYCLES: 2 AUTOMATIQUES ET 1 CHRONOMETRE.
— REFROIDISSEMENT POUR PRESSAGE PERMANENT.
— 3 REGLAGES DE TEMPERATURE.
— REGLAGE AIR SEULEMENT AVEC CULBUTAGE.
— GRILLE DE SECHAGE SANS CULBUTAGE.
— BOUTON DE SURETE POUR MISE EN MARCHE.
— FILTRE A CHARPIE DANS LE DESSUS.
— CONSTRUCTION RENFORCEE.
— DESSUS EMAILLE PORCELAINE.
— GRAND TAMBOUR DE 5.9 PI. CU.
— SUPPORT AVANT ET ARRIERE DU TAMBOUR.
— MOTEUR DE ⅓ C.V.
— DIMENSIONS: 41" X 29" X 25½".
— POIDS D'EXPEDITION: 150 LB.

— DISPONIBLE EN BLANC, AVOCADO ET OR AUTOMNAL.

gf gagnon FRERES
PARTOUT AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



ETUDIANT D'HONNEUR

Lors d'une récente remise de diplôme à l'Ecole de recrues des forces canadiennes de Saint-Jean, le soldat Odilon Guimond, fils de M. Georges Guimond, 511, rue des Peupliers, à Dolbeau, a mérité le trophée en tant qu'étudiant d'honneur. Sur la photo, le trophée lui est présenté par le lieutenant-colonel J.-F. Bégin, officier dentiste de la clinique dentaire de l'école.

VISITE A ALMA

Le président du Conseil de presse du Québec, M. Jean-Marie Martin, sera dans la région jeudi, le 20 février, invité du Conseil économique d'Alma. M. Martin sera reçu à l'hôtel de ville d'Alma où une réception sera offerte en son honneur et il prendra ensuite le dîner en compagnie des journalistes de la région, au restaurant l'Astral.

DSC ET CLSC

Une erreur s'est glissée dans un texte paru hier, concernant le DSC (Département de santé communautaire) de Roberval qui est en voie d'implantation à ce centre hospitalier. Tout au long de la partie du texte faisant écho du travail du Dr Léopold Riverin, président du DSC de Roberval, on a employé les initiales du CLSC (centre local des services communautaires). Donc nos excuces à ceux qui auraient pu être induits en erreur à cette fausse identification, et particulièrement aux personnes concernées.

CHEF DES OPERATIONS

Avec sa graduation comme lieutenant-colonel, l'ex-major Rudy Parent assume, depuis le début de février, la fonction de chef des opérations de la Base des forces canadiennes à Bagotville.

Il était membre de la 433ième escadrille tactique de combat de cette base depuis juin 1973. En plus de piloter des appareils de type CF-5, il a rempli plusieurs fonctions d'importance dont celle de chef de section, chef des opérations de l'escadrille et celle de commandant intérimaire de cette escadrille de juillet à novembre 1974.



TARIFS REDUITS

Depuis le début de janvier, les usagers de Québécair, peuvent bénéficier d'un nouveau tarif réduit dit d'excursion, qui remplace le tarif directionnel de fin de semaine que la société offrait auparavant. Un passager voyageant de Bagotville à Québec le lundi, pour revenir au Saguenay, le vendredi de la même semaine, ne paie que $28 au lieu de $40. De Bagotville à Montréal, $46 au lieu de $66, si le passager quitte la région le lundi après midi ou le mardi et revient au début de la semaine suivante. La réduction de 30 pour cent s'applique aussi sur les vols en direction de Baie Comeau, Sept-Iles, Gagnon, Wabush, Schefferville, à condition que le voyage débute le jeudi avant-midi ou le vendredi avant-midi et que son retour ait lieu le lundi ou le mardi suivant.



QUATRE GENERATIONS

Grande joie chez la famille de M. et Mme Henri Bouchard, de Chicoutimi, depuis la naissance du jeune Eric Perron, aujourd'hui âgé de deux mois. Cette belle famille saguenéenne compte maintenant quatre génération. Dans l'ordre habituel, le couple Bouchard marié depuis 44 ans, leur fille, Mme Lucien Perron, âgée de 43 ans; leur petit-fils Yvan, âgé de 25 ans et leur arrière petit-fils, sur les genoux de sa grand-mère, Eric, deux mois.

TOURNEE DU DEPUTE

Le député du comté de Roberval, Me Robert Lamontagne poursuivra, à compter du 17 février, sa tournée, qu'il avait interrompue en octobre dernier.

Ainsi, le 17 février, il sera à Saint-Méthode; le 18, à Notre-Dame-de-la-Doré; le 19, à Saint-Prime; le 20, à Saint-Félicien et le 25 février, il sera présent à l'encan d'animaux de Normandin. Des assemblées publiques se tiendront dans chacune de ces municipalités, à 20 h., à l'hôtel de ville de l'endroit.

JOUR DU PATRIMOINE

En décembre 1973, les membres de la Chambre des Communes acceptaient à l'unanimité les conclusions d'un rapport proposant d'adopter le troisième lundi de février comme le Jour du patrimoine et d'en faire dorénavant une fête légale à travers tout le pays. Cette proposition n'a pas encore force de loi (on connaît la lenteur du gouvernement), mais Héritage Canada, avec l'aide de quelques groupements, a commencé à propager cette idée.

Cette année, le jour du patrimoine tombe le 17 février et diverses manifestations sont prévues dans les principales villes canadiennes, en particulier sur l'Ile du Prince-Edouard où le premier ministre Alex Campbell appuie sans réserve cette initiative.

DELEGATION CANADIENNE

M. Serge Moussaly, professeur d'économique à l'Université du Québec à Chicoutimi, est actuellement en Arabie Saoudite avec les membres d'une délégation canadienne présidée par Mgr Athol Murray.



Cette mission rencontrera le roi Faysal en vue d'intensifier les échanges entre le Canada et l'Arabie Saoudite. Plus spécialement, M. Moussaly est porteur d'une lettre du président de l'Université du Québec, M. Robert Després, à l'intention du président de l'Université Ryadd.

Ce contact a pour but de développer les échanges culturels et économiques entre le Québec et l'Arabie.

TOURNOI DE CHARITE

Les activités ne manquent pas pour les bridgeurs de la région. Hier, c'était le tournoi de paires libres à Bagotville, tandis que demain (jeudi), c'est le tournoi de charité à Chicoutimi. "Tous les bridgeurs de la région, les professionnels commes les amateurs ou les débutants, sont toujours les bienvenus à nos différentes séances de bridge sur semaine," rappelle le publicitaire, M. Augustin Landry.

LA RELIGION AU CANADA

Les Presses de l'Université Laval viennent de publier une biographie annotée, bilingue, qui répondra à l'attente de plusieurs; "La religion au Canada (1945-1970). Il s'agit du premier inventaire des travaux effectués au Canada en sciences humaines des religions.

L'ouvrage comporte, pour chaque recherche recensée, une description bibliographique, complète, un exposé du sujet traité, la méthode suivie et les conclusions qui s'en dégagent.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Rencontre eucharistique — Jeudi soir, à 19.30 hres, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, rencontre eucharistique, confessions, messe et communion. Les paroissiens du Christ-Roi viendront en groupe et sont tout spécialement invités. Les membres de la Garde d'Honneur et le public sont aussi invités.

JONQUIERE

Club notre Hôtesse — Mercredi, le 12 février à 8 hres p.m., le Club notre Hôtesse du quartier d'Arvida, recevra au Motel Richelieu, Mme Thérèse Gauthier qui donnera une conférence accompagnée de diapositives sur l'Australie. Bienvenue à tous nos membres.

LA BAIE

Comité d'école de la polyvalente — Le Comité d'école de la polyvalente de La Baie, invite tous les parents dont les enfants fréquentent cette école, à une assemblée spéciale d'information sur le conflit scolaire. Cette assemblée se tiendra mercredi le 12 février, à 8 hres p.m., à l'auditorium de la même école.

CLINIQUES 13 février 1975

Anse Saint-Jean — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole au collège de 1.30 à 2 heures et à l'école au coin de la route de 2 hres à 2.30 hres.

Dolbeau (paroisse Saint-Jean-de-la-Croix) — Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole au sous-sol de l'église à 15 heures.

Falardeau — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'hôtel de ville de 2 à 3 heures.

Lac Bouchette — Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à la sacristie de l'église, à 14 heures.

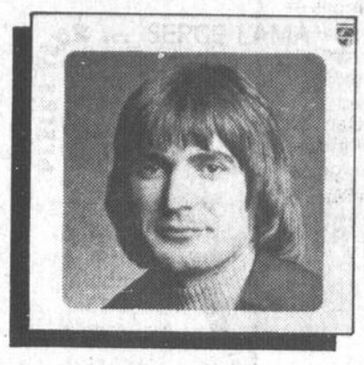
Mistassini — Clinique antituberculeuse (R.X. pulmonaire) au bureau de l'Unité sanitaire de 14 à 16 heures.

Saint-François-de-Sales — Clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à l'école Paul VI, à 15 heures.

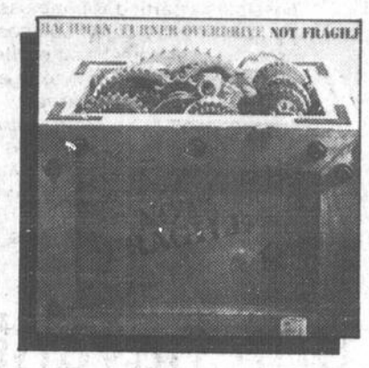
N.B. Clinique de vaccination pour les voyageurs à l'unité sanitaire tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9.30 à 11.30 hres a.m.

N.B. Clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc. le mardi et le jeudi de 9 hres à 11 hres a.m. Entrée: portes des Cliniques Externes. Tél.: 549-2195, local: 316.

Woolco MUSIQUE 75



6.49 chacun
SERGE LAMA
Pleins feux sur...
Album de 2 disques



5.49 chacun
BACHMAN-TURNER OVERDRIVE
Not Fragile



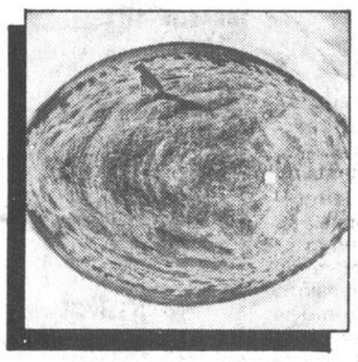
5.49 chacun
ROBERT CHARLEBOIS
Charlebois



MICROSILLONS 4.99
ELTON JOHN
Greatest Hits



BEAU DOMMAGE
Beau Dommage



MIKE OLDFIELD
Hergest Ridge



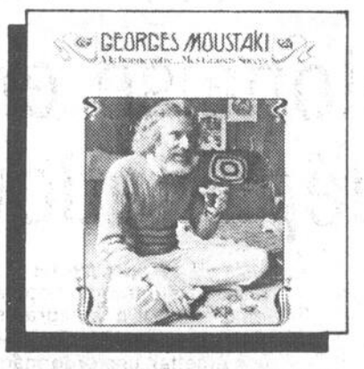
ALICE COOPER
Greatest Hits



SHAWN PHILLIPS
Furthermore



VERONIQUE SANSON
Le Maudit



GEORGES MOUSTAKI
A la bonne vôtre...
Mes Grands Succès



HARMONIUM
Harmonium

RUBANS 8 PISTES
A PRIX D'AUBAINE
★ Pièces instrumentales
★ Musique Western & pop
★ Pièces vocales
★ Groupes
3.99 chacun

MICROSILLONS STEREOS
★ Musique Western
★ Pièces instrumentales
★ Musique pop
★ Pièces vocales
★ Groupes
1.99 chacun

VASTE ASSORTIMENT DE RUBANS 8 PISTES
5.54 chacun

MAGASINS A RAYONS Woolco
1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI
HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres
ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ECHANGE OU ARGENT REMIS

Politique du commerce

L'homme d'affaires doit y participer

QUEBEC (PC) — Le président du Conseil des salaisons du Canada, M. Jos Rapoport, a invité lundi les hommes d'affaires du secteur de l'alimentation à jouer un rôle plus déterminant dans l'élaboration des politiques locales et nationales relatives au commerce.

"Si nous ne participons pas à ce niveau, nous nous réveillerons avec des décisions prises par des groupes plus intéressés à des réponses égoïstes et à court terme, avec des décrets gouvernementaux qui surchargeront nos entreprises d'un tel fardeau que finalement nous laisserons la voie libre au dégoût et à la frustration du socialisme bureaucratique", a commenté M. Rapoport, dans son message d'ouverture du 55ème congrès du Conseil des salaisons du Canada, à Québec.

Au moment où il est de plus en plus question d'une pénurie mondiale d'aliments, il est temps de former un comité permanent d'aviseurs comprenant les producteurs, les salaisons, les détaillants, les consommateurs et le gouvernement' a-t-il suggéré.

"Un tel groupe, comme il a expliqué, pourrait établir les objectifs minimums, et élaborer les meilleures solutions possibles à partir des connaissances et de l'expérience déjà acquises pour la protection et l'amélioration de la qualité de la vie, voire même la survie de notre civilisation moderne".

Le Conseil des salaisons du Canada regroupe plusieurs centaines d'industriels canadiens de l'industrie de la viande, des détaillants en alimentation et gouvernements.

Ce congrès de trois jours a débuté lundi.

Québec doit dorénavant expliciter ses règlements

QUEBEC (PC) — La ville de Québec n'a pas le droit de déléguer à son chef de police le pouvoir de faire observer un règlement municipal sans lui fournir au préalable les normes sur lesquelles il devra baser ses décisions.

Déjà déboutée en Cour suprême en 1953 au sujet de la distribution de tracts et d'imprimés par les Témoins de Jéhovah, la ville de Québec vient d'apprendre de la Cour d'appel que ses règlements 184 et 1425, prohibant la distribution de tracts et de publications dans des endroits publics, sont illégaux parce qu'ils ne fournissent pas au chef de police les conditions dans lesquelles un permis de distribution de tracts doit être accordé ou non.

S'appuyant sur une jurisprudence qui s'est particulièrement développée depuis 1959, le juge André Dubé a déclaré que la fait qu'une municipalité délègue à un employé des pouvoirs particuliers, sans lui fixer des normes de conduite, place ce dernier dans l'obligation de juger au gré de son entière discrétion. Ses décisions sont alors susceptibles d'être influencées par ses convictions politiques, religieuses, sociales, sinon d'être rendues au gré de sa fantaisie.

Office des professions

Les membres externes tiennent leur réunion

MONTREAL (PC) — Les représentants du public auprès des bureaux de direction des corporations professionnelles se sont réunis pour la première fois, mardi, à Montréal.

Les présidents des corporations ont aussi assisté à la séance de travail qui avait pour but de permettre aux "membres externes" de se rencontrer.

La présence de représentants du public au sein des bureaux de direction des corporations professionnelles "constitue une étape positive et importante vers une véritable participation du citoyen au pouvoir", a déclaré Me René Dussault, président de l'Office des professions, en accueillant les "membres externes".

Me Dussault les a exhortés à exploiter au maximum de nouveau mécanisme de participation du public.

"Comme premiers représentants du public, votre contribution à cette expérience originale est fondamentale.

"Vous êtes dans une situation privilégiée pour évaluer l'expérience en cours, pour échanger vos impressions et découvrir des nouvelles formules d'action de manière à percevoir les problèmes les plus significatifs pour le public et à vous en faire le porte-parole efficace aux bureaux de direction dont vous êtes membres", a-t-il conclu.

Famille polonaise en appel de déportation

QUEBEC (PC) — Un avocat du Centre communautaire juridique de Québec, Me Denis April, a déposé, mardi, une requête pour obtenir la permission d'en appeler dans le cas d'une famille polonaise qui est actuellement sous le coup d'une ordonnance de déportation.

M. et Mme Kola Kiamminsky et leur trois enfants, âgés respectivement de 10, 6 et 4 ans, sont hébergés depuis le mois de novembre dernier à la Gare maritime Champlain, à Québec.

Ils sont arrivés au Canada il y a quatre mois après s'être enfuis de Pologne en utilisant de faux passeports. C'est en vain qu'ils ont tenté depuis lors d'obtenir le statut d'immigrants et le 5 février dernier, le ministère de l'Immigration émettait une ordonnance d'expulsion devant être exécutée dans les dix jours.

L'exécution de cette ordonnance est toutefois suspendue en attendant que la Commission d'appel de l'Immigration se soit prononcée sur la requête de Me April.

Ce dernier allègue que les Kiamminsky devraient être considérés comme des réfugiés politiques.

Construction d'un mail à la Plaza Saint-Hubert

MONTREAL (PC) — L'un des centres commerciaux les plus achalandés de Montréal — la Plaza Saint-Hubert — connaîtra peut-être l'an prochain un développement spectaculaire.

Selon le journal La Presse, les dirigeants de la Plaza pourraient, dès mercredi, poser le premier geste en vue de la construction d'un mail fermé de $15 à $20 millions d'ici un an ou deux.

Les architectes Massicotte, Lagacé et Casgrain, réalisateurs du mail Saint-Roch, à Québec, doivent exposer à la direction de la Plaza Saint-Hubert un avant-projet de mail fermé qui relancerait ce centre commercial vers de nouveaux horizons.

On ne cache pas que la Plaza connaît des ennuis depuis quelque temps. Plusieurs magasins y sont vides. La grande succursale de Dupuis Frères quitte les lieux. Et on parle de plusieurs faillites dans les environs.

L'OPTAT intégré aux Affaires sociales

QUEBEC (PC) — L'Office de protection et de traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies — OPTAT — sera intégré prochainement à différents services du ministère des Affaires sociales, a-t-on appris hier de source officielle.

La décision aurait été prise au cours d'une rencontre entre le ministre Claude Forget et les responsables de l'OPTAT.

OPTAT, jusqu'ici un organisme parapublic, continuera à exister tout en poursuivant les mêmes objectifs pour lesquels il a été créé.

Ses 35 employés seront absorbés par différents services du ministère et le président, le Dr André Boudreault, deviendra conseiller-cadre en toxicomanie auprès du sous-ministre des Affaires sociales, le Dr Jacques Brunet.

Woolco

Economisez 7.88 sur une veste genre safari pour hommes



Elégantes vestes en coton brossé, offertes à prix avantageux

A. La mode '75 mettra en vedette la veste genre safari, fraîche et élégante! Cette veste est entièrement doublée en mélange 55% acétate et 45% viscose. Piqûres décoratives; 4 poches appliquées à rabat. Dans les teintes de cuivre, bleu et beige. Tailles: 36 à 42.

B. Cette attrayante veste de coton, genre chemise donne un autre avant-goût de la mode printanière. Doublure confortable en mélange 55% acétate et 45% viscose. Piqûres; 2 poches appliquées à rabat. Dans les teintes de cuivre, bleu et beige. Tailles: 36 à 42.

PRIX COURANT WOOLCO: **29.88** chacune

AU CHOIX **$22** chacune

Magnifique veste genre safari en velours côtelé 100% coton pour hommes

C. Une mode pensée pour l'homme d'action, bien de son temps! Martingale; quatre poches appliquées à rabat. Veste entièrement doublée. Offerte dans le brun et couleur chameau. Tailles: 36 à 44.

29.88 chacune

Souliers sport en suède de peau de porc pour hommes et garçons

Ces souliers de qualité sont très confortables et gardent très longtemps leur belle apparence. Bout genre mocassin et semelle souple en caoutchouc mousse. Tons de brun et de beige. Pointures pour hommes: 7 à 11, sans demi-pointures; pointures pour garçons: 1 à 6, sans demi-pointures.

9.22 LA PAIRE

L'élégance du style safari maintenant à votre portée!

Une veste d'excellente qualité, en un mélange composé de 65% polyester et 35% coton. Doublure 100% acétate. Belles piqûres contrastantes et poches à rabat plaquées. Marine ou beige dans les tailles 36 à 44 pour hommes.

24.88 chacune

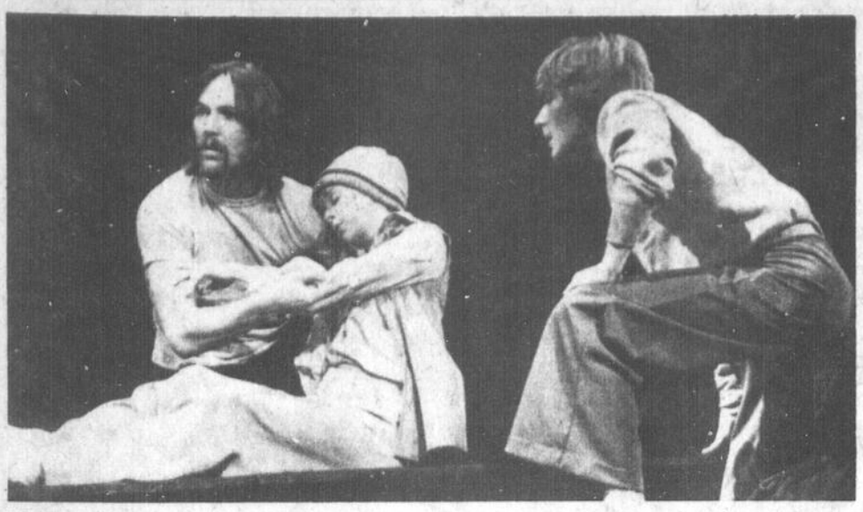
MAGASINS A RAYONS Woolco

1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
ECHANGE OU ARGENT REMIS

ARTS ET SPECTACLES



EN TOURNEE: Stephen Russel (à gauche), Mia Anderson (au centre et Nicholas Pennel, dans une scène de la pièce "The two gentlemen of Verona", de la troupe du Festival de Stratford, en tournée présentement à Winnipeg. (Téléphoto de la P.C.)

Jacques Brel est disparu

BRUXELLES (AFP) — Jacques Brel est-il gravement malade, à bord de son yacht, l'Askoi? Un certain mystère entoure l'état de santé du chanteur de variétés.

Jacques Brel, selon plusieurs sources généralement bien informées, serait actuellement hospitalisé, dans un état grave, à Bruxelles, souffrant d'une grave affection pulmonaire. Il aurait subi, selon des témoignages dignes de foi, une intervention, en novembre dernier, à l'hôpital Edith-Cavell de la capitale belge, mais son état aurait entraîné une seconde opération. Cependant, aucun hôpital bruxellois, susceptible d'avoir accueilli le chanteur, n'a confirmé lundi, la présence dans ses services de l'auteur du Plat Pays.

D'autres informations, recueillies dans l'entourage de Jacques Brel indiquent que le chanteur serait en mer, à bord de son voilier.

Mais, il aurait confié à certains de ses proches que, dans l'éventualité où il serait condamné, il souhaiterait mourir en mer, sur son yacht.

A Paris, l'impresario du chanteur, M. Charly Marouani, a démenti lundi, en début d'après-midi, sur les antennes de France-Inter, les informations sur l'état de santé de Jacques Brel. "Il est quelque part en mer sur son voilier et se porte bien", a affirmé M. Marouani.

Mme Miche Brel, la femme de Jacques Brel, a fait savoir à l'agence Belga que son mari se porte bien, qu'il est actuellement en mer et que les dernières nouvelles qu'elle a reçues de lui datent de samedi dernier.

Alexandra Manet tourne des films éducatifs à l'étranger

PARIS (AFP) — La jeune comédienne québécoise Alexandra Manet, de Montréal, va entreprendre une tournée de plusieurs mois au Québec, en Louisiane, à Haiti, Suisse, Belgique et France pour tourner une série de sketches cinématographiques dans le cadre de la campagne d'enseignement du français à l'étranger, entreprise par la direction des relations culturelles du ministère des Affaires étrangères.

Mlle Manet appartient à la compagnie française "Créations neuf informations" dont le directeur est M. Grandclaude.

Avec un autre acteur et une autre actrice, elle constitue le noyau de la troupe. Celle-ci tournera au Québec trois courts métrages: "Carnaval", "La poupée magnifique" et "Hockey sur glace", un autre sketch sera tourné en Louisiane et deux autres à Haiti.

Dans ces divers films, Mlle Manet interprète 13 chansons. La troupe partira jeudi pour Québec.

Une première série de courts métrages avec la participation de Mlle Manet a été réalisée récemment et sera prochainement diffusée à l'étranger, en particulier à l'intention des stations de télévision, par les soins du service culturel du ministère des Affaires étrangères.

Roman de Claire Blais au cinéma

PARIS (AFP) — Le roman de l'écrivain québécois Marie-Claire Blais "Une saison dans la vie d'Emmanuel" prix Médicis a été porté à l'écran par Claude Weisz et vient de sortir dans les cinémas parisiens.

D'autre part, le réalisateur Georges Pirs vient d'achever un film policier "Sombres vacances" qui se déroule dans le monde de l'auto et de la moto. Dans cet univers de poursuites mouvementées apparaît un cascadeur d'un type assez particulier: le chanteur-auteur-compositeur québécois Robert Charlebois.



DIVORCE PROCHAIN: — Ringo Starr l'un des quatre anciens "Beatles", a annoncé, vendredi, son intention de divorcer prochainement. Parlant à l'aéroport de Londres-Heathrow au moment de partir pour Los Angeles, "Ringo" a déclaré qu'il vivait séparé de sa femme Maureen depuis quelque temps et qu'à son avis, "tout est maintenant fini". Le chanteur, qui était accompagné de sa nouvelle compagne, le mannequin Nancy Andrews, a ajouté qu'il engagerait bientôt des procédures de divorce. Maureen Starr était une amie d'enfance de Ringo. Le couple a trois enfants.

TELEVISION - RADIO - FM

C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9

MERCREDI, 12 FEVRIER

8.45 Mini-Fée (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 You-Hou (C)
10.15 Les contes de la rive
10.30 Départ (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 C'est quoi ça (C)
"La contraception, ce n'est qu'un début"
15.00 Ne coupez pas
16.00 Bobino (C)
16.30 Picotine (C)
17.00 Cinéma pour rire
"Laurel et Hardy sous les verrous"
18.30 Information
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Chapeau melon et bottes de cuir (C)
20.01 La soirée du hockey (C)
"Montréal à Toronto"
22.31 Téléjournal national et international (C)
22.46 Téléjournal provincial (C)
22.54 Nouvelles du sport et météo (C)
23.01 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma
"Bob le flambeur"

JEUDI, 13 FEVRIER

8.45 Bagatelle (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Fablio le magicien (C)
10.30 Départ (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma chez vous
"Le secret de soeur Angèle"
16.00 Bobino (C)
16.30 Grujot et Délicat (C)
17.00 Tarzan (C)
"L'homme léopard"
18.00 Temporel (C)
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Les Pierrafeu (C)
19.30 Les grands films (C)
"Impératrice Sissi"
21.31 Destination monde (C)
22.00 Vedettes en direct (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma strictement pour adultes (C)
"Hôtel de la bricole"

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

MERCREDI, 12 FEVRIER

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin
"Témoin dans la ville"
11.00 Adèle (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond Point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Jinny (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 La soeur volante (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Parle parle jase jase (C)
19.30 Le ranch à Willie (C)
20.00 Les grandes productions (C)
"Mission diabolique"
22.00 Si Québec m'était conté (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée (C)
"Rien ne sert de courir"

JEUDI, 13 FEVRIER

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin
"Un si doux visage"
11.00 Adèle (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond Point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Jinny (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 Thierry la Fronde
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Parle parle jase jase (C)
19.30 Jeudi 7.30 (C)
"Histoire d'un meurtre"
21.30 Vrai ou faux (C)
22.00 Fernand Gignac (C)
22.15 Loto-Perfecta (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée (C)
"Les idoles"



SPECTACLE CONTINU
3 hres p.m. à 3 hres a.m.
HOTEL LAURENTIEN
SALOON
CHICOUTIMI

RADIO-CANADA FM STEREO

MERCREDI

7.00 Radio-Journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio-Journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télévisuelle internationale
9.00 Radio-Journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio-journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Poésies nationales contemporaines
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens
20.00 Radio-Journal
20.03 Littérature au pluriel
20.30 Les grands concerts
22.00 Petits ensembles
22.30 Mosaïques
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio-Journal
24.03 Fin des émissions

JEUDI

7.00 Radio-journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio-journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télévisuelle internationale
9.00 Radio-journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio-journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Du monde entier au coeur du monde
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux mêmes
20.00 Radio-journal
20.03 Des livres et des hommes
20.30 Orchestre symphonique
22.00 Petits ensembles
22.30 La musique à Montréal 1920-1950
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio-journal
24.03 Fin des émissions


TOUJOURS PRÊTE À AIDER

CINEMA

ALMA

Alma
Jusqu'au 13 février inclusivement: "Les pulpeuses" - "Que font ces dames quand leurs maris bossent".

Canadien
Jusqu'au 13 février inclusivement: "LeMans" - "Rio Lobo".

CHICOUTIMI

Cartier
Jusqu'au 13 février inclusivement: "L'astrologie sexuelle" - "Le tango des matelas".

Impérial
Jusqu'au 13 février inclusivement: "Le coup de poing meurtrier" - "Le violent gamin du karaté".

Capitol
Jusqu'au 13 février inclusivement: "Le canardeur" - "Les bootleggers".

BAGOTVILLE

Saguenay
Jusqu'au 13 février inclusivement: "Mon nom est Shangai Joe" - "Société anonyme anti-crime".

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"La maison des filles perdues" - "Les filles du Golden Saloon".

Cinéma 2
"Les aventures d'une jeune veuve" - "7 minutes pour mourir".

Cinéma 3
"L'homme au cerveau greffé" - "Ciakmull le bâtard de Dodge City".

JONQUIERE

Centre
Jusqu'au 13 février inclusivement: "Le coup de poing meurtrier" - "Le violent gamin du karaté".

Bellevue
Jusqu'au 13 février inclusivement: "Le canardeur" - "Les bootleggers".

Elysée
Jusqu'au 13 février inclusivement: "L'astrologie sexuelle" - "Le tango des matelas".

MISTASSINI

Orphéon
Jusqu'au 13 février inclusivement: "Emmanuelle" - "Une journée bien remplie".

ARVIDA

Palace
Jusqu'au 15 février inclusivement: "Papillon".

DOLBEAU

Météore
Jusqu'au 15 février inclusivement: "A coup de magnum" - "Le survivant".

NORMANDIN

Cinéma Le Foyer
Jusqu'au 13 février inclusivement: "Club privé" - "Le journal intime d'une nymphomane".

Héritage-Canada offre cinq prix d'excellence

Héritage Canada poursuit sa politique d'aide au mérite et ajoute cinq prix d'excellence en information, aux bourses et aux prix d'honneur qui faisaient déjà partie de son programme annuel de récompenses, destinés à reconnaître les plus remarquables réalisations dans le domaine de la préservation du patrimoine.

Les récompenses sont offertes à des particuliers, à des groupes, compagnies ou agences qui, sous forme de travaux de recherches ou de textes d'information, d'une activité déterminée, de travaux de rénovation déjà achevés ou de projets en voie d'accomplissement, se sont distingués par un apport digne de mention concernant la restauration, la mise en valeur, la préservation d'édifices ou de sites naturels, tous compris sous le même dénominateur commun de Patrimoine National.

La Bourse Nationale, au montant de $15,000 n'a pas été attribuée l'année dernière faute de candidature méritante, selon le jury. Elle est de nouveau disponible.

Tout candidat intéressé à l'une des quatres séries de récompenses ainsi attribuées doit s'adresser directement au siège social d'Héritage Canada, C.P. 1358, Succursale "B", Ottawa, pour obtenir et remplir un préavis de demande avant le 31 mars 75 et un formulaire d'inscription ou de nomination avant le 30 mai 75.

ACTIVITES ARTISTIQUES

La troupe LA GABOCHE, de Chicoutimi, présentera sa création collective intitulée "Cache-toué pu: on t'a vu", demain, jeudi 13 février, à 20 h. aux deuxième étage du Centre paroissial Sacré-Coeur, à Chicoutimi.

La Commission des Loisirs de Port-Alfred vous informe qu'une deuxième session de cours de flûte à bec vient de débuter et qu'il est encore temps de faire vos inscriptions en communiquant avec M. René Jetté à: 544-3796. Ces cours se donnent tous les mercredis soirs à la Polyvalente de la Baie et ils se termineront à la fin de mai.

FILMS A LA TELEVISION

Les notes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

JONQUIERE - CKRS

SOUS LES VERROUS (4)
Mercredi, 17 h. 00 — E.-U. 1931. Comédie de J. Parrot avec Stan Laurel et Oliver Hardy. - Deux bons bougres échouent en prison où ils font échouer une mutinerie. - Premier long métrage de Laurel et Hardy. Construction épisodique. Bon échantillonage de situation comiques. (e)

BOB LE FLAMBEUR (4)
Mercredi, minuit — Fr. 1956. Drame policier de J.-P. Melville avec Roger Duchesne, Isabelle Corey et Daniel Cauchy. - Un ancien gangster ruiné décide de réaliser un grand coup. - Thème banal traité avec adresse. Excellente photo des scènes de nuit.

LE SECRET DE SOEUR ANGELE (4)
Jeudi, 14 h. 30 — Fr. 1956. Drame de L. Joannon avec Sophie Desmarets, Raf Vallone et Berthe Bovy. - Une jeune religieuse amène un meurtrier à se livrer à la justice. - Sujet quelque peu mélodramatique traité avec conviction. Mise en scène de métier. Interprétation nuancée de S. Desmarets. (a)

CHICOUTIMI - CJPM

MISSION DIABOLIQUE (5)
Mercredi, 20 h. 00 — All. 1957. Drame de guerre de P. May avec Hardy Kruger, Marianne Koch et Michel Auclair. - Des officiers allemands veulent transmettre des plans militaires à la Résistance française. - Scénario intéressant en dépit de quelques invraisemblances. Mise en scène valable. Bons interprètes. (a)

RIEN NE SERT DE COURIR (4)
Mercredi, 23 h. 00 — E.-U. 1966. Comédie de C. Walters avec Cary Grant, Samantha Eggar et Jim Hutton. - Pendant les Jeux Olympiques, à Tokyo, un industriel et un étudiant partagent l'appartement d'une jeune fille. - Rythme dégagé. (a)

UN SI DOUX VISAGE (5)
Jeudi, 09 h. 00 — E.-U. 1952. Drame de O. Premingerr avec Robert Mitchum, Jean Simmons et Herbert Marshall. - Sous une physionomie agréable, une jeune fille cache une âme perverse. - Thème peu vraisemblable.

INCROYABLE!
IL RESTE 20,000 VOLUMES A liquider à...
25¢ — 50¢ — $1.00
IL RESTE 4 JOURS
POUR EN PROFITER!
La vente a lieu dans l'ancien local POTVIN & TREMBLAY. 453, rue Racine est.
Librairie Régionale Inc.
461, RACINE EST, CHICOUTIMI

Face aux géants de l'air

Les compagnies aériennes régionales sont bafouées

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — En plus de subir depuis le printemps dernier la concurrence des transporteurs américains sur les vols nolisés en partance du Canada, les compagnies aériennes régionales se sentent écrasées et bafouées par la société Air Canada.

M. Lionel Chevrier, président de Québecair, a ainsi exprimé, dans une causerie prononcée mardi à Québec, ses vives inquiétudes quant à l'avenir des transporteurs régionaux et leurs chances d'expansion.

L'ex-ministre fédéral des Transports exhorte le gouvernement d'Ottawa à intervenir auprès d'Air Canada pour que cette société abandonne la ligne Montréal-Québec-Sept-Iles, "pour que notre compagnie nationale exerce sa compétence sur un réseau plus conforme à sa vocation".

D'autre part, M. Chevrier estime qu'il est urgent que le ministère des Transports définisse les critères d'attribution des routes transfrontalières aux transporteurs régionaux, "routes sans lesquelles ceux-ci sont menacés d'asphyxie".

Pertes

"Ces mesures sont primordiales pour le développement de Québecair, dit-il, son expansion en dépend". Les accords bilatéraux intervenus en mai dernier entre le Canada et les Etats-Unis occasionnent plusieurs millions de perte pour Québecair et "la dilution du marché va nécéssairement entraîner un ralentissement dans l'acquisition de nouveaux appareils".

M. Chevrier soutient que ces accords, auxquels les transporteurs régionaux n'ont été invités à participer, note-t-il au passage, ne semblent pas à l'avantage du Canada.

Notre pays obtient le droit d'exploiter 15 nouvelles routes d'ici 1978 et les Etats-Unis en obtiennent 24 d'ici la même période. "Les transporteurs régionaux n'ont eu que les miettes et l'accord final prévoit que les transporteurs américains pourront obtenir jusqu'à 20 pour cent du marché des vols nolisés en partance du Canada".

Manque de civisme

Mais M. Chevrier est passablement irrité depuis qu'il vient d'apprendre qu'Air Canada avait entrepris des démarches auprès du "Civil Aeronautics Board", un tribunal quasi-judiciaire de Washington, "pour s'opposer catégoriquement à tout assouplissement des règles de nolisements aux Etats-Unis, qui seraient à l'avantage des transporteurs régionaux".

"L'attitude d'Air Canada dans cette affaire révèle un manque de civisme inexcusable de la part d'une entreprise nationale qui, en l'occurence, n'hésite pas à faire appel à un organisme américain pour causer du tort et freiner le développement d'entreprises canadiennes, appartenant à des Canadiens et procurant de l'emploi à des Canadiens".

M. Chevrier ajoute que le mal ne s'arrête pas là. La compagnie Québecair a fait des pieds et des mains pour obtenir la ligne Québec-New York. Cette ligne a finalement été accordée à Air Canada et M. Chevrier en a fait son deuil.

Vocation régionale

Sur son territoire qui s'étend dans tout le Québec à partir de l'Est de Montréal, Québecair doit également subir la concurrence de Air Canada, sur les routes Montréal-Sept-Iles et Québec-Sept-Iles.

En 1971, Air Canada a délaissé la liaison Saguenay-Bagotville, conformément à la nouvelle politique fédérale qui favorise le transfert des routes régionales à des compagnies régionales.

M. Chevrier considère qu'Air Canada devrait maintenant se départir de la ligne Montréal-Sept-Iles, mais la compagnie nationale s'objecte catégoriquement à ce transfert.

Il voudrait aussi que le fédéral élimine la restriction qui empêche Québecair d'assurer des services directs entre Montréal et Sept-Iles, sans passer par un troisième point.

M. Chevrier comprend mal l'entêtement de Air Canada, puisque cette ligne ne représente même pas un demi pour cent de son marché, alors que pour Québecair, elle constitue un marché majeur de 15 pour cent de son marché total.

Vols règlementés

Assez curieusement, le président d'Air Canada, M. Yves Pratte, a également lancé un appel au fédéral la semaine dernière pour que les vols nolisés soient beaucoup mieux règlementés.

Parlant devant la Chambre de Commerce à Montréal, M. Pratte a imputé le déficit de $9 millions d'Air Canada en 1974 à la grande liberté de manoeuvre dont jouissent les affréteurs privés, qui n'ont pas à supporter les lourdes responsabilités sociales d'une société comme Air Canada.

Le président de cette société appréhende lui aussi le relèvement des prix, la diminution de la fréquence des services et un frein à l'expansion, si le fédéral ne réintroduit pas au plus tôt des règles plus strictes entre partenaires d'une même industrie.

M. Chevrier a d'ailleurs terminé sa causerie à Québec sur ces mots: "La distance entre Québec et Ottawa est bien courte. Espérons que l'écho de notre voix se fera entendre au Conseil des ministres et sur la colline parlementaire" M. Pratte, quant à lui, a parlé la semaine dernière à un point situé encore plus près d'Ottawa.



BAFOUEES — Les compagnies aériennes régionales se sentent bafouées autant par les grands transporteurs américains que par la compagnie Air Canada.



BOF! — "On m'avait bien dit que les Forces armées devait former des gens d'élite. Mais si l'élite se retrouve ainsi mal placée, je rends l'uniforme". Dixit un capitaine désirant conserver l'anonymat militaire...

Production bovine

L'absence de relève aidera la reprise

QUEBEC (PC) — L'absence de relève agricole et l'exode des populations rurales vers les centres urbains peuvent favoriser une reprise de la production bovine au Québec, production qui s'est développée beaucoup plus lentement dans l'est que dans l'ouest du pays.

C'est du moins l'opinion exrpimée mardi par M. Orance Manville, de la ferme d'élevage Roda Inc., de Saint-Anicet, comté de Huntingdon, alors qu'il participait à un colloque sur l'avenir de l'industrie bovine dans l'est du Canada, dans le cadre du 55ième congrès annuel du Conseil des salaisons du Canada, qui se tient depuis lundi à Québec.

Selon lui, l'agriculture ne peut que profiter de la disparition des milliers de petites fermes ayant une main-d'oeuvre agricole nombreuse.

Ce qu'il faut pour rentabiliser cette industrie, c'est pouvoir utiliser de grandes superficies en culture et un minimum d'ouvriers, soutient le "rancher" québécois.

Croissance limitée

Ce colloque a permis de constater cependant que les terres qui sont libérées et qui pourraient être mises en valeur avec l'industrie de l'élevage du bovin de boucherie sont localisées dans les régions dites marginales. En raison des exigences sociales, l'exploitant agricole préfère se rapprocher des grands centres, et par conséquent, l'introduction de nouveaux exploitants dans les régions marginales tarde à se faire.

Le problème se pose aussi pour le capital et les mêmes arguments reviennent. "Les pourvoyeurs de capital ou les institutions financières de crédit ne veulent pas prêter dans des régions considérées marginales," ajoute encore M. Mainville.

Pour ces motifs, a-t-il conclu, le développement de l'industrie bovine aura une croissance encore limitée à 2 ou 5 pour cent par année.

L'Associated Textile doit s'occuper des Colombiens

CAP-DE-LA-MADELEINE (PC) — Selon le chef intérimaire de l'Union nationale, c'est à la société Associated Textile qu'incombe la responsabilité de trouver du travail aux 37 tisserands colombiens de Louiseville qui sont menacés d'expulsion du pays.

Au cours d'une interview avec "Le Nouvelliste", mardi, M. Maurice Bellemare a déclaré: "Si j'avais un voeu à émettre, ce serait que la compagnie, qui est responsable de leur arrivée ici, puisse s'en occuper et dépenser autant d'argent pour les intégrer qu'elle en a dépensé pour aller les chercher".

Les Colombiens, qui devaient quitter le Canada en fin de janvier, ont obtenu un délai de 30 jours de M. Robert Andras, ministre fédéral de l'Immigration.

Cette mesure, a commenté le ministre, "vaut mieux que rien, mais ce n'est pas assez".

Le chef de l'UN se demande si on a le droit de déraciner ainsi des gens de leur milieu pour "les attirer dans un guet- apens".

Engagés par l'Associated Textile, les tisserands colombiens ont été licenciés, en même temps que plusieurs autres employés, à cause du malaise qui sévit dans l'industrie du textile.

Depuis ce temps, plusieurs associations, dont le syndicat des employés de la compagnie, se sont prononcées en faveur de leur établissement définitif au pays.

Canadian Copper

Un ouvrier se plaint, "t'es un menteur"

MONTREAL (PC) — "Si vous continuez à pousser les gars comme ça, quelqu'un va finir par mourir dans ce coin-là."

Tel est l'avertissement prophétique qu'aurait lancé un ouvrier de la Canadian Copper Refiners à son contremaître senior, le 3 janvier dernier, au moment même où cet ouvrier et ses collègues ressentaient les premiers symptômes de l'empoisonnement à l'hydrogène arsénié (arsine) qui devait faire deux morts.

M. Milos Cvetic a en effet déclaré, mardi, à l'enquête du coroner, qu'au moment où il s'est plaint des malaises qu'il ressentait, son contremaître senior, M. Rolland Dupuis, l'a traité de menteur et l'a obligé à reprendre son travail à proximité des bassins de purification d'où provenaient les gaz toxiques.

De son poste d'observation particulièrement exposé, M. Cvetic a dit qu'il voyait parfaitement les gaz se dégager du liquide en ébullition. Il a aussi déclaré qu'il avait demandé à plusieurs reprises qu'on ajoute de l'huile à la surface du bassin pour empêcher les dégagements de gaz. Ce n'est qu'au bout de 90 minutes qu'on aurait satisfait à ses récriminations.

Cet ouvrier a aussi noté la présence d'un brouillard bleuté avec des reflets dorés. C'est la première fois qu'il observait un tel phénomène, a-t-il dit.

Face au chômage

Québec n'admet pas la réalité économique

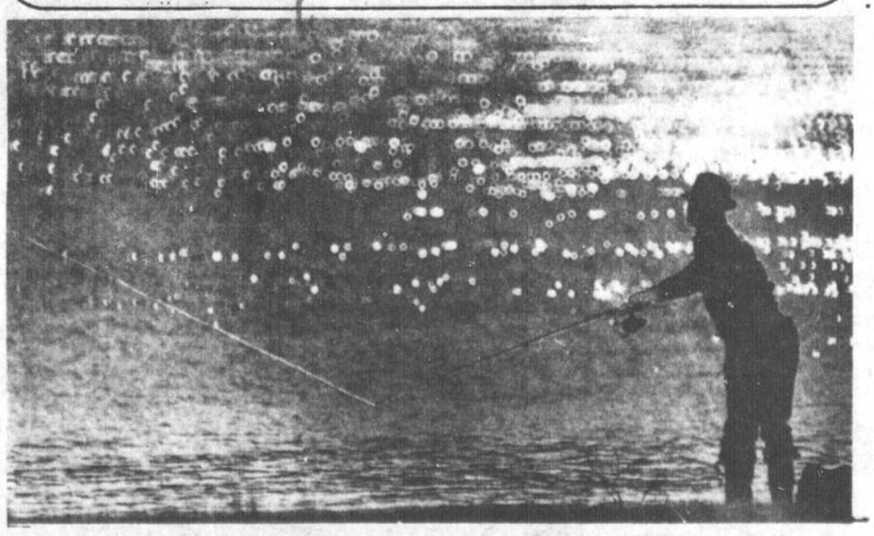
QUEBEC (PC) — Commentant le taux du chômage au Québec, le chef de l'Opposition s'est étonné que, dans une conjoncture aussi difficile, le gouvernement Bourassa n'ait annoncé aucun programme de relance.

Statistique Canada a annoncé hier matin que le taux du chômage au Québec était de 10.3 pour cent, le sommet le plus élevé atteint depuis 12 ans, en janvier 1963.

M. Jacques-Yvan Morin a accusé le gouvernement de s'acharner à décrire en rose "une situation économique de plus en plus désastreuse".

Dans un communiqué remis à la presse, M. Morin a déclaré qu'il était "inadmissible qu'en décembre 1974 le ministre de l'Industrie et du Commerce ait fait preuve, dans l'élaboration de ses perspectives économiques pour l'année 1975, d'un optimisme aussi aveugle".

Pour montrer que la situation se détériore de plus en plus, M. Morin a souligné que le taux du chômage du Québec, qui était de 6.5 p.c. en novembre, a depuis fait deux bonds spectaculaires: 8.2 p.c. en décembre et 10.3 p.c. en janvier.



VAS-Y — Imaginez-vous un moment sur les bords d'une rivière poissonneuse, en plein mois de juillet, pêchant la fameuse truite arc-en-ciel, par une température de plus 65. Surtout, ne faites que vous imaginez que vous y êtes!

Les annonces classées du "QUOTIDIEN" c'est votre "MARCHE GENERAL"

CLINT EASTWOOD
Il a sept minutes pour devenir riche...
"LE CANARDEUR"

AU MEME PROGRAMME LES **BOOTLEGGERS**
— CE SOIR —
Bootleggers: 7 h. 30.
Canardeur: 8 h. 55 p.m.

CAPITOL CHICOUTIMI
77 EST, RUE RACINE
TEL.: 543-3280
BELLEVUE JONQUIERE
RUE ST-HUBERT ET CENT
TEL.: 542-5519

2 FILMS POUR ADULTES — 18 ANS
ASTROLOGIE SEXUELLE
TANGO: 7.00 ET 9.40 P.M.
ASTROLOGIE: 8.25 P.M.
Le Tango des Matelas
CARTIER CHICOUTIMI
291 EST, RUE RACINE
TEL.: 543-3138
ELYSEE KENOGAMI
8, RUE STE-FAMILLE
TEL.: 542-5701

SUPER KARATE KUNG FU — 2 FOIS PLUS D'ACTION — 14 ANS
LE VIOLENT GAMIN du KARATE — COUP POING MEURTRIER
IMPERIAL CHICOUTIMI
120 OUEST, RUE PRICE
TEL.: 543-5580
CENTRE JONQUIERE
554, ST-DOMINIQUE
TEL.: 542-6901

HORAIRE SHANGAI JOE: 7.00 et 10.00 p.m.
SOCIETE 8.25 p.m.
UN KARATE-WESTERN
MON NOM EST SHANGAI JOE — CHEN LEE
Société Anonyme ANTI-CRIMES
SAGUENAY BAGOTVILLE
430, RUE ELGIN
TEL.: 544-4611

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME — BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI

LA MAISON DES FILLES PERDUES — 18 ANS
— AUSSI —
LES FILLES DU GOLDEN SALOON
SUR SEMAINE
La maison: 6:15 - 9:40
Les filles: 7:55
SAMEDI ET DIMANCHE
La maison: 2:25 - 6:00 - 9:35
Les filles: 12:35 - 4:10 - 7:45
CINEMA 1

DOMINIQUE MICHEL
LES AVENTURES D'UNE JEUNE VEUVE — POUR TOUS
— AUSSI —
7 MINUTES POUR MOURIR
3ième semaine
SUR SEMAINE
Veuve: 6:15 - 9:20
7 minutes: 7:55
SAMEDI ET DIMANCHE
Veuve: 12:20 - 3:25 - 6:30 - 9:35
7 minutes: 2:00 - 5:05 - 8:10
CINEMA 2

le film le plus émouvant de l'année !..
14 ANS
L'HOMME AU CERVEAU GREFFÉ
2ième film — CIAKMULL LE BATARD DE DODGE CITY
SUR SEMAINE
Cerveau: 6:20 - 9:45
Ciakmull: 8:00
SAMEDI ET DIMANCHE
Cerveau: 2:10 - 5:45 - 9:20
Ciakmull: 12:20 - 3:55 - 7:30
CINEMA 3

Côte-Nord et Baie James

Une liste noire de travailleurs sur les chantiers

SEPT-ILES (PC) — Une liste noire portant les noms d'une centaine de travailleurs circule depuis un certain temps sur les chantiers de construction de la Côte-Nord, du Nouveau-Québec et de la Baie James.

C'est du moins ce que soutient le coordonnateur de la FTQ Construction sur la Côte-Nord, M.Yvan Coulombe.

Au cours d'une rencontre avec des journalistes, lundi, à Sept-Iles, M. Coulombe a affirmé que plusieurs entrepreneurs avaient été expressément invités par de grandes compagnies à ne pas embaucher les travailleurs dont les noms figurent sur cette liste.

Il a réclamé une enquête du ministère du Travail au sujet de cette situation qu'il se propose d'ailleurs d'aller dénoncer dès la semaine prochaine devant la Commission Cliche.

M. Coulombe s'en est pris à la Québec Cartier Mining qui, selon lui, contribue largement à allonger cette liste "en barrant sans aucune raison un certain nombre de travailleurs."

Les employés "barrés" au Mont-Wright ne pourraient plus entrer sur d'autres chantiers du Québec par la suite.

TROIS CAS

Le coordonnateur syndical a cité les cas de trois travailleurs de la Dominion Bridge, une sous-traitante de Québec Cartier Mining, à Mont-Wright, dont les noms auraient été ajoutés à la liste noire, la semaine dernière.

Deux de ces travailleurs auraient été avisés à la dernière minute de ne pas se rendre à Mont-Wright, parce que la compagnie était revenue sur sa décision de les embaucher, tandis que le troisième, qui était déjà sur le chantier, aurait été renvoyé.

M. Coulombe a dénoncé l'ingérence de la compagnie Québec Cartier à l'intérieur des compagnies sous-traitantes.

Il a aussi accusé l'entreprise minière de faire de l'espionnage par le biais de caméras placées près des enregistreuses de temps, tandis que des gardiens installés sur le toit du moulin, à Mont-Wright, surveilleraient les travailleurs au moyen de lunettes d'approche.

UN GRAND CHOIX VOUS EST OFFERT POUR ECONOMISER



SAUCE HOT-CHICKEN, Provigo BOITE 14 ONCES .24

ANANAS TRANCHES PROVIGO BTE. 19 OZ .55

HUILE	VEGETALE, PROVIGO BOUT. 32 ONCES	1.65
KETCHUP	PROVIGO BOUT. 32 ONCES	.95
LIQUEURS	ZIP-TOP, PROVIGO ASST. 10 ONCES	.16
SAUCE	A SALADE, PROVIGO JARRE 16 ONCES	.71
SHAMPOING	ASSORTI PROVIGO, 24 OZ	1.09
BAS	CULOTTE, PROVIGO, ASST. UNE GRANDEUR, LA PAIRE	.79

...oui chez Provipop nous offrons un service devenu rare de nos jours. Lorsque vous ne pouvez emporter votre commande avec vous, il nous fait toujours plaisir de livrer chez vous votre commande...
car votre clientèle nous tient à coeur.

VIANDES A VOTRE CHOIX!

ROTI DE BOEUF HAUT DE COTES 'A' ROUGE LA LIVRE .99



ROTI	DE COTES CROISEES BOEUF "A" ROUGE-LA LB	1.29
BOEUF	HACHE - FRAIS ET MAIGRE-LA LIVRE	.63
SMOKED-MEAT	Coorsh 2 onces	4 POUR 1.23
SALADE	DE CHOUX COORSH-16 ONCES	.49

SERVICE EXCELLENT DU LIVREUR



PROVIPOP C'EST LE MAITRE DU SERVICE AUX CLIENTS

GRUAU	INSTANTANE 44 OZ RAPIDE 3 LIVRES	.85
FEVES JAUNES	IDEAL-19 OZ COUPEES-CHOIX	.31
CUP-A-SOUP	LIPTON-4 ENV. SAVEUR ASST.	.51
BEURRE	ARACHIDES-YORK JARRE PLAST. 3 LIVRES	2.00
RAGOUT	CORDON BLEU ASST. BTE. 15 OZ.	.65
WHEATABIX	CEREAL BTE. 14 OZ	.71
JUS F.B.I.	ORANGE JARRE 64 OZ	.85
CREME	A CAFE EN POUDRE COFFEE MATE 16 OZ	1.30
CAFE Instant	MAXWELL HOUSE JARRE 10 OZ	2.39
BISCUITS	HARNOIS PAPINEAU BOITE 13 ONCES	.82
THE SALADA	ORANGE PEKOE SAC DE 120	2.00
PUSS'N'BOOTS	BOUCHEE CHAT ASST. BTE. 12 OZ	.67
LYSOL	NETTOYEUR A TOILETTE ULTRA - BOITE 16 ONCES	.59

PATE A DENTS	COLGATE 50 Milligrammes	.55
SAVON DIAL	REGULIER PQT. 4 BARRES	.85
DETERGENT	JOY-LIQUIDE CITRON 32 OZ	.75
NETTOYEUR	A EVIER-COMET PQT. 2 x 22 ONCES	.85
OXYDOL	DETERGENT EN POUDRE KING - SIZE	2.19

demandez les menus économiques de Soeur Berthe



Cette semaine, demandez votre fascicule No-

BISCUITS SODA-SALES-CHRISTIE BOITE 2 LIVRES $1.15

LE MAITRE DU SERVICE AUX CLIENTS
SPECIAUX
QUALITE

FRUITS ET LEGUMES FRAIS!

CELERI CALIFORNIE No-1 GROSSEUR 24, CH. .39



Pommes Mc-Intosh	DU QUEBEC, SAC CELLO	3 LBS .69
Echalotes fraiches	ETATS-UNIS No-1	2 PQTS .39
Bananes Amigo	ETATS-UNIS No-1, LA LIVRE	.19

N'OUBLIEZ PAS VOS... CERTIFICATS DE NOEL
EN VENTE EN TOUT TEMPS $1.00 CHACUN

MELANGE GATEAU-MONARCH-19 OZ BLANC-CHOCOLAT-DORE-CERISE-CITRON .70

"KAM" PAIN DE VIANDE, MAPLE LEAF OU BACON FUME-BOITE 12 ONCES .73

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 10 AU 15 FEVRIER 1975.
LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Sport

Beautyrest
...la nuit prepare le jour
SIMMONS
POTVIN TREMBLAY meubles

Hunter provoque une prise de conscience par ses méthodes

Pendant que Bill Hunter, des Oilers d'Edmonton, se replie sur des méthodes draconiennes pour faire travailler ses hommes, l'avocat torontois Alan Eagleson entend trouver les moyens nécessaires pour délivrer ses protégés des amendes.

Deux solitudes. Le représentant de joueurs jamais satisfait des incroyables privilèges arrachés par ses patineurs ces dernières années, et les dirigeants d'équipe à la recherche de moyens pour fouetter les athlètes devant un public qui en a marre des piètres performances qu'on lui met sous la dent.

Une clause du contrat de l'AMH précise qu'un athlète "doit donner sont plein rendement". Conscient que plusieurs de leurs porte-couleurs se sont écartés de cette clause, les Oilers d'Edmonton annoncent qu'à l'avenir ils suspendraient sans salaires les fautifs.

Les Oilers ont cependant nié qu'ils poursuivraient en dommages les joueurs qui ne respectent pas la clause de ce contrat.

Qui peut faire la preuve devant un tribunal qu'un joueur de hockey ne va pas à la limite de ses ressources? On peut le penser, sans doute, mais avant de suspendre un athlète sans paye, il faut plus que des présomptions. Bill Hunter et les administrateurs des Oilers d'Edmonton risquent de mettre le pied sur une pelure de banane.



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

Hunter n'est pas sans le savoir. Il cherche plutôt en brandissant cette menace, un moyen pour secouer sa troupe.

Les dispositions qu'entend prendre Bill Hunter font grand bruit. Elles sont à la mesure de la crise que traverse aujourd'hui le hockey. Pour une raison ou pour une autre, l'indifférence semble plus prononcée à Edmonton qu'ailleurs.

En fait, si j'en crois les commentaires entendus lors de mon dernier voyage à Edmonton, à l'occasion de la joute d'étoiles, les Oilers décevaient grandement les foules de 15,000 spectateurs qu'on relevait au nouveau Colisée d'Edmonton.

Les amateurs de l'endroit étaient ahuris par le jeu négligé des Oilers, et l'on prédisait déjà que les belles foules ne tarderaient pas à disparaître si l'on n'apportait pas de correctifs.

Les Oilers sont allés chercher quelques noms percutants l'été dernier, mais leur joueur le plus productif est un garçon de 19 ans, Mike Rogers.

Finies les amendes

Par contraste aux mesures de la direction des Oilers d'Edmonton, l'avocat torontois Alan Eagleson scrute la possibilité d'éliminer l'aiguillon des amendes.

"Il n'y a plus d'amendes pour jeu indifférent, affirme l'avocat de l'Association des joueurs. Nous avons jugé que les équipes possédaient des moyens suffisants, dans ce domaine, en réduisant le salaire du joueur fautif au moment des négociations de contrat. Nous avons plaidé, et nous avons gagné sur ce point avec les propriétaires.

Ce genre de menaces ne devrait pas être constamment brandis à la face d'un joueur".

Cependant d'autres formes d'amendes sont toujours en vigueur, appliquées au bris d'un couvre-feu par exemple, ou à d'autres accrocs à la discipline.

Il y a aussi les amendes imposées par la ligue pour empêcher que le banc se vide à l'occasion de bagarres.

Voilà que l'avocat torontois regarde ce champ des amendes comme un nouveau territoire de chasse.

Grâce à Eagleson et Cie, les patineurs ont l'air de véritables cuirassés. Les contrats sont munis de clauses interminables protégeant les joueurs de séjours dans les ligues mineures, de coupures de revenus, du désagrément des transactions, pactes parfois assortis de boni, de voitures, de chalets, et autres "gadgets". Et voilà qu'on songe maintenant à les blinder contre les amendes.

Trop, c'est trop. Les plantureux contrats engendrent l'indifférence. Bill Hunter risque de se fracasser la mâchoire s'il met sa menace à exécution. Mais il a au moins le mérite de provoquer une prise de conscience.

Le hockey à Laval

Après une longue absence, le hockey reprendra ses droits à l'université Laval, l'an prochain, où l'on entend réunir une équipe universitaire de fort calibre... La patinoire de l'université, qui comprendra 2,000 sièges, sera prête en août prochain...

Déjà on prépare le recrutement chez des jeunes désireux de faire des études tout en préparant une carrière de hockey... Il y a peu d'exemples de ce cheminement au Québec, mais il y a tout de même Larry Carrière, des Sabres de Buffalo.

L'avocat Guy Bertrand, qui s'occupe des affaires du jeune Réal Cloutier espère que le séjour de son protégé sur le banc ne se prolongera pas trop longtemps. "Réal a une confiance extraordinaire en lui, dit-il.

C'est sûrement un atout majeur, et il est important que cette confiance ne soit pas abîmée".

Partout où le hockey est confronté avec le basketball, le sport national canadien prend ordinairement le dessus, et l'histoire est en train de se répéter à Washington...

En dépit de la meilleure fiche de la National Basketball Association, les Bullets de Washington affichent une moyenne de 8,609 spectateurs, une perte considérable sur l'an dernier. Pendant ce temps les Capitals de la LNH, en dépit de leur médiocrité, se sont assuré l'appui moyen de 9,597 partisans à Washington.

Les Saguenéens s'inclinent encore

La présence d'un lutteur ne suffit pas

HULL — Malgré la présence du lutteur Pierre Lefèvre, les Saguenéens de Chicoutimi n'ont pas réussi à sortir de leur torpeur et ils ont encaissé une défaite de 7 à 1, hier soir, devant les Festivals de Hull.

La recrue Denis Pomerleau et le défenseur Rick Garcia ont dirigé l'offensive des Hullois en enfilant chacun deux buts, de même que Jim Montgomery qui s'est permis deux aides en plus d'une paire de buts. Sylvain Locas a marqué l'unique filet des Saguenéens.

Les Festivals se sont emparés d'une avance de trois points dès le premier engagement, lequel fut marqué d'une violente altercation entre Claude Giguère et Pierre Brunet. Giguère a nettement eu le dessus sur son rival.

Quelques minutes plus tard, Marc Desforges en venait aux coups avec Pierre Grandmaître. Les deux belligérants écopèrent de majeures. Une autre échauffourée, vers la fin du match, devait impliquer Pierre-Yves Giroux et Armel Drapeau.

Les Hullois ont nettement dominé leurs adversaires, décochant un total de 46 lancers contre la cage des Saguenéens, protégée par Jean Bélisle pour un deuxième match d'affilée.

Du côté opposé, le portier des Hullois a eu la vie beaucoup plus aisée, n'ayant qu'à repousser 24 lancers, dont plusieurs de longue distance.

A la suite de cette 25ième victoire de la saison, les Festivals ont consolidé leur emprise sur le quatrième rang de leur section et devancent maintenant Laval six points, en plus d'avoir deux matches en main. Soulignons qu'ils évoluent également pour une moyenne de .500.

Pour leur part, les Saguenéens ont ainsi disputé un treizième match d'affilée sans connaître les joies de la victoire. Ils se voient dangereusement menacés par les Eperviers de Sorel qui les talonnent avec trois points de retard.

La carrière de Lefèvre dans la LJMQ aura été plutôt brève

HULL — La carrière de hockeyeur de Pierre Lefèvre aura été de courte durée, soit l'instant d'un jour.

En effet, le robuste athlète de 19 ans n'aura eu besoin d'endosser l'uniforme des Saguenéens que pendant vingt minutes pour constater toute la différence entre le métier de lutteur et celui de hockeyeur.

Aussi, Lefèvre devait-il se déchausser à la fin de la première période et annoncer sa retraite à l'instructeur Yvan Gingras... à l'issue de la rencontre.

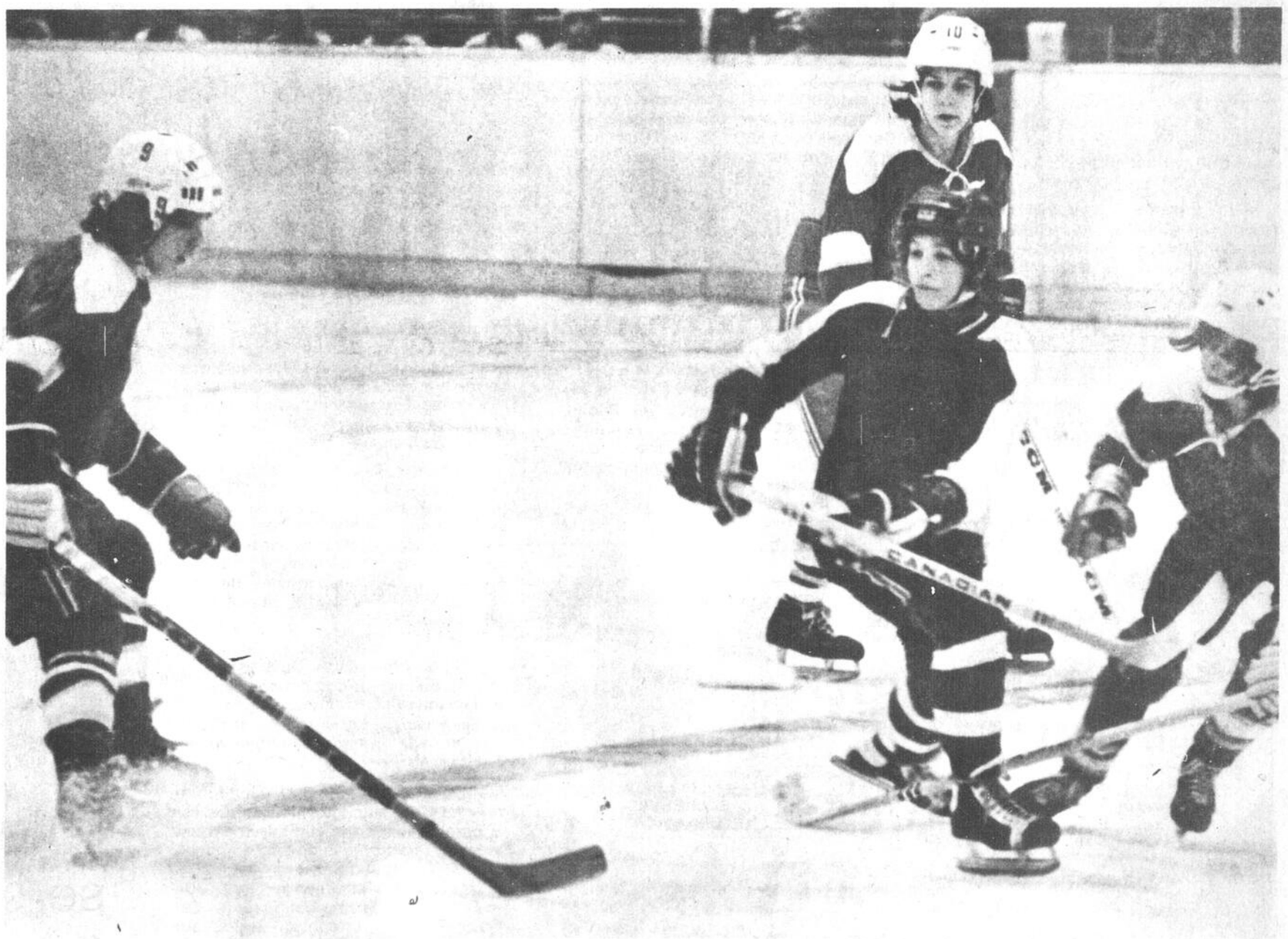
"Le calibre de jeu est trop fort pour moi", de prétexter l'athlète de l'Assomption qui n'avait pas joué depuis son stage chez les midgets.

"Je n'ai pas joué au hockey organisé depuis trois ans". Je devais participer au champ d'entraînement d'une équipe juvénile, mais j'ai opté pour la lutte après avoir reçu un offre plus intéressante".

Doué d'un physique imposant, Lefèvre a toujours cru d'ailleurs qu'il avait plus d'avenir dans la lutte que dans le hockey.

"C'est beaucoup plus difficile de faire carrière au hockey. Il y a quantité de bons joueurs à travers le pays. Le nombre est plus restreint à la lutte".

Ainsi donc Lefèvre retournera à ses premières amours, la lutte, laissant les Saguenéens à la recherche d'un policier capable d'assurer la protection à l'équipe locale.



MALCHANCEUX — Même après avoir dominé durant tout le match, le Secteur 2 de Chicoutimi s'est fait jouer un vilain tour par les Nordiques de Chicoutimi-Nord, qui l'ont emporté 1-0, hier soir, au Tournoi provincial de hockey bantam de Chicoutimi.

Tournoi bantam

Chicoutimi fait tout, sauf compter

par Pierre Raymond

CHICOUTIMI — La première édition du Tournoi provincial de hockey bantam de Chicoutimi a débuté sur le bon pied, hier soir, lorsque plus de 1,200 personnes ont franchi les guichets du centre Georges-Vézina.

Malgré le léger retard enregistré à l'horaire prévue, le spectacle a semblé plaire à la foule. Notamment, la rencontre opposant le Secteur 2 de Chicoutimi aux Nordiques de la paroisse Ste-Claire de Chicoutimi-Nord a suscité le plus d'intérêt.

Le pointage nul de 0 à 0 au terme de la troisième période a obligé une période supplémentaire pour déterminer un vainqueur.

Le Secteur 2 qui, jusque-là, avait contrôlé le jeu à sa guise, a déçu ses nombreux supporteurs par son manque de précision devant la cage des Nordiques, brillamment protégée par Christian Tremblay.

Les joueurs de Chicoutimi ont nettement manqué de précohésion dans leur façon de terminer les jeux. Leur manière de contrôler la rondelle en territoire ennemi a rapidement exaspéré les partisans.

Comme il fallait un peut s'y attendre, une échappée de Denis Verville a procuré la victoire aux Nordiques qui ont évidemment porté leur portier en triomphe.

Pendant que l'instructeur des vainqueurs, Vincent Boucher, se faisait littéralement enguirlander par une "amie" des Nordiques qui revendiquait, semble-t-il, le droit de son petit frère de jouer sur l'équipe, le vestiaire des vaincus prenait l'allure d'un salon mortuaire.

Serge Beaudoin, le diminutif défenseur du Secteur 2 qui a reçu à tout moment l'appui de la foule, pleurait à chaudes larmes. Le jeune Beaudoin acceptait difficilement cette défaite imprévue de son équipe.

Pierre Dufresne, le jeune pilote du Secteur 2, sans l'avouer, craignait une telle tournure. Les siens avaient manqué beaucoup trop de buts dans le match pour en sortir avec les honneurs.

"Ils ont joué à la vedette durant la première période. Ils paraissaient trop sûr d'eux", révélait Dufresne. "Tu sais, ces joueurs ne sont pas habitués de jouer devant autant de monde. Avant la joute, j'ai tout tenté pour les calmer. Je leur ai dit de se coucher, de penser à autre chose mais rien n'y fit".

Dufresne n'a pas reconnu ses joueurs. "Ils n'ont pas l'habitude de jouer si mal devant un filet adverse. La nervosité, je crois. Il étaient très nerveux. Ils apprendront".

Dans un autre match, Dany Kirouack, des Barons de Kénogami, a causé l'élimination des Flyers de la Base de Bagotville en marquant trois buts rapides en première période. Les Barons ont finalement gagné 4 à 2.

Dans le match d'ouverture, le St-Raphaël de Jonquière a facilement vaincu les Eclairs de Port-Alfred 6 à 2. Enfin, deux buts de Jean Dufour, des Mohacks d'Arvida ont permis un gain de 5 à 2 aux dépens d'une formation de Jonquière.

Le président de l'organisation, M. Claude Blackburn, a confié son optimisme en prévision des prochains jours. "La première journée s'est déroulée sans aucune embûche.

Les premiers chiffres d'assistances nous permet d'envisager notre objectif de 20,000 personnes", a soumis M. Blackburn.

Les Islanders continuent leur bonhomme de chemin

(Selon PA) — Jude Drouin a marqué à 5:12 de la troisième période hier soir pour procurer une victoire de 2-1 aux Islanders de New York contre les Penguins de Pittsburgh dans un match de la Ligue nationale de hockey, à Uniondale.

Clark Gillies a déjoué Gary Inness lors d'un avantage numérique à la fin du premier engagement pour enregistrer le premier filet des Islanders.

Lowell MacDonald a marqué l'unique filet des Penguins au milieu du deuxième engagement pour priver Billy Smith du blanchissage.

Bill Collins et Pierre Plante ont marqué des buts rapides en deuxième période hier soir pour aider les Blues de St-Louis à disposer des Flyers de Philadelphie 3-1, à St-Louis.

Le gardien recrue Yves Bélanger a effectué 35 arrêts, dont 16 en troisième période, pour mériter sa première victoire dans la LNH.

Pour les Flyers, il s'agissait d'une troisième défaite consécutive.

Seul Bill Barber a réussi à déjouer Bélanger qui en était à son deuxième match devant le filet des Blues. Il avait été rappelé de la filiale des Blues de la Ligue centrale il y a deux semaines seulement.

Red Berenson a marqué le premier filet des Blues au milieu du premier engagement.

Dans l'AMH

Brian Gibbons, Frank Mahovlich et Paul Henderson ont tous fait scintiller la lumière rouge en deuxième période pour permettre aux Toros de Toronto de disposer des Oilers d'Edmonton 4-3, à Toronto.

Tom Martin a marqué l'autre filet des Toros, tandis que le défenseur Barry Long obtenait des buts pour Edmonton. Rusty Patenaude a marqué l'autre filet des Oilers.

Le gardien des Torontois Gilles Gratton, n'a fait face qu'à 23 lancers, mais il a dû effectuer plusieurs arrêts clés. Son vis-à-vis Jacques Plante a été beaucoup plus occupé alors qu'il a effectué 35 arrêts.

Pour les Toros, il s'agissait de leur sixième victoire consécutive à domicile.

La famille Howe a conduit les Aéros de Houston à un gain de 5-2 sur les Blades de Baltimore.

Mark a récolté un but et trois aides; Gordy, un but et une aide, et Marty, une aide pour un total de sept points pour la famille.

Gord Labossière, John Schella et Jim Sherritt ont complété le total des vainqueurs tandis que Gary Veneruzzo et Alton White répliquaient pour les Blades.

Les Aéros ont remporté 18 victoires sur la route, dont les cinq dernières d'affilée.



BIENVENUE — La mascotte des Jeux canadiens donne l'accolade à Margaret Trudeau, pendant que le premier ministre rit bien de la chose. Les époux se sont rendus à Lethbridge, hier, afin d'inaugurer les troisièmes Jeux canadiens. (PC)

Baseball majeur

Beaucoup de "bon monde" se présentent aux arbitres

NEW YORK — Les deux champions frappeurs de la dernière saison, la recrue de l'année en 1973 dans la Ligue nationale, le gagnant du trophée Cy Young en 1974 et onze membres des Athlétic's d'Oakland ont décidé de porter leur cas en appel afin d'obtenir une meilleure compensation salariale.

Un total de 27 joueurs s'étaient engagés dans cette voie, lundi soir, à l'heure de tombée pour en appeler des dernières offres patronales.

Sur cette liste, on retrouve les noms de Ron Carew des Twins du Minnesota, champion frappeur de la Ligue américaine; Ralph Garr, des Braves d'Atlanta, champion frappeur de la Ligue nationale; Ferguson Jenkins, des Rangers du Texas; un gagnant de 25 victoires; Garry Maddox, des Giants de San Francisco, la recrue de l'année dans la Ligue nationale en 1973; les joueurs étoiles Reggie Jackson, Joe Rudi, Sal Bando, Ken Holtzman, Gene Tenace et Rollie Fingers, des Athlétic's d'Oakland.

Les Athlétic's, dont neuf joueurs ont été en arbitrage l'an dernier, comptent cette année encore le plus grand nombre. Les audiences débuteront aujourd'hui à San Francisco et se poursuivront jusqu'au 22 février. Des audiences auront lieu également à Los Angeles, New York et Chicago.

Parmi les autres joueurs connus à aller en arbitrage, citons les noms de Mike Cueller, des Orioles de Baltimore; du receveur Ray Fosse, des Athlétic's d'Oakland; du lanceur Ray Sadeki, des Cardinals de St-Louis; de Dan Carrithers et Bob Stinson, des Expos de Montréal.

L'avocat Jerry Kapstein, qui défend huit de ces joueurs en arbitrage, en plus de représenter Steve Garvey, des Dodgers de Los Angeles, a déclaré que le joueur de premier but des Dodgers n'était pas intéressé à l'arbitrage.

"La direction des Dodgers a exprimé le voeu de poursuivre les discussions en privé et nous avons fait confiance en la bonne volonté des dirigeants", d'affirmer Kapstein.

L'an passé, 29 joueurs ont eu recours à l'arbitrage et seize ont obtenu gain de cause. Dans chaque cas d'arbitrage, après avoir entendu les deux parties impliquées, le juge doit choisir entre l'offre patronale et la demande du joueur. Il n'est pas autorisé à formuler une offre de compromis.


D. BOURBEAU
PRESIDENT
DIR. GEN.


GASTON LEGACE
SECRETAIRE-
TRESORIER

UNE EQUIPE JEUNE DYNAMIQUE ET EN PLEINE PROGRESSION

PRETE A VOUS ACCUEILLIR


R. TREMBLAY
GERANT SERVICE


G. GAGNE
GERANT PIECES


ALAIN GAGNON
REPRESENTANT


L.-P. RATTE
REPRESENTANT



PIECES — VENTE — SERVICE (JOUR ET NUIT)

D. BOURBEAU
INTERNATIONAL LTEE
2333, BOUL. ST-PAUL
549-8830

Pour aspirer au premier rang des Jeux canadiens

Le Québec devra compter sur des contre-performances adversaires

par Claude Gingras

LETHBRIDGE, Alberta (PC) — "Il est inutile d'avancer des chiffres car la lutte pour les trois premières places sera très serrée", a déclaré hier Jean St-Hilaire, responsable du service d'information de la mission du Québec aux troisième Jeux d'Hiver du Canada.

"Soyons réalistes, pour finir en première position, il nous faudra sans doute compter sur quelques contre-performances de nos principaux adversaires. Toutefois, ce sera serré. L'écart de 37 points qui séparait en 1971, à Saskatoon, les trois équipes de tête pourrait être réduit cette année à 10 points".

St-Hilaire a procédé à une analyse rapide des chances du Québec et en a conclu qu'une rétrogradation est prévisible dans seulement deux des 16 disciplines inscrits au programme des jeux, soit en nage synchronisée et en volley-ball féminin.

Le recul possible du Québec, premier en 1971, en nage synchronisée, est imputable au fait que, contrairement aux autres concurrents, il doit faire appel à des nageurs juniors, ses meilleurs éléments étant inéligibles en leur qualité de membres de l'équipe nationale du Canada. Ses espoirs reposent surtout sur les jumelles Lyne et Lyna Carrier, de Québec, soeurs de Jojo Carrier, deuxième aux championnats du monde de Belgrade en 1973.

On a pu constater, ces dernières années, une nette progression du volley-ball féminin au Canada. Ainsi, selon Charles Cardinal, de la mission du Québec, autorité en volley-ball hautement reconnue sur la scène nationale, la formation féminine pourrait glisser de sa deuxième place en 1971 à la troisième ou quatrième place.

Situation incertaine

St-Hilaire n'ose pas se prononcer sur l'issue des compétitions de basket-ball, gymnastique féminine, hockey, judo, patinage féminin de vitesse et ski.

L'équipe masculine de basketball, première à Saskatoon, fera face à plus forte opposition. La formation de la Nouvelle-Ecosse, pour une, comprend plusieurs joueurs universitaires. Mais si le Québec parvient à éliminer la Colombie-Britannique, il a d'excellentes chances de passer en finale et de conserver sa médaille d'or.

Trop d'impondérables au hockey. Une troisième position, comme en 1971, satisferait le Québec, qui, à l'instar de ses voisins de l'Ontario, doit déléguer une équipe intégrale, en l'occurence les Jets de Pointe-aux-Trembles, et non une sélection d'étoiles.

Faute de données comparatives, on ne se prononce pas sur les épreuves de judo tandis qu'en ski et en gymnastique féminine, la situation est aussi incertaine, bien que la principale rivale du Québec en gymnastique féminine, l'Ontario, soit présentement handicapée par les blessures.

Statu quo et amélioration

St-Hilaire entrevoit par ailleurs un statu quo en escrime, discipline dans laquelle les équipes féminine et masculine du Québec se sont respectivement classées troisième et deuxième à Saskatoon, et en gymnastique masculine, premier en 1971.

Enfin, on prévoit une amélioration en badminton, boxe, haltérophilie, lutte, patinage artistique, patinage masculin de vitesse et tennis de table. Quant au curling, "c'est notre talon d'Achille".

"Le curling au Québec n'est pas ce qu'il est dans l'Ouest, a indiqué St-Hilaire. De plus, notre équipe féminine manque d'expérience".

En badminton, Johanne Falardeau, de Québec, vainqueur de 42 championnats en trois ans, est presque invincible au Québec en classe senior. Elle constitue ce que St-Hilaire qualifie de "valeur sûre".

L'instructeur des boxeurs, Robert Sylvain, de Rivière-du-Loup, s'attend à ce que cinq de ses élèves décrochent des médailles d'or. Mais pour St-Hilaire, il s'agit là d'un "enthousiasme caractéristique au monde de la boxe".

Restreinte par les règlements de la fédération canadienne, lesquels stipulent que pour participer aux Jeux du Canada il faut, par mesure de sécurité, avoir combattu officiellement au moins dix fois, la sélection du Québec ne comprend que neuf boxeurs sur une possibilité de 11, d'où le risque de se faire battre par une équipe qui, en moyenne, a moins bien figuré. "Mais nous ne sommes pas les seuls dans cette situation", a souligné St-Hilaire.

Progression prévisible aussi en patinage de vitesse.

"Les patineurs du Québec, explique St-Hilaire, sont des spécialistes de la course intérieure, qui exige une plus grande adresse tactique et qui advantage le concurrent qui prend la tête du peloton, dans les épreuves de groupe, dès le départ. Heureusement, nous avons eu l'occasion de nous entraîner à l'extérieur et c'est sur un anneau extérieur que nous concourrons à Lethbridge. Une piste intérieure ne mesure qu'environ 130 mètres tandis qu'une piste extérieure atteint 400 mètres."

Projection anonyme

Interrogé sur la possibilité que les projections de la délégation du Québec, qui, on le sait, vise le premier rang, créent un impact psychologique néfaste sur les jeunes athlètes, St-Hilaire a répondu: "Notre projection se fait dans l'anonymat. Je ne pense pas que des individus se sentent traqués ou mis en demeure de produire une première place."

"Vos projections n'hypothèquent donc pas, selon vous, l'esprit de l'amateurisme?"

"Non. Victoire et esprit olympique sont conciliables. Les athlètes sont conscients que leur sélection les engage à se comporter en athlètes sérieux et matures. Ils sont conscients aussi de leurs responsabilités envers leurs coéquipiers et de la solidarité qu'ils doivent manifester. Participer pour participer serait de la fause représentation. De plus, perdre est un concept abstrait. Personne ne perd vraiment dans une réunion comme celle-ci."

"Enfin, l'accueil à Lethbridge a été formidable, ce qui favorise une bonne disposition à la compétition. L'athlète vit une aventure culturelle aussi bien que sportive."

Hier soir, avaient lieu, au Sportsplex de Lethbridge, la cérémonie d'ouverture et l'inauguration par le premier ministre du Canada, Pierre Elliott Trudeau, du nouvel anneau de patinage de vitesse.

Figuraient aussi parmi les invités d'honneur le premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed, le ministre fédéral de la Santé, Marc Lalonde, le maire de Lethbridge, Andy Anderson, le président de la société des Jeux d'Hiver du Canada, Charles Virtue, et le chef indien Shot Both Sides.

LJMO et AMH se content fleurette

SASKATOON (PC) — La Ligue de hockey de l'Ouest a soumis un projet à l'Association mondiale de hockey, hier, projet visant à ce que l'AMH verse un certain montant d'argent pour que cinq joueurs qui ont dépassé l'âge junior demeurent avec les équipes du circuit junior.

Le président de la Ligue de l'Ouest, Ed Chynoweth, a révélé hier qu'il ne s'agissait là que d'une des propositions soumises hier à l'AMH. Chynoweth a révélé que l'AMH étudierait ces propositions lors d'une réunion à Las Vegas les 17 et 18 février.

"L'AMH nous a demandé de lui fournir des projets afin que notre circuit serve à développer de plus en plus de joueurs professionnels, a révélé Cynoweth. Le hockey professionnel doit trouver des moyens pour opérer à moins de frais et nous avons besoin des fonds pour développer nos joueurs. De cette façon nous pourrions solutionner les deux problèmes".

Chynoweth n'a pas parlé des autres projets soumis à l'AMH. Il n'a pas déclaré non plus quel montant d'argent l'AMH pourrait verser à son circuit pour protéger des joueurs dont l'âge pourrait aller jusqu'à 21 ans.

"Le hockey professionnel ne peut plus verser des montants fabuleux aux joueurs qui sortent des rangs juniors. Je prévois que de moins en moins de joueurs juniors passeront directement aux rangs professionnels", a révélé Chynoweth.

L'an dernier, 112 joueurs juniors sont passés directement chez les professionnels. Chynoweth prédit que ce nombre sera réduit à 50 cette année.

Mario à la pointe droite? Mais pourquoi pas!

par Claude Brière

MONTREAL — Si vous êtes du nombre de ceux qui avez commencé à perdre confiance en Mario Tremblay, peut-être reviserez-vous votre position, ce soir, quand vous apercevrez, sur votre petit écran, Mario Tremblay envoyé à la pointe droite, lors d'un jeu de puissance du Canadien.

Impossible, pensez-vous?

Il n'y a rien d'impossible avec l'imprévisible instructeur du Canadien. Lors de l'exercice d'hier matin, Scotty Bowman a utilisé Doug Risebrough au centre d'un jeu de puissance, durant le jeu simulé, prenant bien soin d'envoyer le grand copain de Risebrough, Mario Tremblay, à la pointe droite. Dans les circonstances, Mario a très bien fait, ne craignant pas d'utiliser, à quelques occasions, un puissant lancer frappé vers le haut du filet ennemi.

A l'issue de l'exercice, voyant que les journalistes avaient remarqué son petit stratagème, Bowman a souri, puis a embarqué dans le jeu. Il a d'abord souri parce que, pour la deuxième fois en une semaine, les journalistes ont découvert son jeu.

Bowman est, ni plus ni moins, une bête de hockey. Il songe continuellement à certaines façons, plus ou moins orthodoxes, pour tirer le maximum de chacun de ses joueurs. Dans sa tête, il imagine continuellement toutes sortes de situations. Un peu comme un chercheur, il tente des expériences. Les exercices de son équipe constituent en quelque sorte son petit laboratoire. Il les multiplie, les expériences.

"Si la chance se présente, je n'hésiterai pas, même pas une fraction de seconde, à envoyer Mario Tremblay à la pointe droite de notre jeu de puissance. D'abord parce que Mario lance de la droite, alors que Jacques Lemaire lance de la gauche. Il en est de même pour Guy Lapointe. Alors, je réalise bien que c'est demander beaucoup à un très jeune joueur, que d'évoluer sur le jeu de puissance. Contrairement à bien des gens, je ne pense pas que Mario éprouve présentement des difficultés. Je l'ai dit et je le répète, nous ne nous attendions pas à ce qu'il évolue au même rythme, toute la saison durant. Il faut réaliser que Mario est bien jeune. Même en prenant toutes ces considérations, si la chance se présente, je n'hésiterai pas à lui confier la pointe droite de notre jeu de puissance", expliquait Bowman.

"Bien sûr, notre jeu de puissance étant ce qu'il est, le meilleur dans la ligue nationale, avec 63 buts marqués lors d'avantages numériques, il est bien difficile de penser y apporter des changements radicaux. Jusqu'ici cette saison, je suis plus que satisfait du rendement de chacun des joueurs de l'escouade utilisée lors des avantages numériques", a conclu Bowman.

Bowman hait les Leafs

Le Canadien affrontera, ce soir, les Maple Leafs à Toronto, et ouvertement, l'instructeur du Canadien voue une haine peu commune aux hommes de Red Kelley. D'abord, parce que c'est l'équipe qui a stoppé la marche victorieuse du Canadien à 21 matches sans défaite, plus tôt cette saison, et aussi, parce que ses protégés n'ont guère été brillants contre les Leafs depuis le début du calendrier. Ils ont perdu 5-3 au Forum, après avoir remporté une difficile victoire de 3-2 dans la Ville-Reine en début de saison.

"Non, mais dites-moi! Les Leafs connaissent une année pitoyable, et ils ont eu le culot de venir nous battre au Forum pour nous stopper. Sans compter que toutes les équipes semblent éprouver un malin plaisir à battre les Leafs, et nous, nous n'y parvenons pas. Il ne faut pas analyser longtemps cette équipe, pour s'apercevoir qu'elle repose presque exclusivement sur les épaules du défenseur Borje Salming. Il est le joueur-clé de la formation torontoise, et de loin, leur meilleur joueur", de dire Bowman.

Par ailleurs, le Canadien devra se montrer prudent ce soir, au département des punitions. Encore dimanche dernier à Buffalo, les hommes de Bowman ont "collé" les punitions, et cela leur a été néfaste. Il n'y a pas grand moyen de bien se défendre à cinq joueurs contre trois. De plus, lors des cinq derniers matches, le Tricolore a éprouvé beaucoup de difficultés à bien tuer le temps d'une punition, à un coéquipier n'accordant pas moins de huit buts aux jeux de puissances adverses.

En théorie, une explication est valable: Bowman avait pris l'habitude d'utiliser quatre défenseurs durant la première minute de punition à son équipe. Lors de la deuxième minute, il envoyait Glenn Sather et Murray Wilson comme attaquants. Au cours des dernières semaines, ces deux derniers ont été employés sur une base passablement régulière, avec le résultat qu'ils ont semblé manquer de souffle, durant le temps qu'ils passaient sur la patinoire à tuer les punitions.

Quelques notes

Pour l'une des rares fois durant la saison, le Canadien s'est envolé vers Toronto le matin même d'un match. La Ligue nationale demande généralement à la formation qu'il visite de se présenter dans la ville où a lieu le match, la veille de la rencontre. Ainsi, on évite les problèmes toujours possibles dans les aéroports, le jour d'un match. Mais le Canadien a obtenu la permission de voyager aujourd'hui vers Toronto, puisqu'advenant le cas où il aurait des ennuis à Dorval, il pourrait toujours quitter la Métropole par train, et arriver quand même à temps à Toronto pour la rencontre de ce soir...



MARIO TREMBLAY... il n'est pas question que Bowman le sépare de son compagnon, Doug Risebrough (à gauche... même sur le jeu de puissance.

Willie Davis condamné à cinq jours de prison

Une bien triste nouvelle pour débuter... Ainsi, pour avoir omis ou négligé de verser une redevance de $1,750 dollars à son ex-épouse, pour la période allant du 1er septembre 74 au premier janvier 75, le "pauvre" Willie devra passer cinq jours derrière les barreaux, suite à une décision du juge Philip Erbsen... Dire que Davis vient de signer un contrat évalué à $110,000 par année avec les Rangers du Texas!

UN HOPITAL PORTATIF

Les organisateurs des Jeux d'hiver de Rimouski ne ménageront rien pour assurer le confort aux athlètes qui séjourneront au pays de Riki, du 28 février au 9 mars. Afin de prévenir à toute situation d'urgence, les responsables songent à établir un hôpital portatif, en collaboration avec le ministère de la Santé et du Bien-Etre social. Cet hôpital est pré-fabriqué et contient tout l'équipement médical de première urgence.

LE RAPIDO

PAS QUESTION DE LANCASTER

Nouveau pilote des Argos de Toronto, Russ Jackson a l'intention de reconstruire avec des jeunes joueurs. Pas question donc de faire appel au quart Ron Lancaster qui vient d'ailleurs de renouveler son contrat avec les Roughriders de la Saskatchewan.

CAMPBELL SEVIT CONTRE SCHULTZ

Même s'il se fait vieux, "pépère" Campbell garde l'oeil ouvert sur tout ce qui se passe dans la Ligue nationale. Le "vénérable" président ne semble pas apprécier outre mesure le jeu agressif du "méchant" Dave Schultz qu'il vient de suspendre pour une partie. Le mauvais garnement des Flyers a déjà écopé de cinq punitions de match pour mauvaise conduite, en plus d'avoir abaissé son record de l'an dernier avec 348 minutes au pénitencier, ce après seulement 55 matches.

SITUATION CONFUSE

La situation est des plus confuses entourant le prochain combat de Jose Napoles qui devrait normalement défendre son titre de champion des poids mi-moyens, le 22 mars à Acapulco, contre le canadien Clyde Gray ou le porto-ricain Angel Espada. Or, Gray serait déjà cédulé pour affronter Emile Griffith à la même date, au Maple Leafs Garden de Toronto.

BREWER SE RAVISE

En attendant de reviser sa décision, le défenseur Carl Brewer aurait prévenu le gérant Buck Houle, des Toros de Toronto, qu'il n'avait plus l'intention de retourner au jeu. Brewer est actuellement l'analyste des parties télévisées des Toros. Il ne faudrait toutefois pas s'étonner que Brewer revienne sur sa décision d'ici la fin de la saison.

CEY SE FAIT TIRER L'OREILLE

Tandis que les Expos faisaient signer des contrats à Chip Lang, Bobbie Goodman et Bombo Riviera au cours de la journée d'hier, le troisième but des Dodgers de Los Angeles, Ron Cey, continue de se faire tirer l'oreille. Insastisfait des offres de la direction, Cey a mentionné qu'il aura recours à l'arbitrage, tout comme son coéquipier Don Sutton.

MENACES DE SUSPENSION

Bill Hunter a décidé de prendre les grands moyens pour réveiller certains joueurs des Oilers d'Edmonton qui n'offrent pas leur plein rendement. Tout comme le faisait jadis Yvan Gingras, Hunter a menacé de suspendre sans salaire et de poursuivre en dommages et intérêts tout joueur qui n'aura pas respecté une des clauses de son contrat. Au moins quatre des joueurs des Oilers risquent d'encourir les foudres de Hunter.

ENQUETE TERMINEE

Le commissaire du baseball Bowie Khun pourra maintenant prendre quelques jours de congé maintenant qu'il a terminé son enquête sur la plainte des Braves d'Atlanta, voulant que les Phillies de Philadelphie aient approché le rébarbatif Dick Allen. L'enquête a démontré que ce n'était pas le cas, Allen ayant seulement conversé avec les joueurs Dave Cash et Mike Schmidt.

REVENUS INTERESSANTS

A la suite de sa victoire aux dépens de Margaret Court, Chris Evert a porté ses gains à $46,000 depuis le début de l'année. La jolie championne double presque sa plus sérieuse rivale, Billie Jean King, dont les revenus totalisent $28,000. Des revenus intéressants, n'est-ce-pas, pour se renvoyer la balle!

ASHE ATTEINT LA FINALE

Toujours au tennis, l'américain Ashe a atteint la finale du tournoi de Bologne en triomphant de Bob Hewitt. Le canadien Pierre Lamarche a été moins chanceux en subissant l'élimination devant Dick Stockton, lors du tournoi présenté à Toronto. Toujours au cours de ce même tournoi, le favori John Alexander a perdu aux dépens de l'inconnu Erix Van Dillen.

Dolbeau à six points du quatrième rang

Les Ouananiches accentuent l'écart

DOLBEAU — Décidément, la chance favorise les Ouananiches de Roberval depuis quelque temps. Les Robervalois ont raffermi leur situation au quatrième rang de la Ligue junior régionale de hockey, hier soir, en battant les Castors de Dolbeau, sur leur propre terrain, au pointage de 9 à 5.

L'ancien défenseur des Castors, Rosaire Xavier, maintenant dans l'uniforme des Ouananiches, a pris plaisir à bafouer ses ex-coéquipiers en marquant trois buts en plus de récolter deux passes.

Yves Beauseigle, de plus en plus régulier à l'offensive des Ouananiches, a enfilé deux autres buts. Alain Tremblay, Michel Bouchard, Sylvain Bouchard et François Thouin ont réussi les autres filets des vainqueurs.

Mario Laprise a fourni deux buts pour les Castors tandis que Jasmin Lévesque; Gervais Bouchard et Yoland Gauthier complétaient le pointage.

Les Ouananiches se sont assuré une priorité de 3 à 1 au premier engagement. La seconde période s'est avérée des plus néfastes pour les Castors puisque les visiteurs ont compté à quatre reprises pour ainsi détruire tous les espoirs des hommes d'Yvon Massicotte.

L'officiel Jean-Yves Gaudreault a eu fort à faire à la troisième période, en sévissant afin de contrer une rudesse excessive. D'ailleurs, Florent Thibeault, des Castors, et Jean Lavoie, des Ouananiches, ont tous deux été chassés après avoir été considérés comme troisième homme dans une bagarre.

Fort d'une avance de six points sur les Castors, au classement, les Ouananiches peuvent maintenant respirer plus à l'aise.

Les Remparts mènent la vie dure aux Draveurs

A Cornwall, le Junior de Montréal a surclassé les Royals 5-3.

Mike Backman, Pierre Mondou, Michel Lachance, Jean Savard et Normand Dupont se sont partagé les buts des vainqueurs tandis que Dan Geoffrion, avec deux buts, et Pierre Brassard répliquaient pour les vaincus.

Enfin, à Trois-Rivières, les Remparts de Québec ont écrasé les Draveurs 7-2 alors que Robert Sauvé a marqué deux buts pour les vainqueurs.

Daniel Beaulieu, Luc Vigneault, Florent Cloutier, Jean Gagnon et Denis Turcotte ont complété le total des Remparts tandis que Bernard Chamberland et Rick Nelson sauvaient l'honneur des locaux.

CENTRE DE PNEU ET DE L'AUTO
Woolco MD
PNEUS À PRIX-BUDGET
PNEUS 4 PLIS À CORDES POLYESTER
$20
flanc noir E78-14
• Montage sans frais
• Pas d'échange requis

Dimensions	Flanc noir Prix-rabais	Flanc blanc Prix-rabais
A78-13	—	21.44
E78-14	$20	21.44
F78-14	$23	24.44
G78-14	$26	27.44
H78-14	—	30.44
G78-15	$26	27.44
H78-15	—	30.44
L78-15	—	30.44

Hallmark Premium V
• MILLAGE PROLONGÉ • DURÉE REMARQUABLE • MODÈLE LARGE, SÉRIES "78"
MILLAGE GARANTI 30 MOIS OU 30,000 MILLES
Tous les pneus HALLMARK sont garantis à vie contre les hasards de la route et les défauts de fabrication SANS AUCUNE LIMITE DE TEMPS OU DE MILLAGE.
ANTIGEL POUR CONDUITES D'ESSENCE .48 12 oz — Absorbe l'humidité et empêche la conduite d'essence de geler.
ADDITIF D'HUILE STP .99 — "Avec STP vous roulez gagnant!" Limite de 2.
BATTERIES CUSTOM 36 MOIS — Un seul bas prix pour la plupart des voitures nord américaines 28.88 — INSTALLATIONS COMPRISE avec échange
• Batteries gardées à sec pour trois ans de haute performance.
• Séries 01, 19L, 22F, 24F et 42 seulement.
Pour la plupart des modèles nord américains de luxe. Séries 27 et 27F avec échange, installation comprise 33.88
GRAISSAGE & VIDANGE D'HUILE 4.77 — POUR LA PLUPART DES AUTOS NORD AMERICAINES
Cette offre spéciale comprend:
• Jusqu'à 3 pintes d'huile multigrade ou monograde
• Graissage du châssis par des experts. $4 de plus pour transformer les systèmes à joints scellés en systèmes de graissage ordinaires.
POUR IMPERMÉABILISER LE SYSTÈME D'ALLUMAGE .97 N° T630-C — Produit Turtle pour protéger contre l'humidité.
CÂBLES DE DÉPANNAGE 4.37 N° BC-408P — Câbles en cuivre de 8' de longueur, 12 volts.
OFFRE SPÉCIALE — BOUGIES CHAMPION, AC OU AUTOLITE .77 chacune limite de 8 — Plus résistantes .97 — Limite de 8
LECTEUR STÉRÉO 8 PISTES 36.88 RR47 — Ce modèle compact se monte n'importe où dans l'auto. Faites le installer par nos experts!
HAUT-PARLEURS STÉRÉOS Montage affleurant N° 8553C 11.88 — Grilles chromées, aimants de 3 oz
MAXI-BAVOLETS 4.97 N° SS3500 — Pour la plupart des autos à pneus très larges.
CARPETTES GTR 5.97 — CARPETTES ASSORTIES POUR L'ARRIÈRE 4.97
MAGASINS A RAYONS Woolco
1451, Boul. Talbot - PLACE DU ROYAUME - CHICOUTIMI
HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres; Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres; Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres
ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE SATISFACTION GARANTIE ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

DIXIT...

"Quelquefois, je ne me trouve pas correct envers Johnny. Je pense toujours qu'il peut en donner beaucoup et c'est ce que je lui demande. Peut-être trop. Je l'ai vu acquérir de plus en plus de maturité au cours des saisons. Et je crois que les gens ne réalisent pas toujours qu'il faut être patient avec un jeune joueur exceptionnel, comme l'était Johnny. Il est appelé à faire de grandes choses pour le baseball, mais qu'on lui laisse le temps" dixit Sparky Anderson, qui est considéré comme un deuxième père pour



Johnny Bench, son assureveur, avec les Reds.

Jimmy Anderson congédié

Red Sullivan à la barre des Capitals

LANDOVER (AP) — Les Capitals de Washington, de la LNH, ont congédié, hier, le pilote Jimmy Anderson et l'ont remplacé immédiatement par le dépisteur en chef Red Sullivan.

Anderson, qui affichait un bilan de 4-44-5 avec ce club de l'expansion, demeurera dans l'organisation de l'équipe comme dépisteur à partir de lundi.

Sullivan, qui a déjà piloté les Rangers de New York et les Pengouins de Pittsburgh, est entré en fonction avant le match d'hier soir contre les Rangers. Il a dit que son but, au cours des 26 derniers matches du club, était de récolter assez de points afin de ne pas améliorer le record de la LNH quant au plus petit nombre de points enregistrés en une saison, soit 30 par les Islanders de New York en 1972-73, soit à leur première saison dans la LNH.

"Nous devons récolter de 19 ou 20 points et je crois que nous pouvons le faire, a déclaré le nouveau pilote lors d'une conférence de presse convoquée à la hâte à la patinoire des Capitals à Washington.

"Je ne dis pas que je vais changer le club en une soirée, a ajouté le rouquin qui a évolué pendant neuf saisons dans la LNH.

"Je veux et j'obtiendrai le respect et du travail ardu, seule façon d'obtenir du succès dans la LNH."

Engagement indéfini

Le directeur-gérant Milt Schmidt a révélé que Sullivan était embauché pour une période indéfinie. Sullivan, qui avait signé un contrat de trois ans comme dépisteur en tant que premier employé de Schmidt, a dit qu'il n'avait pas accepté le poste "uniquement pour terminer la saison."

"Je n'ai jamais accepté un poste de cette façon dans ma vie, a ajouté Sullivan. J'espère demeurer derrière le banc pendant dix ans."

Schmidt et Sullivan n'ont pas tari d'éloges à l'endroit d'Anderson, qui n'a pas assisté à la conférence de presse.

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Chicoutimi 1
Hull 7

Première période

1. Hull, Gilles Brunet (Grandmaître) 8:31.
2. Hull, Denis Pmerleau (Brunet) 11:27.
3. Hull, Jim Montgomery (Bulley, Zajac) 16:24.

Pén.: Sharpley H 1:39; Brunet H 8:47; Brunet H et Giguère C maj 11:51; Grandmaître H et Desforges C 17:43; Hunter H 18:32.

Deuxième période

4. Hull, Rick Garcia (seul) 3:18.
5. Chi., Sylvain Locas (Poulin) 4:00.
6. Hull, Jim Montgomery (Garcia) 7:58.

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh 1
N.Y. Islanders 2

Première période

1. Isl., Gillies 14 (Harris, J. Potvin) 15:35.

Pén.: Drouin I 3:14, MacDonald P 7:37, 13:36, Stewart I 16:21, Faubert P 18:27.

Deuxième période

2. Pitts., MacDonald 19 (Apps) 0:55.

Pén.: Kelly P 4:41, Schock P 13:20, Drouin I 14:33.

Troisième période

3. Isl., Drouin 8 (Harris, D. Potvin) 5:12.

Pén.: Stackhouse P 3:04, Hart I 11:18, D. Potvin I, Kelly P (mineures, majeures) 13:02.

SOMMAIRES

Pén.: Poulin C 6:32; Turner H 15:51.

Troisième période

7. Hull, Rick Garcia (Pomerleau, Montgomery) 2:25.
8. Hull, Denis Pomerleau (Montgomery) 5:27.

Pén.: Drapeau C 4:58; Bauman H et D'Amico C maj; Drapeau C et Giroux H min, maj, match 14:05; Lozeau C 14:05 match.

Lancers:

Chicoutimi	9	7	8-24
Hull	14	16	16-46

A—1,917.

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Roberval 9
Dolbeau 5

Première période

1. Dol., Jasmin Lévesque (Gauthier) 3:16.
2. Rob., Alain Tremblay ((Xavier) 11:00.
3. Dol., Gervain Bouchard (Simard, Lamothe) 14:10.
4. Rob., Rosaire Xavier (Bolduc) 15:19.
5. Rob., Michel Bouchard (Beauseigle) 19:53.

Pén.: Kurtness, R, Fortin, D., min. et maj. 2:57; Fortin, D., 3:51; Cleary, R., 6:51; Murray, D., 10:33; Murray, D., MAJ. 14:34.

Deuxième période

6. Rob., Yves Beauseigle (Tremblay, Xavier) 4:42.
7. Rob., Rosaire Xavier (Bouchard, S. Bouchard) 7:21.
8. Dol., Mario Laprise (Lamontagne) 9:15.
9. Rob., Rosaire Xavier (Bolduc) 12:57.
10. Rob., Sylvain Bouchard (Boily, Desbiens) 13:52.

Pén.: Sasseville, D., 3:30; Thouin, R., 10:27; Gauthier, D., 11:46;

Troisième période

11. Rob., François Thouin (Boily, Desbiens) 1:24.
12. Dol., Mario Laprise (Dumas, Lamontagne) 3:52.
13. Rob., Yves Beauseigle (Bolduc, Boily) 4:30.
14. Dol., Yoland Gauthier (Murray, Laprise) 13:00.

Pén.: Tramblay, R., 3:30; Dion, R., 8:34; Cleary, R., 9:18; Murray, D., Cleary, R., min. et maj., Lavoie, R., Thibeault, D., inc. de partie, 13:00; Xavier, R., 13:57; Desbiens, R., Bouchard, D., maj. d. 17:07; Sasseville, D., 17:51.

A—543.

Lancers:

Pittsburgh	6	6	7-20
Islanders	13	12	12-37

Gardiens — Innes, Pittsburgh; Smith, NY Islanders.

A—14,198.

ASSOCIATION MONDIALE

Edmonton 3
Toronto 4

Première période

1. Tor., Martin 9 (Kirk, Hickey) 0:19. ï. edm., Long 14 (Barrie, Patenaude) 12:34.

Pén.: Barrie E 1:11, Dorey T 5:12, Cunningham T 7:28.

Deuxième période

3. Tor., Henderson 28 (Gibbons, Cunningham) 3:26.
4. Tor., Mahovlich 24 7:27.
5. Edm., Patenaude 19 (Baird, Sheehan) 14:36.
6. Tor., Gibbons 4 (Dorey, Farda) 17:19.

Pén.: Simpson T 4:54, Amodeo T 9:54, Baird E 15:12.

Troisième période

7. Edm., Long 15 (Perkins) 3:12.

Pén.: McKay E, Jacques T 12:51.

Lancers:

Edmonton	5	8	10-23
Toronto	12	15	12-39

Gardiens — Plante, Edmonton; Gratton, Toronto.

A—8,954.

Houston 5
Baltimore 2

Première période

1. Hous., Labossière 14 (Taylor) 4:18.
2. Hous., Mark Howe 17 (Schella, Marty Howe) 14:24.
3. Balt., Veneruzzo 20 (West, Andrascik) 15:55.

Pén.: Irwin H 5:27, R. Legge B 11:57, Goldthorpe B, Ruskowski H majeures 17:26.

Deuxième période

4. Hous., Schella 5 (Mark Howe) 6:03.
5. Hous., Sherritt 17 (Mark Howe, G. Howe) 16:26.

Pén.: Schella H 3:54, Jones B 10:47.

Troisième période

6. Balt., White 2 (Leblanc, Jones) 9:15.
7. Hous., G. Howe 24 (Sherritt, Mark Howe) 15:31.

Pén.: Hale H 2:00.

Lancers:

Houston	8	12	14-3
Baltimore	10	13	7-30

Gardiens — Grahame, Houston; Hoganson, Desjardins, Baltimore.

A—2,195.

80 points de vente à travers le Canada

Chaque Canadien aura une chance égale d'acheter des billets d'entrée

MONTREAL (PC) — Dans un but d'équité, pour donner une chance égale à tous les Canadiens, des mesures de contrôle ont été instituées par le Comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 en ce qui a trait à la vente des billets d'entrée aux compétitions.

"Il importe au plus haut point que tous les Canadiens soient informés des règlements qui régiront la mise en vente des billets d'entrée. De la sorte, beaucoup de malentendus pourront être évités", a déclaré hier, à Montréal, le président et commissaire général des Jeux de la XXIe Olympiade, Roger Rousseau, au cours d'une conférence de presse.

Rousseau était accompagné de Jean Saint-Jacques, l'un des vice-présidents de la compagnie T. Eaton, agence nationale de vente, au Canada, des billets d'entrée aux Jeux olympiques.

Eaton, la plus grande chaîne de magasins à rayons au Canada, installera quelque 80 points de vente de billets à travers le pays au printemps 1975. Plusieurs de ces comptoirs resteront ouverts jusqu'au 31 décembre 1975. Après un arrêt d'un mois, un bureau de vente ouvrira à Montréal jusqu'à la fin des compétitions, le 31 juillet 1976.

Jusqu'au 31 mai 1976 environ, les billets seront achetés sur titres provisoires. Les titres provisoires tiendront lieu de billets jusqu'à ce que ceux-ci soient remis en main à l'acheteur.

La période d'échange des titres contre les billets eux-mêmes commencera vers le 1er juin 1976. A partir de cette date, l'on pourra acheter les billets sans titres provisoires.

Règlements

Pour s'assurer que le plus grand nombre de citoyens canadiens qui le désirent puissent se procurer des billets, le COJO a mis au point certains règlements relatifs à leur achat.

Ainsi, pendant les trois premiers mois de la mise en vente des billets d'entrée, l'agence nationale de vente, suivant les directives du COJO, ne considérera aucune demande d'organismes privés ou publics, mais traîtera uniquement avec les citoyens sur une base individuelle.

En outre, pendant ces trois premiers mois, un individu ne pourra pas acheter plus de 20 billets et pas plus de deux billets par événements. Pour recevoir ses titres provisoires, le client devra s'identifier. De plus, toujours au cours des trois premiers mois de la mise en vente, il devra nécessairement acheter ses titres provisoires dans sa région.

Après la période initiale de trois mois, un individu ou un organisme pourra acheter autant de billets qu'il le voudra. Il pourra également acheter ses billets n'importe où au Canada, étant entendu qu'il devra retourner au comptoir où il a fait l'acquisition de ses titres pour obtenir ses billets pendant la période d'échange.

Il faut noter également que, pendant la période d'échange, le détenteur de titres provisoires devra se présenter lui-même au comptoir où il a acheté les titres pour obtenir ses billets.

Loterie

Il est important de noter que ce processus exclut l'achat de billets pour les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux. Etant donné le nombre limité de billets et la forte demande pour ces deux événements, un système de tirage au sort sera mis au point dont le fonctionnement précis sera annoncé plus tard.

Les citoyens canadiens ne pourront commander aucun billet par la poste.

Toujours selon le principe "chance égale pour tous", chacun des quelque 80 comptoirs recevra un nombre contingenté de billets à vendre, compte tenu, entre autres, de la densité de la population dans la région et de sa distance de Montréal.

Pendant les trois premiers mois de la mise en vente des billets, il n'y aura aucun transfert de billets d'un comptoir à un autre ou d'une région à une autre, quel que soit par ailleurs le rythme de vente dans tel ou tel comptoir ou dans telle ou telle région.

Après les trois premiers mois, Eaton pourra, après autorisation du COJO, effectuer des transferts d'un point de vente à un autre. Dès le début de la période de mise en vente, chaque comptoir disposera de billets pour chacun des sports au programme des Jeux olympiques.

Distribution

Eaton ouvrira quelque 80 points de vente à travers le Canada, soit 37 au Québec, 23 en Ontario, dix dans les Maritimes et dix dans les provinces de l'Ouest.

Des quelque 4,500,000 billets mis en vente, 3,055,000 le seront au Canada, soit plus de 65 pour cent. Ces billets, dont on pourra faire l'achat sur titres provisoires vers la fin d'avril 1975, ne sont pas remboursables et ne pourront pas être obtenus par commandes postales.

Pour les compétitions ayant lieu à Montréal, 65 pour cent des billets seront offert à des Canadiens. Ce pourcentage grimpe à 95 pour cent pour ce qui est des compétitions ayant lieu hors de Montréal (Ottawa, Sherbrooke, Québec et Toronto).

Cinquante-cinq pour cent des billets mis en vente au Canada le seront à Montréal et dans sa région (rayon de 100 milles), dix pour cent dans le reste du Québec, 20 pour cent en Ontario et 15 pour cent dans les autres provinces.

Quant aux quelque 25,000 Canadiens qui ont déjà adressé des demandes de renseignements au COJO relativement à la vente des billets pour les Jeux de 1976, Eaton, à titre d'Agence nationale, communiquera directement avec eux et leur indiquera comment tous les résidents du Canada pourront se procurer des billets.

Le COJO estime à quelque $14,500,000 le revenu net de la vente à travers le monde des billets d'entrée au Jeux de 1976.

Pour une franchise dans la LCF

London y va d'une façon prudente

TORONTO (PC) — Un groupe de six hommes d'affaires de London ont rencontré, hier, à Toronto, le commissaire Jake Gaudaur de la Ligue canadienne de football afin de discuter de plan d'une future expansion du circuit dans cette ville de 223,000 habitants.

Ralph Duffus, ancien président des Lords de London et ancien président de l'Ontario Rugby Union, s'est fait le porte-parole du groupe qui a l'intention de construire un stade de 30,000 places.

Gaudaur a révélé à l'issue de la réunion que le groupe de London ne ferait pas de demande officielle pour l'obtention d'une franchise cette année, mais il a par ailleurs déclaré qu'on discuterait des plans proposés la semaine prochaine à Toronto lors de la réunion annuelle de la ligue.

Duffus a pour sa part déclaré que le groupe y allait prudemment et il a qualifié les entretiens avec Gaudaur comme se voulant être explicatifs seulement.

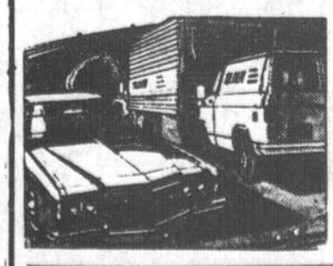
Pour que le groupe se voit confier une franchise, il doit obtenir l'accord des quatre équipes de la Conférence de l'Est. De plus, le groupe devrait conclure une entente préalable avec les Tiger Cats de Hamilton, puisque la nouvelle franchise serait sur le territoire des Tiger Cats.

Duffus a révélé que le groupe espérait obtenir une franchise pour la saison 1977. Le groupe créerait un précédent en ce sens que la franchise de London serait la seule équipe de football en Amérique du Nord à être propriétaire de son stade.

Duffus a révélé qu'on estimait à $7 millions le coût de construction du stade qui pourrait être érigé en 18 mois. Duffus a par ailleurs déclaré que les autres membres du groupe, les financiers, désiraient demeurer anonymes pour l'instant.

Au Canada c'est TILDEN

Que vous ayiez besoin d'une nouvelle Chevrolet ou d'un camion Chevrolet ou GMC, nous avons ce qu'il vous faut. Aucun frais de millage en ce qui concerne les voitures de promenade.



Vous pouvez filer aussi loin que vous le désirez sans qu'il vous en coûte plus cher.

Appelez donc Tilden et roulez bien.

TILDEN Auto-location



74, JACQUES-CARTIER EST, CHICOUTIMI
Tél.: 549-3888 ou 677-2727

HOCKEY

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier
Chicoutimi 1 Hull 7
Québec 7 Trois-Rivières 2
Montréal 5 Cornwall 3

Aujourd'hui
Aucune joute

Demain
Sorel vs Cornwall

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Tr.-Rivières	55	25	21	9	238	233	59
Québec	51	27	22	2	229	206	56
Chicoutimi	53	17	32	4	217	313	38
Sorel	55	14	34	7	215	295	35
Shawin.	51	12	31	9	225	320	33

Division Ouest

Sherbrooke	51	31	9	3	320	174	81
Cornwall	53	30	15	9	246	205	69
Montréal	52	28	19	5	321	246	61
Hull	53	25	25	4	288	280	54
Laval	54	21	29	6	261	299	48

LIGUE NATIONALE

Hier
NY Rangers vs Washington
Pittsburgh 1 NY Islanders 2
Philadelphie 1 St-Louis 3
Kansas City 0 Vancouver 4

Aujourd'hui
Montréal vs Toronto
NY Islanders vs Minnesota
Atlanta vs Los Angeles
Buffalo vs Pittsburgh
Détroit vs Californie
Boston vs Chicago

Demain
Chicago vs Philadelphie
Washington vs Kansas City
Boston vs Buffalo

Division Norris

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	55	32	9	14	259	155	78
L. Ang.	54	30	11	13	183	119	73
Pittsburgh	54	23	20	11	215	197	57
Détroit	54	14	30	10	164	223	38
Washington	55	5	45	5	121	286	15

Division Adams

Buffalo	54	35	11	9	237	164	77
Boston	55	30	14	11	251	162	71
Toronto	55	20	27	8	183	214	48
Calif.	57	13	35	9	148	221	35

Division Patrick

Phila.	53	27	21	5	179	163	59
Rangers	56	28	18	10	228	188	66
Islanders	55	23	18	14	182	148	60
Atlanta	55	23	21	11	155	156	57

Division Smythe

Vancouver	53	27	21	5	179	163	59
Chicago	55	25	24	6	171	157	56
St-Louis	54	21	23	10	175	188	52
Minnesota	53	15	32	6	144	222	36
K. City	54	12	35	3	123	213	31

(Joutes dans l'ouest non-incluses)

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Esposito, P., Bos.	52	53	105
Orr, B., Bos.	33	65	98
Lafleur, G., Mont.	44	51	95
Mahovlich, P., Mont.	27	54	81
Dionne, M., Dét.	30	49	79
Robert, R., Buff.	29	44	73
Gilbert, R., Rang.	30	40	70
Clarke, B., Phil.	14	53	67
Ratelle, J., Rang.	24	41	65
Perreault, G., Buff.	27	37	64

(Joutes d'hier non-incluses)

ASSOCIATION MONDIALE

Hier
Québec 2 San Diego 9
Edmonton 3 Toronto 4
Houston 5 Baltimore 2
Indianapolis Chicago

Aujourd'hui
Houston vs Minnesota
Chicago vs Cleveland
Toronto vs Winnipeg
Phoenix vs Vancouver
Edmonton vs N.-Angleterre

Demain
Québec vs Phoenix
San Diego vs Baltimore

Division Canadienne

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	51	34	17	0	215	164	68
Toronto	54	30	22	2	231	203	62
Edmonton	47	25	20	2	172	159	54
Vancouver	50	25	23	2	156	159	52
Winnipeg	48	21	25	2	186	172	44

Division Est

N. Angl.	51	28	21	2	172	181	58
Cleveland	53	23	28	2	149	167	48
Chicago	53	19	33	1	177	210	39
Indian.	52	11	38	3	120	211	25

Division Ouest

Houston	53	36	18	0	243	162	70
Phoenix	55	28	21	6	201	176	62
Minnesota	50	27	22	1	203	170	55
San Diego	48	25	21	2	176	170	52
Baltimore	53	14	36	3	125	218	31

(Joutes dans l'ouest non-incluses)

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Hull, B., Winn.	47	39	86
Bernier, S., Qué.,	39	42	81
Lacroix, A., San D.	24	55	79
Lund, Hous.	25	47	72
Nilsson, Winn.	16	55	71
Walton, Min.	32	31	63
Howe, G., Hous.	23	38	61
Diflon, W., Tor.	19	42	61
Hinse, Hous.	29	31	60
Rivers, W., San D.	35	22	57
Tardif, M., Qué.	31	24	55

(Joutes d'hier non-incluses)

Jeux Olympiques **MONTREAL**



"1976"

PARTICIPE AU CONCOURS

Connais-tu la nouvelle?

DE VOTRE JOURNAL
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1. Utilisez le coupon qui apparaît dans l'annonce des indices.
2. Faire parvenir votre coupon à Concours "CONNAIS-TU LA NOUVELLE? Le Quotidien, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi.
3. Chaque vendredi des lettres sont pigées. Si la première lettre contient la bonne réponse, le concurrent gagne le prix-mystère. Si la réponse n'est pas exacte, une autre est pigée et ainsi de suite jusqu'à concurrence de trois (3) lettres. Si aucune des trois (3) lettres pigées n'a pas la bonne réponse, le concours se continue et nous ajoutons de nouveaux indices.
4. Les lettres pigées qui ne contiennent pas la bonne réponse ainsi que les autres lettres reçues sont conservées pour le tirage final.

DASHER VENDUE PAR SAINT-JEAN-EUDES AUTO, DE CHICOUTIMI.



4ième INDICE

J'AI 4 MORCEAUX

COUPON DE PARTICIPATION
NOM_____
ADRESSE_____
VILLE_____TELEPHONE_____DATE_____
Connais-tu la nouvelle trouvaille du Quotidien?
oui c'est_____
CONCOURS
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE. LABRECQUE — CHICOUTIMI.

Le concours est ouvert à toute la population, à l'exception des employés de la compagnie Le Progrès du Saguenay Ltée et des membres de leur famille.

Tous les coupons de participations sont accumulés pour le grand prix final.

Les gagnants devront répondre à une question de qualification.

CO-OP minipri

ON EST LA POUR VOUS

CREME GLACEE
CO-OP
3 CHOPINES
.89

Café Instant
CHASE & SANBORN
6 OZ
1.35

Farine
ROBIN HOOD
7 LB.
1.09

Poulet
CORDON BLEU
gratis
1 bte sauce de 14 oz
jarre, 16 OZ
2.09

Ragoût
CORDON BLEU
ASST.
15 OZ
.57

Lait en poudre
CO-OP
3 LB.
1.69

Sauce Soya
V-H
5 OZ
.25

Thé Salada
O.P.
120's
1.85

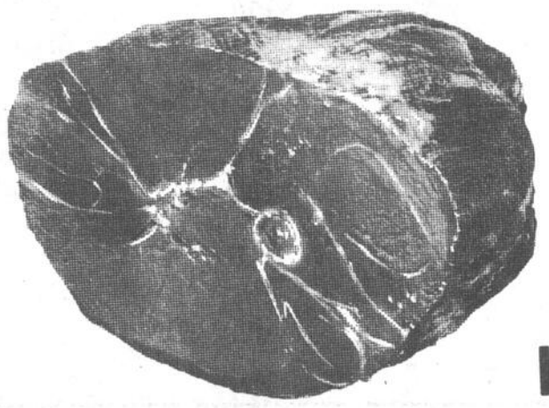
Lames de rasoir
GILLETTE
PLUS
5's
.79

Gelée
ROYAL
asst.
3 OZ
.22

Confitures
COUNTRY CHARM
fraises ou framboises
pectine
24 OZ
1.25

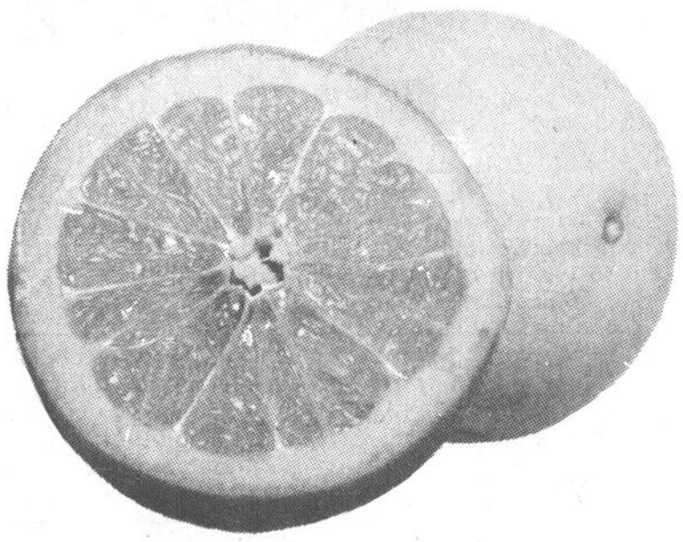
Filet de perche
PQT DE 3 LB.
1.97

FESSE DE JAMBON
CO-OP UN BOUT OU L'AUTRE



LB. .99

PAMPLEMOUSSES
BLANCS Gr.: 48 PRODUIT IMPORTE



8 POUR .78

DETERGENT LIQUIDE MIR



2 X 24 OZ .89

Spéciaux en vigueur jusqu'à samedi 15 FEVRIER

PRIX · SERVICE · QUALITÉ · CHOIX

CO-OP

M.C. Desbiens, 1,011, rue Hébert, DESBIENS, Cté Lac St-Jean
M.C. Naudville, 375, Boul. Dequen, ALMA, Cte Lac St-Jean, G8B 5P2
M.C. St-Jérôme, 15, rue St-Pierre, ST-JEROME, Cté Lac St-Jean
S.C.A. L'Ascension, L'Ascension, Cte Lac St-Jean, G0W 1Y0
S.C.A. St-Bruno, 1 rue Melançon, ST-BRUNO, Cte Lac St-Jean
S.C.A. St-Coeur-de-Marie, St-Coeur-de-Marie, Cte Lac St-Jean
S.C.A. St-Nazaire, 196, 1ere Avenue, ST-NAZAIRE, Cte Lac St-Jean
S.C.A. Ste-Croix, Lac Ste-Croix, Cte Lac St-Jean
M.C. Notre-Dame-de-la-Doré, Notre-Dame-de-la-Doré, Cte Roberval
M.C. Roberval, 420, boul. Marcotte, ROBERVAL
S.C.A. Chambord, Chambord, Cte Roberval, G0W 1G0
S.C.A. Mistassini, Mistassini, Cté Roberval
S.C.A. Péribonka, 351, rue Plante, PERIBONKA, Cté Roberval, G0W 2G0
S.C.A. St-Eugène, St-Eugène d'Argentenay, Cte Roberval
S.C.A. St-Félicien, 1,199, rue Vaudreuil, ST-FELICIEN, Cte Roberval, G0W 2N0
S.C.A. St-Prime, St-Prime, Cte Roberval
M.C. Albanel, Albanel
M.C. Hébertville, 95, rue Turgeon, Hebertville

minipri

Epicerie Marc Prévost, 149, rue Principale, GERARDVILLE, Cte Roberval
Marché R.F. Enrg., 3M1, rue Davis, ARVIDA, Cte Lac St-Jean
Héliodore Sénéchal, 23, rue Forguet, ST-THOMAS DIDYME, Cte Roberval, G0W 1P0
Marché Tremblay Enrg., 66, rue Principale, CHAMBORD, Cte Roberval, G0W 1A0
Rosaire Tremblay, 210, Saguenay, ST-FULGENCE, Cte Dubuc, G0V 1S0
Emilien Vaillancourt Enrg., 504, rue Cote, BAGOTVILLE, Cte Dubuc, G7B 3J8
J.P. Blanchet, St-François-de-Sales, Cte Roberval
Marché Dufour, 186, de l'Eglise, MISTASSINI, Cte Lac St-Jean
J. Wilbrod Gagnon Enrg., 45, St-Dominique, JONQUIERE, Cte Lac St-Jean
J.P. Gélinas, 260, rue Principale, LAC BOUCHETTE, Cte Roberval
Marché Harvey Ltee, 15, 2ieme Avenue, FORESTVILLE, Cte Saguenay
Juneau & Fils Ltd, 1,220, boul. Walberg, DOLBEAU, Cte Roberval, G0W 3A0
Guy Lapointe, 460, St-Cyrille, C.P. 145, NORMANDIN, Cte Roberval
Jacques Laroche, 1,155, boul. Marcotte, ROBERVAL, Cte Roberval
Lavoie & Fils Enrg., 360, rue Ste-Anne, Chicoutimi, G7J 2M6
Adhemar Lavoie, 2,798, Rang St-Jean Baptiste, Chicoutimi, G7H 5V1

Beaucoup d'autres spéciaux dans le journal CO-OP et Minipri de votre localité.

CO-OP

minipri

Les mesures du budget Turner sont acceptées sans difficulté

OTTAWA (PC) — Après plusieurs semaines de débat, les Communes ont finalement approuvé hier le principe du projet de loi visant à mettre en vigueur les mesures fiscales prévues dans le budget déposé le 19 novembre dernier.

Le gouvernement libéral majoritaire a réussi à rejeter sans peine les amendements conservateur et néo-démocrate, qui réclamaient d'une part une réduction d'impôt additionnelle de cinq pour cent et d'autre part le versement à tous les contribuables de crédits fiscaux de $400.

Le sous-amendement néo-démocrate a été défait par 204 voix contre 18, alors que seuls les créditistes se ralliaient au NPD, tandis que l'amendement conservateur, avec l'appui de tous les partis d'opposition, connaissait un sort analogue par 125 voix contre 97.

Au cours de son intervention dans le débat, avant-hier le ministre des Finances, M. John Turner, s'était fermement opposé à toute réduction additionnelle d'impôt, soulignant que les surplus de caisse accumulés par le gouvernement suite à l'accroissement des entrées fiscales devaient servir notamment à combler un déficit évalué à quelque $3 milliards pour l'exercice 1975-76.

Les Communes devraient vraisemblablement faire diligence maintenant pour l'adoption définitive des amendements au droit fiscal nécessaires à la mise en vigueur des mesure budgétaires, alors que l'étude en comité plénier de différents amendements présentés par le ministre des Finances sera entreprise sous peu.

C'est à quelque sept pour cent que le ministre des Finances évalue la réduction de l'impôt personnel suite aux mesures budgétaires pour l'année en cours.

Parmi les mesures proposées, on compte l'augmentation du dégrèvement minimum qui passe à $200 et le dégrèvement maximum qui passe à $750.

La première tranche de $1,000 de revenus provenant d'intérêt sera en outre libérée d'impôt.

Le budget prévoit par ailleurs l'établissement d'un régime enregistré d'épargne-logement qui permettra de réduire $1,000 par année, avec un maximum absolu de $10,000.

Conseillers et syndicalistes Saint-Pierrais vont à Paris

SAINT-PIERRE (PC) — Une délégation représentant les conseillers élus et les chefs des syndicats des îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon s'envolera vers Paris, le 15 février, pour y rencontrer le ministre français des Territoires d'outre-mer, M. Olivier Stirn.

La réunion, qui portera sur les griefs des habitants de ces îles ayant conduit à des manifestations et à des grèves, a été convenue après que le gouvernement français eut accepté une condition à laquelle les élus locaux tenaient beaucoup, à savoir que le gouverneur Jean Cluchard ne reste pas à Saint-Pierre tant que durerait l'absence de la délégation.

Cluchard, dont la nomination comme gouverneur remonte à huit mois, accompagnera donc la délégation à Paris pour les entretiens prévus pour le 18 février.

Un compromis

Le sénateur Albert Pen, qui sera à la tête de la délégation, a déclaré, mardi, que son groupe demandera la démission du gouverneur.

Les entretiens ainsi conçus constituent un compromis auquel sont arrivés les deux parties, les élus locaux ayant décidé auparavant de ne pas rencontrer le gouverneur Cluchard à moins que celui-ci ne soit rappelé à Paris.

Un sous-ministre avait d'abord informé le sénateur Pen par téléphone, lundi, de l'arrivée imminente à Saint-Pierre de M. Stirn, qui viendrait se rendre compte de la situation par lui-même dans ces îles françaises situées au large de Terre-Neuve, mais, son programme étant très chargé, M. Stirn n'aurait pu accomplir sa mission que vers la fin du mois.

On est donc arrivé au compromis après que M. Pen eut insisté sur le fait que les membres du conseil élus et les chefs des syndicats ne laisseraient pas les affaires de l'île entre les mains du gouverneur alors qu'ils se rendraient à Paris. Cluchard doit quitter l'île à bord du même appareil que la délégation, a ajouté M. Pen.

Mise en garde de Ouellet aux constructeurs canadiens

OTTAWA (PC) — L'industrie de la construction devra mettre ordre à ses affaires sous peine de souffrir une intervention croissante du gouvernement. C'est la mise en garde lancée hier par le ministre fédéral de la Consommation et des corporations, M. André Ouellet.

M. Henri de Puyjalon, président de l'Association canadienne de la construction a immédiatement relevé le défi et a déclaré que la meilleure discipline est celle qu'on s'impose soi-même.

M. Ouellet auparavant avait observé que les travaux de la Commission Cliche poursuivis au Québec indique l'industrie de la construction a besoin de réformes.

Selon le ministre, les sociétés qui cachent l'ordre exact de leurs bénéfices agissent à l'encontre de leurs intérêts, puisqu'elles font échec à la lutte que mènent les gouvernements contre l'inflation.

M. Ouellet a expliqué que son gouvernement entendait apporter des mesures pour protéger lè système de la libre mise en marché.

Le ministre a notamment annoncé l'établissement d'un tribunal national des prix, lequel pourrait condamner les entreprises qui auraient imposé des frais excessifs à rembourser les consommateurs ou à verser certains trop perçus au gouvernement.

Par ailleurs, à Ottawa, le ministre des Affaires urbaines, M. Barney Danson, annoncerait sous peu l'établissement d'un Conseil national chargé d'administrer un plan de garantie domiciliaire.

Les détails relatifs à l'établissement de ce conseil devraient être rendus publics plus tard cette année.

MOT MYSTÈRE

Problème 375 — **6 lettres cachées** — THÈME : L'ADMINISTRATION

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	charte	don	êtres	M	pays	S	tour
abus	chef	droit	F	mandat	poste	sceau	traité
acte	code	duc	forme	N	prix	sénat	tribun
arme	consul	dur	L	nation	siège	soin	V
austère	cour	E	lien	O	R	suffrage	vacant
B	créance	éclat	lods	ordre	rang	sujet	véto
bien	D	élection	loi	P	reine	T	village
brevet	date	élu	lords	pair	retraite	tâche	ville
C	débat	état	lot	paix	roi	titre	U
carte	décret	étrange		parlement	rôle		union
							urne

La réponse du problème précédent: grippe

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	R	D	R	O	S	L	X	I	R	P	T	N	P	C
2	R	U	O	C	I	N	I	O	S	E	M	R	A	O	O
3	C	L	E	T	C	A	O	E	D	E	C	R	E	T	D
4	E	H	O	T	P	O	P	I	G	S	L	A	E	U	E
5	T	U	E	A	I	O	N	A	T	E	S	V	R	T	E
6	R	R	Y	F	S	A	L	S	M	A	N	D	A	T	E
7	A	S	I	T	O	L	R	E	U	G	N	C	R	C	E
8	H	U	E	B	I	R	N	T	N	L	H	E	L	O	E
9	C	F	S	V	U	T	M	O	I	E	S	A	S	R	L
10	U	F	V	T	R	N	I	E	O	R	T	A	B	E	D
11	A	R	T	A	E	T	R	A	N	G	E	R	N	I	R
12	E	A	N	I	C	R	E	A	N	C	E	E	A	N	O
13	C	G	B	E	T	A	E	N	U	V	I	L	L	E	I
14	S	E	L	U	I	R	N	L	E	L	O	O	T	O	T
15	T	E	J	U	S	B	E	T	I	A	R	T	E	R	I

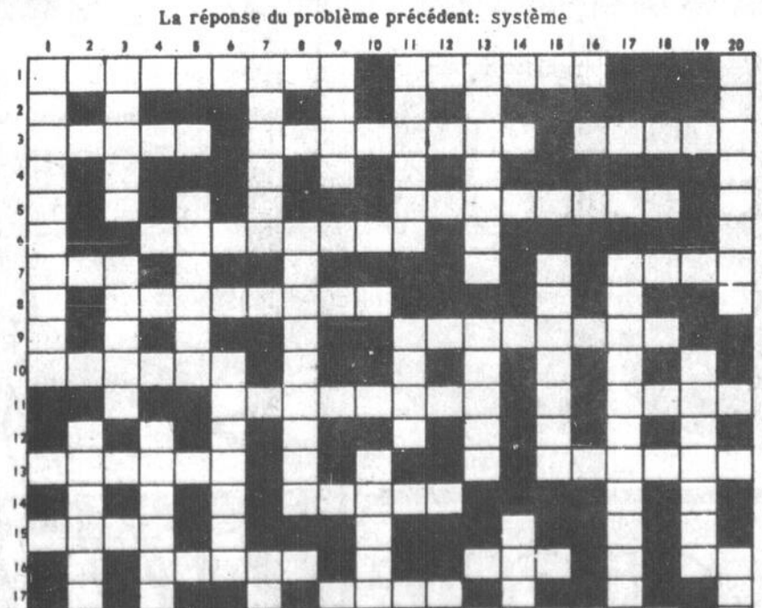
ENTRECROISÉS

8 LETTRES CACHÉES — **PROBLEME NO 375** — **LES DANSES**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	jeté	sport	rondes	folklore
as	jeux	tango		illusion
ré	mime	tombé	7	noirceur
3	noir	6	attente	traverse
bis	5		mazurka	9
été		boléro	menotte	entrechat
4	almée	entrer	rigodon	excellent
aria	danse	erreur	sautant	polonaise
bien	écart	étrier	8	tambourin
coin	galop	imagée	addition	10
égal	mambo	lacets	cachucha	tarentelle
élan	polka	lasses	chaconne	12
gogo	rumba	marche	danseurs	chorégraphie

La réponse du problème précédent: système



LES BANDES ILLUSTRÉES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE



SOURIS MIQUETTE



LA FAMILLE FLOP



AGENT SECRET



JULIETTE



BLONDINETTE



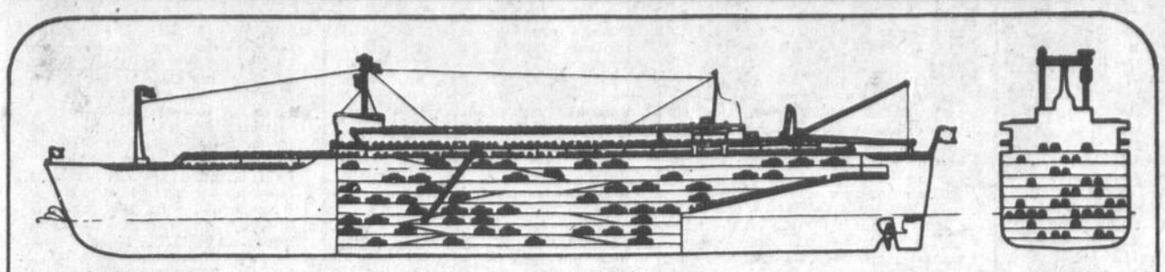
LUC BRADEFER



SCAMP



PORTEFEUILLE QUOTIDIEN



2,000 VOITURES! — Les autos vendues dans la région par Canadian Motor Industries arriveront désormais à Halifax au lieu de Vancouver. Le transporteur, le Canadian Maru, dont on voit ici le schéma, peut contenir un chargement de 2,000 voitures.

Les voitures japonaises arriveront par Halifax

par Gabriel Berberi

CHICOUTIMI — L'inauguration d'un nouveau service de transport maritime, entre le Japon et Halifax, contribuerait à améliorer le service de distribution des voitures asiatiques, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. Guy Bergeron, gérant de Rocoto, à Chicoutimi, a rappelé, hier, que dorénavant, la plupart des voitures vendues par son établissement arriveront par bateau en Nouvelle-Ecosse, ce qui aura pour effet de supprimer une foule de délais. "L'an passé, nous avons eu une pénurie d'autos, à cause des difficultés de transport," de signaler M. Bergeron. De tels inconvénients ne se reproduiraient plus, grâce au vaisseau Canada Maru, qui fera régulièrement la navette entre le Japon et les Maritimes.

Auparavant, les automobiles de marque Toyota vendues par les 4 détaillants de la région arrivaient par bateau à Vancouver, d'où elles étaient transportées au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Jaugeant 11,538 tonnes, le Canada Maru est en mesure de transporter 2,000 voitures sur ses neuf ponts. Ce navire dessert en fait Canadian Motor Industries Ltd., dépositaire canadien de Toyota.

Au niveau régional, Canadian Motor Industries Ltd., vend environ 700 véhicules neufs chaque année.

La hausse de l'or aide l'exploration minière

VAL D'OR (PC) — Les augmentations importantes et régulières du prix de l'or ont suscité un tel regain de l'exploration minière dans les régions de Val d'Or et de Rouyn-Noranda au cours de 1974 que dans certains milieux on n'hésite pas à parler d'une "fièvre de l'or".

Dans ces régions de l'Abitibi, l'activité a augmenté de 20 pour cent l'année dernière par rapport à 1973, et l'année 1975 devrait être aussi bonne, sinon meilleure, affirme M. Maurice Latulippe, géologue du ministère des Richesses naturelles, à Val d'Or.

Selon lui, au moins six sociétés ou groupes miniers pourraient amorcer la mise en exploitation de leur propriété d'ici deux ou trois ans, "pour autant, naturellement, que le prix de l'or demeurera élevé."

SOQUEM

La reprise de l'exploration minière est en grande partie attribuable aux découvertes de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) sur la propriété de la Silver-Stack, près de Cadillac. La société d'Etat y détient 49 pour cent des intérêts.

Par ailleurs, des négociations entre les deux groupes ont été entreprises il y a quelques jours pour en arriver à une entente sur le financement d'un nouveau programme d'exploration souterraine qui nécessiterait environ $1.5 million.

La découverte de Silver-Stack-Soquem n'a pas manqué de raviver l'intérêt des sociétés détenant des droits sur les propriétés voisines. Les découvertes des Mines Bras-d'or, à quelques milles au nord de Val d'Or, ont eu le même impact, puisque dans la région immédiate de Val d'Or des programmes d'exploration sont en cours dans au moins 10 propriétés.

Etant donné l'importance et le nombre de programmes en cours sur les 23 propriétés minières de la zone Val d'Or — Rouyn-Noranda, on peut donc s'attendre, toujours selon M. Latulippe, à de nouvelles découvertes au cours des prochains mois, et par conséquent, à une activité de plus en plus fébrile dans ces mines d'or.

Présentement, six mines d'or sont en exploitation dans cette région: Falconbridge, Noranda, East Malartic, Camflo, Sigma et Teck.

Prudence

Toutefois, l'importance des investissements requis pour la mise en exploitation des gisements de métal jaune (environ $15 millions) nécessite un maintien du prix de l'or.

Bien que son prix soit resté élevé depuis deux ans, c'est toutefois un prix spéculatif et susceptible de fluctuer. Et cette instabilité fait que, pour l'instant, les grandes sociétés multinationales et nationales ne sont pas trop intéressées à l'exploration de l'or.

On estime généralement qu'il ne faudrait pas que le prix du métal jaune descende en base de $130 l'once pour que de nouvelles mines soient ouvertes.

Les bénéfices nets

Abitibi Paper Co. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $45,880,000-$2.50 l'action, contre $29,882,000-$1.62.

Aluminum Co. of Canada Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $63,792,000 US-pas de chiffres pour l'action, contre $5,056,000.

Andres Wines Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 déc. dernier, $1,483,878-$1.54 l'action, contre $1,800,393-$.94.

Aquitaine, pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $21,452,000-$1.04 l'action, contre $16,340,000-79.2 cents.

Atco Industries Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 déc. dernier, $11,431,000-$4.38 l'action, contre $3,575,000-$1.38.

British Columbia Telephone Co., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $24,960,000-$5.57 l'action, contre $24,566,000-$5.80.

Canadian Pacific Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $183,000,000-$2.51 l'action contre $116,183,000-$1.57.

Consolidated Textile Mills Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $247,000-11.3 cents l'action, contre $643,000-29.7 cents.

R.L. Crain Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $3,442,000-$1.97 l'action, contre $1,436,000-82 cents.

Crédit Foncier Franco-Canadien, pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $4,818,000-$5.59 l'action, contre $5,714,000-$6.63.

The Donohue Co. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $4,986,189-$2.57 l'action, contre $3,041,434-$1.48.

Imasco, pour les 12 mois qui se sont terminés le 31 déc. dernier, $30,805,000-$3.15 l'action, contre $28,036,000-$2.86.

McGraw-Hill Ryerson Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $1,496,794, 75 cents l'action, contre $1,040,566-52 cents.



Délégation canadienne

Moussaly en visite chez ses pairs

CHICOUTIMI — La région entend profiter, elle aussi, des immenses réserves monétaires du monde arabe.

M. Serge Moussaly, professeur en économique de l'Université du Québec à Chicoutimi, fait partie de la délégation canadienne qui a quitté le pays la semaine dernière afin de rencontrer les stratèges des pays arabes, dont le roi Faysal, d'Arabie Saoudite.

L'une des missions particulières désignées à M. Moussaly qui est lui-même originaire du Moyen-Orient, est de remettre au président de l'Université de Riad une lettre rédigée par M. Robert Després, président de l'Université du Québec.

Dans cette lettre, le président de l'UQ souhaite notamment l'intensification des échanges économiques et culturels entre les nations arabe et québécoise.

La délégation canadienne dont fait partie M. Moussaly, de Chicoutimi, est dirigée par Mgr Athol Murray, de Saskatchewan. Les autres délégués sont MM. Dann Hill, un industriel de l'Ouest, Brian Powell, de l'Université McGill, et Bud Burhis, ingénieur, de Sarnia, Ontario.

Le voyage du groupe doit durer une quinzaine de jours.

Les dividendes

Dividendes annoncés mardi. Ils sont trimestriels. Dans le cas contraire, la précision est apportée.

The Investors Group, 12.5 cents; classe A, 12.5 cents; priv. à 5 p.c., 31.25 cents; tous le 1er mai aux actionnaires inscrits le 11 avril.

Maplex Management and Holdings Ltd., six cents, semestriel, le 30 avril aux actionnaires inscrits le 15 avril.

Maritime Electric Co. Ltd., classe A, 15 cents; classe B, 12.5 cents; les deux le 1er avril aux actionnaires inscrits le 12 mars.

Molson Co. Ltd., classe A, 20 cents; classe B, 20 cents; classe C, 17 cents; classe D, 17 cents; tous le 1er avril aux actionnaires inscrits le 3 mars.

La Compagnie de Papier Rolland, classe A, 15 cents, le 14 mars aux actionnaires inscrits le 21 fév.

Shore to Shore Corp., 2.5 cents, le 28 fév. aux actionnaires inscrits le 17 fév.

Skelly Oil Co. Ltd., 30 cents US, le 18 mars aux actionnaires inscrits le 19 fév.

Westinghouse Canada, 12.5 cents, le 15 mars aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Taux d'intérêt

NEW YORK (AFP) — Les taux d'intérêt à court terme ont sensiblement remonté, lundi, aux Etats-Unis, après que le secrétaire au Trésor, M. William Simon, ait déclaré que la baisse du loyer de l'argent enregistrée au cours des derniers mois pourrait ne pas continuer.

La hausse dans certain cas a atteint 1-8 de point. La tendance sur les marchés financiers était irrégulière ou ferme mardi dans la matinée.

La crainte d'une remontée des taux d'intérêt a mal été accueillie mardi, à Wall Street où l'indice des industrielles a perdu plusieurs points au cours de la première heure.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — La cote a fléchi durant la majeure partie de la séance mardi à la Bourse de Montréal et elle a repris de la vigueur peu de temps avant la fermeture.

Elle a été aiguillonnée dans l'après-midi par la nouvelle que la Réserve fédérale aux Etats-Unis venait d'intervenir sur les marchés de l'argent à New York pour faire baisser les taux d'intérêt du court terme.

Cette intervention a fait monter les prix de certaines émissions d'obligations et ceux des bons du Trésor, ce qui s'est traduit par une baisse du rendement de ces valeurs et par l'injection de fonds à la Bourse, fonds qui avaient été destinés plus tôt aux valeurs à long terme.

Le virement se situe à 573,600 actions, contre 639,300 actions lundi.

Les services publics, qui durant une partie de la séance perdaient près d'un point, ont fermé avec un gain net de 0.28 et atteint ainsi 138.21. Les industrielles, qui, pour leur part, avaient perdu plus d'un point, ont clôturé avec une baisse nette de seulement 0.77 et elles se situent ainsi au niveau de 183.33. Les banques ont fermé à 247.93, un recul de 0.67, l'indice composé a fermé à 181.22, une baisse de 0.55 et les papiers ont clôturé à 103.49, une baisse de 0.37.

Comportement des valeurs

	Mar.	Lun.
Gains	60	77
Pertes	92	75
Inchangées	55	52
Total	207	204

Imperial Oil A, dont 18,376 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 1-8 et atteint $27. Western Quebec, dont 77,600 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de neuf cents et atteint 48 cents.

Les pétroles ont progressé.

Shell Canada a monté de 1-4 et atteint $15, Pan Ocean Oil, de 1-4 et atteint $9, Total Petroleum, de 1-8 et atteint $5 3-4 et Pacific Petroleum, de 1-8 et atteint $19 3-4.

Chrysler a monté de 1-4 et atteint $9 3-4, Moore Corp., de 1-8 et atteint $45 3-8, tandis que Rio Algoma a perdu 1 et est tombé à $23 et Canadian Javelin, 3-8 et est tombé à $9 1-4.

Dans le secteur de la spéculation, Bruneau a perdu deux cents et demi et est tombé à 20 cents dans un virement de 25,000 actions.

New York

NEW YORK (AFP-AP) — Le marché a été indécis mardi à Wall Street, où l'indice des industrielles a terminé sans grand changement par rapport à la veille, à l'issue d'une journée peu active comparée aux forts volumes de transactions des dernières semaines.

L'indice des industrielles a clôturé en recul de moins de un point. Une vague de ventes avait sensiblement fait descendre l'indice au cours de la matinée. Les investisseurs ont d'abord réagi aux déclarations du secrétaire au Trésor, M. William Simon, selon lequel les taux d'intérêt aux Etats-Unis pourraient cesser de baisser prochainement, déclarations qui la veille avaient fait sensiblement remonter les taux de l'argent à court terme. Cette tendance s'est cependant renversée mardi, mettant fin à ce pessimisme passager.

Le cote termine de façon très irrégulière. On note des pertes sensibles aux mines d'or, de 2 3-4 pour Homestake, ainsi qu'aux aciers, ou US Steel recule de 1 3-8. Les matériaux de construction les papiers, les alimentaires et les radiotélévisions se sont également effrités.

Fermeté au contraire aux ordinateurs où Honeywell avance de plus de 3 et NCR, de 1 1-8, ainsi qu'aux grands magasins, électriques, compagnies aériennes et automobiles. Ailleurs, les cours ont été irréguliers. International Copper gagne 3 1-4 au cuprifères, Colt Industries cède un point aux machines-outils, tandis que les aérospatiales, pétroles, pharmaceutiques et tabacs perdent ou gagnent une ou plusieurs fractions.

L'indice Dow Jones subit une perte nette de .79 et clôture à 707.60.

Comportement des valeurs

Gains	598	664
Pertes	799	735
Inchangées	401	414
Total	1,798	1,813

Le virement se situe à 16.47 millions d'actions, contre 16.12 millions d'actions lundi.

L'indice composé de la Bourse de New York monte de .09 et atteint 41.77. L'indice des valeurs à la Bourse Américaine recule de .11 et tombe à 74.76.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, McIntyre, Alcan et Canadian Pacific enregistrent des gains fractionnaires, Campbell Red Lake, Dome Mines, International Nickel, Massey Ferguson et Hiram Walker subissent des baisses fractionnaires.

Toronto

TORONTO (PC) — Une certaine reprise s'est manifestée dans les dernières minutes de la séance mardi à la Bourse de Toronto, mais elle n'a pas été suffisamment forte pour empêcher ce marché de fermer considérablement à la baisse, une baisse qui avait commencé à la fin de la semaine dernière.

L'indice des industrielles a clôturé avec une perte nette de .89, ce qui le place au niveau de 180.17. Plus tôt dans la journée, il avait perdu plus d'un point. Depuis jeudi, alors qu'il avait fermé à 183.03, son plus haut niveau depuis le 13 août, il a perdu environ trois points.

L'indice de l'or a reculé de quatre points et est tombé à 403.33, celui des métaux de base, de 1.47 et est tombé à 66.56 et celui des pétroles de l'Ouest, de .84 et est tombé à 156.40.

Comportement des valeurs

	Mar.	Lun.
Gains	171	208
Pertes	276	231
Inchangées	216	214
Total	663	653

Le virement se situe à 1.98 million d'actions d'une valeur totale de $18.48 millions, contre 1.87 million d'actions d'une valeur totale de $15.99 millions la veille.

Les pâtes et papiers, le bâtiment, les matériaux de construction et les mines industrielles sont les plus forts perdants dans l'indice industriel, où, d'autre part, on trouve à la hausse les pipelines, les raffineries de pétrole et les communications.

On a suspendu au début de la séance les transactions des actions de Falconbridge Copper. On attendait alors la nouvelle que la compagnie ne paiera pas le dividende trimestriel de 20 cents qu'elle verse normalement en mars. La suspension a duré 45 minutes. A la fermeture, l'action de Falconbridge Copper se situait à $6 1-4, un recul de 1 1-2. Falconbridge Nickel, qui possède 50.2 p.c. des actions de Falconbridge Copper, a fermé $27 1-2, un recul de 3-4.

LES DENRÉES

LES MERCURIALES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: délicieuses, jaunes et rouges, $6.00 en boîte de verger; McIntosh, $4.00 à $4.50 en boîte de verger; Cortland, $4.00 à $4.25 en boîte de verger; McIntosh, $5.00 à $5.50 pour 12 cellos de trois lb.; Cortland, $5.25 pour huit cellos de 5 lb.

Légumes

Betteraves: $3.00 à $3.25 pour 50 lb., $1.75 à $2.00 pour 25 lb.; $2.00 à $2.25 pour 12 cellos de 2 lb.

Carottes: $3.00 pour 50 lb., $ 4.50 à $5.00 pour 24 cellos de deux lb. ou 10 cellos de 5 lb.

Choux: verts, $3.00 à $4.00 pour 16 ou 50 lb.; rouges, $3.50 à $4.00 la dz.; Savoie, $3.50 à $4.00 la dz.

Choux chinois: $3.75 la dz.

Oignons: jaunes, gros, $3.25 à $3.35 le 50 lb.; moyens, $2.75 à $3.00 le 50 lb., .65 à .75 pour 10 lb.; $3.50 à $4.00 pour 24 cellos de 2 lb. ou 10 cellos de 5 lb.; rouges, moyens, $4.50 à $5.00 le 50 lb. ou $3.25 à $3.75 pour 12 cellos de 2 lb.

Panais: $3.50 à $3.75 pour 12 cellos de 2 lb.

Poireaux: $2.25 à $2.50 la dz.

Rabioles: $3.75 à $4.00 le 25 lb.

Pommes de terre: $1.30 à $1.40 le 50 lb.; arrivages, 461 sacs de 50 lb.

Rutabaga: $2.50 à $3.00 le 50 lb.

LES DENREES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 89; 93 points, 90; Commission canadienne de l'industrie laitière, 90.

Fromage: blanc, 95.0; coloré, 95.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs de 50 lbs, 56.5-61; Procédé par rouleau, No 1, pas de cotation; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, 41 à 44.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleau, 48.5; pour nourrissage, 41 à 44. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, $13.35.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 7 3-4 à 8.5; procédé par vaporisation, 18 1-2, procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25.5.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 77.2; A-gros, 73.0; A-moyens, 69.1; A-petits, 63.8.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 74; A-gros, 70; A-moyens, 66; A-petits, 61; A-peewee, 39.

Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles, Québec, blanches No 1, $1.30 à $1.40 les 50 lb.; N.-B., $1.55 à $1.65 les 50 lb., .90 à .95 les 25 lb.; .38 à .40 les 10 lb.; I.P.E., $1.65 à $1.75 les 50 lb.; $0.95 à $1.00 les 25 lb., .42 à .44 les 10 lb. Arrivages: 461 sacs de 50 lb., six wagons de l'I.P.E. et quatre du N.-B.

L'or

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres	$174.50
Paris	$176.29
Francfort	$174.54
Zurich	$174.75
Hong-Kong	Fermé
Beyrouth	$5,625 le kilo

Le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US a monté de 1-25 mardi à Montréal et y a atteint $1.00 8-25 et la livre sterling y a baissé de 1-20 et y est tombée à $2.39 31-100.

A New York, le dollar canadien a baissé de 1-25 et est tombé à $0.99 17-25 et la livre sterling a baissé de 3-20 et est tombée à $2.38 11-20.

VOUS AVEZ DES PROJETS POUR UN PLAN D'EPARGNE RETRAITE ENREGISTRE?

NOUS POUVONS VOUS AIDER A VOUS

ORIENTER!

SANS AUCUNE OBLIGATION DE VOTRE PART

CONSULTEZ:

D'Auteuil, Gravel, Larouche et Associés Inc.

1, Ouest, rue Racine, Chicoutimi — 136, St-Dominique, Jonquière.

549-9773 J.-M. Larouche, c.l.u., 542-5703 542-4163

G. D'Auteuil, c.l.u., 542-5703 R. Fradet, c.l.u., 549-9773 R.-M. Gravel, c.l.u., 549-9773

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
AbbyGlen	3950	310	305	305		-15
AbyGInw	6300	105	95	95		-13
Abitibi	21200	$9 3/4	9 3/8	9 3/8		- 1/8
Acklands	510	$13 1/4	13	13		
AcmeGas	1000	9	9	9		
AcresLtd	1205	$6 7/8	6 1/2	6 7/8		+ 1/8
AcresApr	190	$36	36	36		-7 1/8
Acreswt	1060	2 1/2	2 1/2	2 1/2		- 1/2
Advocate	600	130	130	130		
AftonMin	1500	400	385	390		-10
AgnicoE	3000	$5 3/8	5 1/4	5 1/4		- 1/8
AgraInd	1975	$6 7/8	6 1/2	6 1/2		- 1/4
Akaitcho	1000	160	158	160		
Albany	27500	35	33	35		+ 1
AltEastG	1250	$5 1/2	5 3/8	5 3/8		- 1/4
AltaGasA	7888	$12 5/8	12 3/8	12 3/8		+ 1/8
Alcan	4405	$20 3/8	20 1/8	20 1/4		- 1/8
AlgomaSt	579	$28 1/2	28 1/8	28 1/2		+ 1/4
All-CanB	200	225	225	225		
AllarcoDv	200	$8 1/2	8 1/2	8 1/2		- 1/2
AllianceB	300	470	460	460		-25
Alminex	300	$5 3/4	5 1/2	5 1/2		
AmBonza	3250	229	225	228		+ 3
AmLarder	1500	46	46	46		- 1
AmEagle	1000	47	47	47		- 3
AmLeduc	1333	5	5	5		- 1
AndresW	725	$8 1/4	8 1/4	8 1/4		- 1/8
AngUDev	4100	114	100	100		-13
AnthesCp	z20	$65	65	65		
Aquitaine	2525	$17 1/8	17 1/2	17 1/8		+ 1/4
ArgusBpr	220	$29 3/4	29 3/4	29 3/4		
ArgusCpr	100	$12 1/4	12 1/4	12 1/4		- 1/2
Asama	94650	$10 3/8	8 7/8	10 3/4		+1 3/4
Asbestos	600	$17 1/8	17	17		
AshlandC	100	$6 3/4	6 3/4	6 3/4		+ 1/8
Ashlandpr	300	$17 1/2	17 1/2	17 1/2		
AsocPorc	z111	110	110	110		
AtcoA	3400	$16 1/4	15 7/8	16 1/8		+ 1/4
AuricRes	500	34 1/2	34 1/2	34 1/2		+ 1
Autolect	400	360	360	360		
AtoHardA	300	$10 3/8	10 1/2	10 1/2		+ 1/4
BanisterC	5200	$6 1/8	6	6		- 1/4
Bankeno	3700	196	190	190		- 8
BankBC	z5	$16 3/8	16 3/8	16 3/8		
BkMtl	15662	$14 7/8	14 1/2	14 3/8		- 1/8
BkNS	10070	$39 7/8	39 1/2	39 7/8		+ 1/8
Bartaco	500	130	130	130		- 5
BaryExpl	500	71	71	71		+ 1
Bathstp	z50	$11 1/4	11 1/4	11 1/4		
BatonB	100	$6 1/2	6 1/2	6 1/2		
BayMills	100	$10 1/2	10 1/2	10 1/2		+ 1/2
BayMilsp	100	$10 1/4	10 1/4	10 1/4		
BeavrEA	100	320	320	320		- 5
BeckerBp	840	$5 1/4	5	5 1/8		+17
BellCanad	9272	$46 3/8	46 1/8	46 1/4		- 1/8
BellApr	413	$46 1/2	46 1/2	46 1/2		+ 1/4
BellBpr	230	$47 3/8	47 3/8	47 3/8		+ 1/8
BellCpr	1600	$29	28 3/4	28 3/4		+ 1/4
BellDpr	804	$52	51 3/4	52		
BethCopA	1500	$9 3/8	9 1/8	9 3/8		
BigNama	1000	15	15	15		
Biltmorel	100	215	215	215		+15
BlHawk	500	39	39	39		- 1
BlackPA	5200	305	300	300		
BlkwodA	1600	400	400	400		
BlockBros	1800	310	310	310		- 5
Bombrder	1680	325	310	320		+ 5
BowValy	4160	$12 5/8	12 1/4	12 1/2		
BPCan	11350	$10 3/4	10 1/2	10 1/2		- 3/8
BralorRes	300	135	130	135		+ 1
Bramalea	701	$5	5	5		
Brameda	1000	72	72	72		+ 1
BrscnA	14481	$13 1/8	12 3/4	13 1/8		+ 1/8
BrendaM	3650	330	325	330		- 5
Brinco	810	$7	6 7/8	7		
BCForest	550	$15 1/8	14 5/8	14 5/8		- 1/2
BCSugarA	680	$22	22	22		
BPhone	278	$52 1/2	52	52		- 2
BCPh4 3/8p	215	$48	48	48		+ 3/8
BCPh4 3/4p	z80	$51	49 1/2	49 1/2		
BCPh1956	z25	$48 3/4	48 3/4	48 3/4		
BCPh4.8d	100	$13 1/2	13 1/2	13 1/2		+ 1/2
BCPh5 3/4p	z75	$59 1/8	58 3/4	59 1/8		
BruckA	100	$6	6	6		
BruckB	100	275	275	275		+15
Brunswk	3128	380	375	375		- 5
BuddAuto	360	$5	5	5		
BuddAw	500	190	190	190		-25
BuloraCor	2100	144	142	144		+ 2
BurnsFds	1300	$10 1/2	10 1/2	10 1/2		- 1/4
C						
CadFw	13325	$12 3/8	12 1/4	12 3/8		- 3/8
CAEA	z10	$6 7/8	6 7/8	6 7/8		
CalPow	3783	$24 3/4	24 1/4	24 3/4		
CalP4p	z30	$40	39 3/4	40		
CalP5.40p	z12	$75	74	75		
CalP7 1/2p	2000	$83	83	83		
CalmorIB	1000	50	50	50		+ 3
Calvert	1500	15	14 1/2	14 1/2		- 1/2
CamMine	4500	19 1/2	19	19 1/2		- 1/2
Camfl	12270	$12 1/4	11 7/8	12		+ 1/8
CamChib	1800	375	360	375		
CampRL	2800	$33 1/2	32 1/4	32 1/4		- 3/4
CampauA	1125	455	455	455		- 5
Campau7p	200	$7 1/4	7 1/4	7 1/4		
CanCemL	233	$10 7/8	10 7/8	10 7/8		- 1/8
CCemLp	200	$15 1/8	15	15 1/8		- 3/8
CGeother	4175	60	60	60		- 1
CanMaltA	520	$23 1/2	23 3/8	23 3/8		+ 1/8
CNorWest	1800	340	330	340		- 5
CPakrsC	2230	$19 1/4	19	19 1/4		+ 3/4
CanPerm	720	$19 5/8	19 1/2	19 1/2		- 1/8
CSPete	5345	216	212	216		
CTung	900	330	330	330		
CCablesy	4400	$13 1/4	13 1/4	13 1/4		+ 1/4
CCablew	1500	161	155	155		- 5
CdnCel	11390	$7	6 7/8	7		
CCurtis	z100	36	36	36		
CExGas	8800	265	245	265		+16
CHomestd	3500	335	325	335		+ 5
CHydr	3600	490	485	490		+ 5
CHydrpr	100	$12 1/2	12 1/2	12 1/2		
CImpBank	5899	$25 7/8	25 1/2	25 3/8		- 1/8
CIndGas	5286	$7 3/8	7 1/8	7 1/4		- 1/8
CIL	305	$19 1/8	19	19 1/8		+ 1/8
CIntPow	z24	$12 3/8	12 3/8	12 3/8		
CLIPete	1000	14	14	14		- 2
CPInve	6453	$14 7/8	14 3/4	14 7/8		+ 1/8
CPInvepr	225	$29 1/4	29 1/4	29 1/4		- 1/4
CPLtd	21138	$16 1/4	15 7/8	16 1/8		+ 1/4
CPLAp	1033	$9 3/4	9 5/8	9 5/8		- 1/8
CPLUKp	z50	490	490	490		
CReserve	100	240	240	240		+ 5
CdnSupO	476	$29 1/2	29 1/8	29 1/8		- 3/8
CdnTire	400	$41	41	41		
CdnTireA	3628	$43 1/4	42 3/4	42 3/4		- 1/4
CUilties	400	$9 1/8	9	9 1/8		+ 3/8
CUtilw	3800	188	180	185		- 3
CVickers	z12	$13 1/2	13 1/2	13 1/2		
CandelOil	200	$8	7 3/4	8		+ 3/4
Canron	1000	$18	18	18		+ 1/4
CapitDiv	1100	30	30	30		- 2
CarlOK	9570	236	226	236		+10
CarlOKAp	150	$19	19	19		- 1
CarlOKBp	z7	$23 1/2	23 1/2	23 1/2		
Cassiar	3000	475	460	475		+10
CCYachts	600	290	285	290		
Celanese	2155	390	380	390		
CtlFundA	100	$10 1/4	10 1/4	10 1/4		
CentPat	z200	82	82	82		
Chesvl	11400	14	12	14		+ 1
ChibKay	4000	20	20	20		- 1
ChibM	2000	45	45	45		+ 5
ChieftanD	2000	$6 1/4	6 1/4	6 1/4		+ 1/8
Chrysler	8480	$10	9 1/2	10		+ 3/8
CHUMB	z50	$7 7/8	7 7/8	7 7/8		
CitySavT	100	$7 1/2	7 1/2	7 1/2		+ 1/4
Cokfield	400	365	360	365		- 5
ColesBook	400	$5 1/2	5 1/4	5 1/2		- 1/8
CombMet	2000	10	10	10		+ 1
Cominco	1595	$27 1/2	27 1/8	27 3/8		- 3/8
ComCap	225	205	205	205		-10
CHolidayI	400	420	420	420		-10
CHInsAp	100	$21	21	21		+ 1/4
Computel	150	$5	5	5		
Comtech	200	365	360	360		- 5
ConduitA	1126	325	315	315		-10
ConBath	1550	$25	25	25		
ConBathp	815	$18	17 1/4	18		+ 3/8
ConBathw	1700	3 1/2	3 1/2	3 1/2		
CBath68w	200	$8 1/2	8 1/2	8 1/2		
ConFardy	3754	125	120	125		+ 2
CMrsn	12000	142	137	138		- 2
CRambler	2300	157	154	154		+ 2
ConTextile	600	200	200	200		+ 5
ConDistrb	3505	$8 1/8	7 7/8	7 7/8		- 1/4
CGas	32613	$16	15 5/8	15 7/8		+ 1/8
ConGasD	1702	$24 7/8	24 3/4	24 7/8		+ 1/8
ConGlass	1300	$14	13 3/4	14		+ 1/4
CooperC	130	320	320	320		+20
CopFields	1500	101	100	101		- 4
Corbyvt	150	$18	18	18		+ 3/8
CorbyB	100	$17 1/2	17 1/2	17 1/2		
CornatInd	2100	495	485	485		
Cosek	10150	275	266	272		- 3
CostainR	300	$7	7	7		
CostinRw	100	265	265	265		-20
Craigmt	1050	390	375	375		- 5
CrainRL	1020	$12	11 7/8	12		
Crestbrk	630	385	380	385		- 5
CrowNest	210	$23	23	23		+ 1
CrushIntl	3300	$7 3/4	7 1/4	7 1/2		
CuvierM	6800	96	92	95		- 5
D à G						
DaleR	z47	$7 1/4	7 1/4	7 1/4		
DaonDev	300	$8 3/4	8 3/4	8 3/4		
DeccaR	600	250	250	250		-15
DEldona	500	31	31	31		+ 2
DeltanLtd	200	$5	5	5		
Denison	z70	$44 1/4	44	44 1/4		
Dicken	11250	$8 1/4	7 7/8	8		- 1/8
Discovry	4600	204	203	203		
Domanl	500	$6 7/8	6 7/8	6 7/8		
Dome	450	$49 1/4	48	49 1/4		- 1/4
DomePete	7700	$25 3/4	24 7/8	25 3/4		+ 3/8
DBridge	1200	$21 1/8	20 1/4	20 1/4		- 1
DExplor	1000	23	23	23		
Dofasco	3906	$24 1/2	24 1/8	24 1/8		- 3/8
Dofascop	135	$57	57	57		- 2
DomStore	1690	$18	17 3/4	17 3/4		
DTextie	1500	$6 3/4	6 3/8	6 5/8		- 1/8
Dmtr	19185	$20 1/4	19 7/8	20		
DonleeM	100	330	330	330		-20
DoverInd	300	$20	18	20		+ 3
DRGLtdA	10	$7 3/4	7 3/4	7 3/4		
DuPont	400	$19 1/2	19	19		- 3/8
Dustbane	400	$5 1/4	5 1/4	5 1/4		
DylexA	300	$6	5 3/4	5 3/4		- 1/8
Dynasty	6800	$8 3/8	8	8		- 1/2
EastMal	1005	375	370	370		
EastSulA	1200	183	174	174		- 4
EconInv	z38	$10 1/2	10 1/2	10 1/2		
EgoM	11750	67	62	67		+ 2
E-LFinw	500	85	85	85		-15
ElectroA	100	445	445	445		- 5
ElksStors	700	$8	7 3/4	8		
Emco	11675	$7	7	7		+ 1/4
Emcow	500	190	190	190		
Exquisite	600	140	140	140		+10
Extndcar	650	495	480	480		-10
Fairview	220	$12 1/2	12 1/2	12 1/2		- 1/4
FalcoC	44614	$6 1/2	5 3/4	6 1/4		-1 1/2
Falcon	4895	$28 1/4	26 1/2	27 1/2		- 3/4
FarmMer	200	$5 1/2	5 1/2	5 1/2		+60
FedIndA	1100	415	400	400		-20
FedPion	1000	$16	16	16		
FedPionP	z10	$57 1/4	57 1/4	57 1/4		
FieldsS	3300	$11 3/4	11 1/2	11 3/4		+ 1/8
FinningT	100	$8 1/2	8 1/2	8 1/2		- 1/8
FCityFwt	900	425	425	425		+25
Fleetwod	z30	$5	5	5		
FoodcrpL	1000	120	120	120		
FoodexS	930	265	250	250		- 5
FordCnda	100	$65	65	65		+ 2
FSeasons	100	420	420	420		+15
FSeaApr	100	$7 1/4	7 1/4	7 1/4		+ 1/8
FSeasonw	200	200	200	200		
Francana	100	$9 3/4	9 3/4	9 3/4		- 1/4
Fobex	18000	14	13	14		+ 1
GazMetr	576	$6	6	6		
Gaz5.40p	z30	$56	56	56		
Gaz5 1/2p	110	$55	55	55		+5 1/4
GazM66w	500	75	75	75		- 5
GenBaker	150	265	265	265		+ 5
GMC	372	$36	36	36		
GenstarL	600	$17 7/8	17 5/8	17 3/4		- 1/4
GnstarLw	100	475	475	475		-25
GescoDis	200	375	375	375		+10
GtMasct	8000	68	67	68		
GiantYk	1400	$12	11 3/4	11 3/4		- 1/4
Gibraltar	6900	490	455	460		-30
Glendale	100	155	155	155		- 5
G00dyearp	z10	$33 1/2	33 1/2	33 1/2		
Gozlan	300	$6 1/2	6 1/4	6 1/2		+ 1/4
GraftG	2240	$26 1/2	25 3/4	26 1/2		+1 1/2
Granduc	1810	112	110	111		-13
GtOilSds	560	$8	8	8		
GLPaper	1970	$16 1/2	16 1/4	16 1/4		- 1/4
GtWestS	2700	480	460	460		-20
GWestwt	100	136	136	136		- 7
GreyG	z10	320	320	320		
Grhyd	11900	$15	14 7/8	15		+ 1/2
GSWCIA	200	370	370	370		
GSWCpr	276	$90	90	90		
GuarTrst	3681	$7	6 3/4	7		+ 3/8
GuardCap	z50	250	250	250		
GulfCan	6893	$28 3/8	28 3/8	28 3/4		
Gulfstrem	2500	35	33	34		- 1
H à L						
HambroC	950	250	240	245		
HGroup	1550	480	465	470		-30
HamTr	500	$10 1/4	10 1/4	10 1/4		- 1/4
Hardee	500	100	100	100		- 1
HardCrpA	2900	$5 1/8	5	5 1/8		
HarrisJS	600	$5 7/8	5 3/4	5 3/4		
HawkerS	2725	$5 1/4	5 1/8	5 1/8		
HayesDA	200	465	465	465		- 5
Highmont	1000	70	70	70		- 5
HolingerA	725	$28 1/2	28	28		- 1/2
HomcoA	1000	250	250	250		+ 5
HomeA	2929	$22 3/4	22	22 1/4		- 1
HoustonO	2500	150	141	148		- 2
HudBayA	1575	$15 7/8	15 3/4	15 3/4		- 1/8
HBayCo	5000	$15 5/8	15 1/2	15 5/8		- 1/8
HBOilGas	4190	$25 1/8	24 3/4	25		- 3/8
HuskyOil	1571	$15 1/2	15 1/2	15 1/2		- 3/8
HuskyEw	3600	470	450	470		-10
HydraEx	1000	62	62	62		
Hy'sLtd	100	335	335	335		+10
IAC	4725	$19 3/4	19 1/2	19 3/4		+ 1/8
ImascoA	347	$28 1/2	28 1/2	28 1/2		
ImascoAp	200	335	335	335		- 5
IOilA	21434	$27	26 1/4	27		+ 1/8
ImpOilB	2500	$26 3/4	26 5/8	26 3/4		- 3/8
IndalCan	250	$11 7/8	11 3/4	11 3/4		- 1/8
Indusmin	z4	$6	6	6		
IndAdhes	400	$15 1/4	15 1/4	15 1/4		+ 1/4
Inglis	z50	$11 3/4	11 3/4	11 3/4		
InlandGas	z11	$8 1/8	8 1/8	8 1/8		
Inter-City	500	415	410	415		
InterCBp	100	16	16	16		+ 1/4
InterCBw	100	215	215	215		
Intrmetco	1675	$5 5/8	5 1/2	5 5/8		
IBM	736	$202 1/2	195	202 1/2		+7 1/2
IChemly	2084	209	206	206		- 3
IntMogul	950	350	340	340		
IMogulA	800	$9 1/8	9 1/8	9 1/2		- 1/4
IncoA	12039	$23 1/4	23	23 3/8		- 3/4
IncoB	290	$23	23	23		-1 3/4
IntObaska	3000	17	16	17		+ 1
Interpool	2470	$11	10 1/8	11		+1 1/8
Int Div	400	210	210	210		
IntprPipe	3230	$14 3/8	14 1/4	14 1/4		
IntPipew	200	220	220	220		- 4
Ipsco	20760	$15 3/8	15 3/8	15 3/8		- 1/8
InterTech	500	10 1/2	10 1/2	10 1/2		- 1/2
InvGrpA	1500	$7 1/8	6 7/8	6 7/8		- 3/8
InvGrp5p	400	$15	15	15		
IronBayT	500	490	490	490		- 5
Iso	500	105	105	105		- 4
ITLIndpr	z35	$9 1/2	9 1/2	9 1/2		
IUIntl	13650	$11 3/8	11 1/8	11 1/8		- 1/4
IvacoA	100	$13 1/4	13 1/4	13 1/4		- 1/8
IWCCom	9300	170	165	170		
Jannock	z125	$6	5 7/8	5 7/8		
JannockA	600	$12 3/4	12 3/4	12 3/4		
JannockB	200	$12	12	12		+ 1/8
Jelex	3500	14	13	13		- 1/2
JorexLtd	500	25	25	25		- 2
Joutel	1000	51	51	51		- 1
Kaiser	13380	$7	6 3/4	6 3/4		- 1/4
Ksrw	35075	400	390	395		-10
KamKotia	1500	60	60	60		+ 1
KapsTran	3630	220	211	211		- 9
KeenInd	1055	360	355	360		+10
KeepriteB	z30	$5 3/4	5 3/4	5 3/4		
KelseyH	300	$7	7	7		
KerrAA	450	$11 1/8	10 7/8	11 1/8		+ 1/8
KAnacon	500	24 1/2	24 1/2	24 1/2		
Koffler	200	375	375	375		-10
Kofflerw	9500	49	44	45		- 8
LabatA	16510	$19 1/2	19 1/4	19 1/4		- 1/2
LabattAp	150	$19 1/8	19 1/8	19 1/8		- 3/8
LabMin	100	$31	31	31		- 1
Lacanex	6300	110	101	109		- 1
LaidlawT	2100	$5 1/4	5	5		- 1/4
LOntCem	2700	375	365	375		+ 5
La Luz	200	$5 7/8	5 7/8	5 7/8		- 1/8
Langi	1000	14	14	14		- 2
LauFin	150	$8 1/2	8 1/2	8 1/2		- 1/8
LauF2.00	z50	$21 1/4	21 1/4	21 1/4		
LeighInst	530	195	190	190		-10
LeonsFrn	z25	$7	7	7		
LL Lac	700	170	170	170		
LobCoA	1116	$6 1/4	6 1/8	6 1/8		+ 1/8
LobCoB	400	$6 1/8	6 1/8	6 1/8		+ 1/8
LobCopr	220	$27	27	27		+ 1/2
LobLtdBp	100	$17 7/8	17 7/8	17 7/8		- 1/8
Lochiel	2500	111	110	111		+ 1
LoebM	600	315	315	315		-15
LostRiver	4050	305	298	300		
M à O						
MaclarnB	150	$29 3/4	29 3/4	29 3/4		- 1/4
MclanHA	200	$7 1/4	7 1/4	7 1/4		- 1/8
MCable	7200	$9 1/2	9 1/2	9 1/2		
MBLtd	19152	$25	22 3/4	23		- 2
Madeline	4200	250	241	241		- 9
Madsen	z300	64	60	60		
MagnaInt	100	$8 3/4	8 3/4	8 3/4		- 1/4
Magnason	z30	190	190	190		
Magnetcs	8100	40	37	37		- 3
Maislini	150	320	320	320		-10
MajstWil	600	370	360	360		-10
Malartic	500	120	120	120		+ 5
ManBar	1000	75	75	75		- 4
MLfMills	300	$25 3/8	25 3/4	25 3/4		- 3/8
Maritime	129	$16	16	16		- 1/4
MarT860	1400	$10	9 7/8	10		
Martin	2730	28 1/2	28 1/2	28 1/2		- 1
MassFer	5680	$15	14 7/8	14 7/8		
Matchan	1000	13	13	13		+ 1
Mattgmi	1625	$15 1/4	14 1/2	14 1/2		- 3/4
McAdam	7800	42	40	42		+ 1
McIntyre	4450	$41	39 1/2	40 1/2		
McLaghln	6530	$11 1/2	11 1/4	11 1/2		
McLagnw	4550	160	125	140		-21
Melchers	200	330	330	330		-10
MeltonRE	700	275	275	275		-15
MeltonAw	900	151	151	151		+ 1
Ment	13600	170	158	169		+14
MEPC	z300	$7 3/8	7 3/8	7 3/8		
MEPCw	1450	265	260	265		+ 5
Mercantil	2209	$16 1/4	16	16		- 1/8
MerlandE	600	180	175	180		- 5
MetaUran	500	11 1/2	11 1/2	11 1/2		- 1/2
MetStores	5100	$14 1/2	14 1/2	14 1/2		+ 1/2
MetStorsp	z25	$14 3/4	14 3/4	14 3/4		
MetTrust	354	$14 3/4	14 1/2	14 3/4		+2 1/4
MICC	5000	$11 1/2	11 1/2	11 1/2		+ 1/2
Microsyst	399	300	300	300		
Micrsysw	300	135	135	135		+10
Midrim	z333	7	7	7		
MiltGroup	400	149	149	149		- 1
Minda	11357	40	37	39		- 1
MolsonA	3150	$17 3/4	17 5/8	17 3/4		- 1/4
MolsonB	1205	$17 1/4	16 3/4	16 3/4		- 1/8
Monenco	600	$10	9 3/4	10		
Moore	7935	$43 3/4	42 3/4	43 3/8		+ 1/8
Multi-Mi	1000	42	42	42		+ 1
MultiAcc	z25	350	350	350		
NaChrsI	5470	$8 3/8	8 1/8	8 1/4		- 1/8
NatDrug	z100	$5 1/4	5 1/4	5 1/4		
NatPete	2200	40	39	40		
NatTrust	1845	$18 1/4	17 3/4	18		
NBUMine	4100	245	235	240		-11
Neonex	5200	199	185	185		-10
NAth	16500	22	22	22		+ 2
NB Tel	872	$13 3/8	13	13		- 3/8
NBTelAp	300	$15 3/4	15 3/4	15 3/4		
NGoldvue	1000	9	9	9		
NKel	20500	28	26	27		+ 1/2
Newnor	1000	8	8	8		
NQueRagl	800	270	255	255		-35
NSen	15000	17	15	15		- 1
NYokOil	1000	45	45	45		- 1
NfldLP	1300	$11 1/2	11 1/2	11 1/2		- 1/4
NickRim	1000	8	8	8		+ 1/2
NobleM	1500	39	37	37		- 2
NorAcme	3000	10	10	10		
NorandaA	3433	$32 1/2	32	32 1/4		
Norbaska	1000	17	17	17		+ 1
NordairL	100	270	270	270		+10
Norlex	See list below.					
NCO	38450	445	385	440		-15
NCanada	500	40	40	40		+ 1
NCtrlG	26326	$11 1/4	11 1/8	11 1/8		- 1/4
NorCIAp	z20	$21	21	21		
NorCtlBp	425	$20 3/4	20 1/2	20 3/4		- 1/4
NorCtl65p	100	$28	28	28		- 1
NorCt150p	850	$20 1/2	19 3/4	19 3/4		- 3/4
NorCtlw	200	230	230	230		-10
NorElect	9334	$21 1/4	21	21		- 3/8
NEBellw	8875	390	375	375		-15
Northgat	3900	400	95	400		+ 5
NowscoW	300	$7 1/2	7 1/2	7 1/2		
NSIMark	6830	95	92	95		+ 3
Nudlama	2000	60	60	60		- 3
NufortRes	2334	14	14	14		+ 2
Numac	3085	$11 1/2	11 3/8	11 3/8		- 1/4
Nu-WstA	1100	$7 1/4	7	7 1/8		+ 1/8
Oakwo

C'est toujours à cause des viandes!

Colonne de

Louise Desaulniers



La saine alimentation vous préoccupe?

C'est le temps d'en parler.

UN FESTIN POUR LA ST-VALENTIN!

Que diriez-vous d'un bon jambon au cidre du Québec ou de suprêmes de dinde au yaourt maison?

Si vous savez profiter des aubaines de la semaine vous pourrez facilement régaler votre famille de ces deux plats.

Vous allez dire: "pas encore de la dinde! On vient juste de cesser d'en manger." Mais cette façon d'apprêter la dinde ne rappelle en rien la dinde farcie du Jour de l'An, et n'oubliez pas que la dinde est une excellente source de protéine au même titre que le boeuf et une très bonne source de fer.

Son prix est très raisonnable et il faut compter de ½ à ¾ de livre par portion. Donc une dinde de 15 livres donne 25 à 30 portions.

On peut la faire couper en deux par le boucher et conserver l'autre moitié environ 6 mois au congélateur.

Ou encore si vous désirez faire l'essai de la recette suivante, désossez la poitrine, une fois la dinde décongelée.

SUPRÊMES DE DINDE AU YAOURT

Fileter la poitrine en 8 filets. Enrober de chapelure fine assaisonnée, tremper dans 2 oeufs battus avec 2 c. à table d'eau et enrober de nouveau de chapelure. Faire brunir dans une sauteuse avec de la margarine ou du beurre et placer dans un plat allant au four. Garnir de 2 c. à table, d'oignon et de persil finement hachés et arroser de ¼ de tasse d'eau. Napper la dinde de 2 tasses de yaourt nature, couvrir le plat et faire cuire au four à 350° F durant 15 minutes. Diminuer le feu à 250° F et faire cuire 45 minutes jusqu'à ce que la dinde soit tendre. Découvrir pour les dernières minutes de cuisson et augmenter la chaleur à 400° F pour rendre la croûte croustillante. Retirer la dinde et placer dans un plat de service. Faire épaissir la sauce avec 1 c. à table de farine, faire cuire pendant quelques minutes et verser sur la dinde.

Servir avec du riz pilaff aux raisins.
8 portions.

Pour plus d'informations, écrivez à:
LES MAGASINS DOMINION
a/s Louise Desaulniers
Diététiste-conseil
Case postale 278, place d'Armes
Montréal, Québec H2Y 3G7

CRETONS BILOPAGE — CONT 10 OZ — 1.46

Jeunes dindes catégorie "Utilité" SPÉCIAL! **49¢** LB
CRYOVAC 10 À 15 LBS

SAUCISSES DE PORC EN VRAC · BILOPAGE — LB — 89¢

TOURTIÈRE BILOPAGE — 16 OZ — 1.19

Fesse de porc frais - à rôtir SPÉCIAL! **99¢** LB
AVEC LA COUENNE

BACON SANS COUENNE MARQUE JUBILEE — PQT 1 LB — $1.17

BOUDIN BILOPAGE — LB — 63¢

BOLOGNE TRANCHÉ BITTNERS — PQT 16 OZ — 99¢

BIFTECK DE RONDE
Tranche complète - désossée
1.46 LB

POULETS CONGELÉS CATÉGORIE "A" · 3 À 4 LBS — LB — 59¢

Roulés aux œufs BILOPAGE — BTE DE 12 — **1.49**

HAMBURG FRAIS HACHÉ — LB — 59¢

PATTES DE PORC CHARNUES · CONGELÉES — LB — 49¢

PORC FRAIS HACHÉ POUR TOURTIÈRES! — LB — 99¢

SAUCISSES FUMÉES SANS PEAU · BITTNERS — PQT 1 LB — 95¢

Tomates Aylmer de choix SPÉCIAL! **49¢** BTE 28 OZ LIQ.

MARGARINE MOLLE VILLAGE — CONT 14 1 OZ — 75¢

DÉTERSIF EN POUDRE PUNCH — BTE 42 OZ — $1.23

THON PÂLE EN MORCEAUX STAR KIST — BTE 6½ OZ — 69¢

SAUMON SOCKEYE CLOVER LEAF — BTE 7¾ OZ — $1.19

CROUSTILLES ORDINAIRES HUMPTY DUMPTY — SAC 13.2 ALUM. OZ — $1.09

OLIVES BAMBINO GATTUSO · ORDINAIRES — POT 15 OZ LIQ — 56¢

MÉLANGE À SOUPE LIPTON · NOUILLES ET POULET — POT DE 2 ENV — 41¢

PAPIER DE TOILETTE ROYALE · COULEURS VARIÉES — PQT 2 ROUL — 49¢

BEURRE D'ARACHIDE KRAFT · CRÉMEUX (CROQUANT 83¢) — POT 16 OZ LIQ — 81¢

RICE KRISPIES KELLOGG'S — BTE 17 OZ — 95¢

Saumon Sockeye Dominion de fantaisie SPÉCIAL! **89¢** BTE 7¾ OZ

ALIMENTS POUR CHATS DR BALLARD "SOFT MOIST" · VARIÉS — BTE 6 OZ — 41¢

RIZ "CONVERTED" UNCLE BEN'S — PQT 3 LBS — $1.88

PEPSI-COLA BOUTEILLE CONSIGNÉE — BOUT 26 OZ LIQ — SPECIAL: 37¢

NETTOYEUR BORATEEM PLUS — BTE 100 OZ — $1.79

CIGARETTES CAVALIER FORMAT KING — CARTON 200 — $5.54

HUILE VÉGÉTALE CRISCO — BOUT 24 OZ LIQ — $1.41

SHORTENING CRISCO — PQT 1 LB — 76¢

SOUPE AUX POIS OU LÉGUMES · HABITANT — BTE 28 OZ LIQ — 41¢

ESSUIE-TOUT JUMBO FACELLE — GROS ROUL — 77¢

CÉRÉALES WEETABIX — BTE 14 OZ — 84¢

SPÉCIAL! **Eau de javel** DOMINO — CONT. 128 OZ LIQ. — **74¢**

CÉRÉALES CROQUE-NATURE QUAKER · RAISINS ET DATES OU ORDINAIRES — BTE 16 OZ — 91¢

ALIMENTS POUR CHIENS TOPS · VARIÉS — BTE 15 OZ — 23¢

FROMAGE BLANC BLACK DIAMOND · EXTRA FORT · MORCEAU — POT 16 OZ — $1.78

FILET D'AIGLEFIN CONGELÉ DANS LA PÂTE AVEC CHAPELURE · BLUE WATER — PQT 8 OZ — 83¢

GOBERGE EN BÂTONNETS BLUE WATER · CONGELÉ — PQT 32 OZ — $2.24



"La clientèle de Dominion est celle qui recherche la meilleure valeur au meilleur prix et c'est pourquoi elle est fidèle à Dominion depuis de nombreuses années".

Biscuits Dominion aux brisures de chocolat SPÉCIAL! **75¢** PQT 1 LB

MÉLANGES À GÂTEAU DOMINION · VARIÉS — PQT 18 OZ — 67¢

SPÉCIAL! **Caf'Crème Richmello** POUR LE THÉ OU CAFÉ — POT 16 OZ — **99¢**

BISCUITS À L'AVOINE DOMINION — SAC 1 LB — 79¢

SPÉCIAL! **Macarons** RICHMELLO — POT DE 16 — **59¢**

DÎNERS CONGELÉS VARIÉS · FREEZER QUEEN — PQT 2 LBS — $2.29

GAUFFRES À L'ANCIENNE REG. OU (AU LAIT DE BEURRE 64¢) CONGELÉES · AUNT JEMIMA — POT 10 OZ — 63¢

DENTIFRICE COLGATE SAVEUR ORDINAIRE OU · THÉ DES BOIS — TUBE 100 ML — $1.11

SPÉCIAL! **Thé en sacs** HILLTOP — PQT DE 100 — **79¢**

DENTIFRICE ULTRA BRITE RÉGULIER (TUBE 100 ML 89¢) — TUBE 50 ML — 73¢

Pommes de terre frites - congelées Hilltop SPÉCIAL! **59¢** SAC 2 LBS

MOUSSE À BARBE PALMOLIVE RÉGULIÈRE OU ODEUR DE COLOGNE — BTE 11 OZ — $1.03

SHAMPOOING HALO POUR CHEVEUX NORMAUX · SECS OU GRAS — BOUT 8 OZ LIQ — 89¢

SHAMPOOING BRIGHT SIDE POUR CHEVEUX NORMAUX · SECS OU GRAS — BOUT 10 OZ LIQ — $1.19

SPÉCIAL! **Tarte aux raisins** RICHMELLO — 20 OZ — **68¢**

SHAMPOOING CURITY POUR BÉBÉS — BOUT 8½ OZ. — $1.12

DÉODORANT D'HEURE EN HEURE EN POUDRE · PARFUMÉ OU NON PARFUMÉ — BTE 9 OZ — $1.43

SPÉCIAL! **Purificateur d'air** AIRWICK · SOLIDE — 5 OZ — **85¢**

BANANES IMPORTÉES MÛRES, JAUNES, DORÉES — 20¢ lb.

POMMES DE TERRE DU QUÉBEC, CANADA NO 1 SAC 10 LB. — .45

CÉLERI Pascal de Californie Canada No 1 — 36¢

Tangerine Kennoni de Californie JUTEUSE GROSSEUR LARGE — 25¢ lb.

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture mardi, le 18 février 1975 au Dominion: 2, Place Saguenay, Chicoutimi.

DOMINION STORES LIMITED



nous traite bien...

CAMPUS ALMA
461, champagnat
CAMPUS CHICOUTIMI
534, jacques-cartier est
CAMPUS JONQUIERE
65, st-hubert
CAMPUS ST-FELICIEN
14, rue leclerc

collège régional du saguenay-lac st-jean
SIEGE SOCIAL: 400, Rue Mellon, Arvida Tél.: (418) 548-7191

Le Collège d'Alma du Collège Régional Saguenay-Lac-St-Jean requiert les services d'un

RESPONSABLE D'UN PROJET DE RECHERCHE

THEME DE LA RECHERCHE:
Etudes des objectifs, besoins et moyens de réalisation de la phase pratique des programmes d'enseignement en technologie agricole.

NATURE DU TRAVAIL:
La personne devra entreprendre et mener à terme une recherche d'une durée de 4 à 6 mois.
Elle aura la tâche de:
— structurer le travail de recherche.
— animer des ateliers de travail.
— accumuler l'information.
— évaluer l'information.
— rédiger le rapport final.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Temps plein. Salaire selon les échelles des professionnels des CEGEP.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Etudes universitaires. Expérience en recherche. Formation en agriculture non requise.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 18 février 1975 inclusivement.

Collège d'Alma du Collège Régional Saguenay-Lac-St-Jean,
675, boul. Auger ouest,
Alma, Qué.
a/s Service du Personnel.

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Félicien et les environs 679-3832

AUTOS A VENDRE

MAZDA, 1973, R x 2, s'informer à: 230, Route 170. Tél.: 543-1903.
F-2996

CORTINA: 1969, 2 portes, pneus neufs, excellente condition, $595.00. Tél.: 549-3912.
F-3095

PIECES de mini 1000, 16,000 milles, moteur, transmission, etc. Tél.: 545-0714.
F-3000

CAMIONS A VENDRE

JEEP militaire de marque Dodge, 1952, 1 tonne, avec gratte, prix à discuter avec l'acheteur. Tél.: 549-3912.
F-3096

COMMERCES A VENDRE

COMMERCE de taxis à vendre, à Port-Alfred, prix intéressant, cause de santé. S'adresser à: 544-5376.
F-3105

DIVERS A VENDRE

$100,000.00 DE PIECES, de motoneige, de tous genres et de toutes marques, Jacques Bouchard, 552, Auger est, Alma. Tél.: 668-8116.
F-3034

25 FEUILLES de liège, 36 x 36 po. ca., par ¼ de pouce d'épais, trois fans éventails, avec moteur 110, pour débosseur d'auto. Une scie radiale incomplète, 3 forces, moteurs électriques un 8/10 à 1 force, 110 volts, compresseur assorti pour camion et réfrigération, pompes à eau, Fair Bank Morse, 1 po. ½ cap. no 5520 reconditionné, cylindres à air, 3 po. par 41 po., complet. Tél.: 543-1728.
F-3005

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre, pour informations, tél.: 549-3984.
F-2980

RIDEAUX belle qualité, légèrement transparents, couleur beige, blanc, or, bord 5 pouces. 4 panneaux 64 h. x 51 long., 2 panneaux, 73 h. x 53 long., 3 panneaux 65 h. x 52 long., 2 panneaux 64 h. x 50 long. Bon prix, poles et crochets compris. Tél.: 548-7757.
F-3102

MANTEAU et chapeau, 12-14 ans, pattes de vison, brun naturel, comme neufs, prix: $500.00. Tél.: 548-7757.
F-3103

BUREAUX et chaises de commerce, très bon état, bon prix, demandez M. Bolduc ou M. Viel à: 549-9733.
F-3104

MAISONS A VENDRE

ALMA

PROPRIETE: 4 logements, 4½ pièces, chacun, rue Melançon. Tél: Thomas-Eugène Tremblay: 668-2411, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3223

ARVIDA

POUR cause de départ, située au 260, rue Ross à Arvida, 4 chambres à coucher, 1 salon et une cuisine, 2 salles de bains, extérieur fini en briques. Tél.: 548-6078, entre 3 hres et 6 hres p.m., samedi et le dimanche de 9 hres a.m. à 6 hres p.m., communiquer directement au propriétaire.
F-3004

CHICOUTIMI

FONDS de commerce, épicerie-boucherie, située Chicoutimi, quartier Ouest. Tél: Henri Boulianne: 549-3238, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3097

FONDS de commerce, situé dans quartier Hamel et Fradette. Tél: Christiane Roy: 545-4029, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3225

MAISON: 3 logements, plus garage loué, rue St-Jacques. Tél: Charles Jalbert: 549-5290, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3222

1408, R.E. Joron, BUNGALOW: 28 x 37, avec logement au sous-sol, terrain 7,690 pi. ca. Tél.: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490.
F-3213

333, DE LA NORMANDIE, Rivière-du-Moulin, très belle propriété, 5 chambres à coucher. Tél: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, Roger Cardinal: 549-7959.
F-3214

MAISONS en briques, abri d'auto, 5 pièces, cuisine en céramique, tapis mur à mur, bar, salle de réception, plus 1 logement, 65, de Paris, Rivière-du-Moulin, conditions avantageuses. Tél.: Courtier, Trépin Inc., Realtor: 549-4322.
F-2966

713, BOUL. ST-PAUL, Chicoutimi, maison seule, 1½ étage, rénovée à neuf, terrain 75 x 250, prix: $15,000.00. Tél.: Courtier, Trépin Inc., Realtor: 549-4322.
F-2983

PRES du pont de Québec, Hôtel 20 unités, cabaret pour 450 personnes, barsalon 90, salle à dîner, cuisine, en opération, vente cause de santé, s'adresser à: Québec. Tél: 653-0753 ou à Robert Roy, 1056, Louis-Jobin, Ste-Foy.
F-3094

MAISON à vendre, semi-meublée, luxueuse, briques et pierres extérieur, 6 grandes pièces et sous-sol, 105, Saguenéens, Chicoutimi, livraison immédiate, cause de transfert. Tél.: Trépin inc., Aimé Pépin, Realtor: 549-4322.
F-2985

CHICOUTIMI-NORD

BUNGALOW: 6½ pièces, sous-sol, semi-fini, rue David. Tél: Aimé Dionne: 549-3193, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3099

STYLE canadien, foyer 26 x 42, grand terrain boisé, quartier Ste-Claire. Tél: IMMEUBLE DESBIENS, courtier: 549-8223, soir: 549-9255.
F-3220

101, St-Agathe, BUNGALOW: 24 x 32, avec logements au sous-sol. Tél: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, Gilles Doré: 549-6072.
F-3215

JONQUIERE

84, Maison neuve, Jonquière, MAISON UNIFAMILIALE, 24 x 52, 5 chambres à coucher. Tél: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, Léo Gagnon: 542-5906.
3217

469, de la Tamise, BUNGALOW: préfabriqué, 3 chambres à coucher. Tél: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, Gaétan Laflamme: 543-8936.
F-3218

BUNGALOW: 3 chambres, construction récente, livraison rapide, 619, Fortin, Arvida. Tél: IMMEUBLES DESBIENS, courtier: 549-8223, soir: 549-2700.
F-3221

LA BAIE

1660, St-Anicet, Bagotville, MAISON MOBILE, meublée ou non meublée. Tél: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, André Montmigny: 545-0923.
F-3216

PROPRIETE: 6 logements, 5½ pièces, 4½ pièces, située rue Bagot. Tél: Joseph Laliberté: 549-2299, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3098

LAC-ST-JEAN

ST-FELICIEN, PROPRIETE, 2 étages, située rue St-Christophe. Tél: Augustin Perron: 275-2637, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3224

MOTOS-NEIGE A VENDRE

MOTO-SKI Capri, 1974, 350 milles de faits, trailer double. Tel.: 672-4258.
F-2997

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE et pension à la semaine ou au mois, pour informations, tél.: 547-2178, (Hôtel Pierre), 221, St-Dominique, Jonquière.
F-2978

CHAMBRES, à louer, centre-ville, Chicoutimi, tapis mur à mur, cuisine communautaire. Pour informations, tél: 543-4021 ou 542-6419.
F-2986

LOCAUX A LOUER

2,500 PI. CA. DE PLANCHER au rez-de-chaussée, situé au 273, de la rue St-Hubert, Jonquière, excellent local pour tous genres de commerce. Pour informations, tél: Guy Bergeron, le jour: 543-7871, le soir: 549-2050.
F-3092

LOGEMENTS A LOUER

HABITAT SAGUENAY: 2 appartements, meublés, colonial, tapis mur à mur, antenne télévisieur, environnement boisé, arrière Place du Royaume. Tél.: 549-4322.
F-2982

2 LOGEMENTS: 5½, 4½ pièces, chauffés, tapis mur à mur, grand stationnement, eau chaude fournie, service d'autobus. Tél.: 543-0085.
F-3197

LOGEMENT: 4½ pièces, meublé ou non, situé sur le boulevard Talbot, Laterrière, tapis mur à mur, stationnement pour auto. Tél: 547-2393 ou 542-6419.
F-2981

A CHICOUTIMI: 3 pièces ½ meublé, arrière de Place du Saguenay, aussi: 3 pièces ½ meublé, à Chicoutimi, le 1er mars, aussi: 2 pièces ½ meublé, sur la rue Racine à Chicoutimi, 4 pièces ½ meublé ou non, à Chicoutimi, aussi: 3 pièces ½ meublé, à Chicoutimi-Nord, aussi: 5 pièces ½ meublé, à Chicoutimi-Nord, à Rivière-du-Moulin, 4 pièces ½ meublé ou non, à Arvida, 2 pièces ½, libre immédiatement, Kénogami, 3½ meublé, libre le 1er mars. Tél: 543-4021 ou 543-3113.
F-3090

DIVERS

FAIRE-PART: Futur(e)s marié(e)s; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-3025

DEMANDE

JEUNE couple cherche, maison ou logement, 4 pièces ½ meublé, à louer jusqu'en décembre 1975. Tél.: 549-0303, demandez Hélène.
F-3091

UNE fille sérieuse offre ses services pour travailler à la journée ou à la semaine, comme femme de ménage ou aide-familiale. Tél.: 549-4156.
F-3001

OFFRE DE SERVICES

UNE FILLE sérieuse offre ses services pour travailler à la journée ou à la semaine comme femme de ménage ou aide-familiale. Tél.: 549-4156.
F-3001

DECORATRICE, diplômée offre ses services pour aménagement d'intérieur résidentiel ou commercial ou comme vendeuse dans magasin de décoration. Tél.: 543-4869.
F-3003

POUR INSERER UNE **ANNONCE CLASSEE**
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.
Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.
Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région. Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

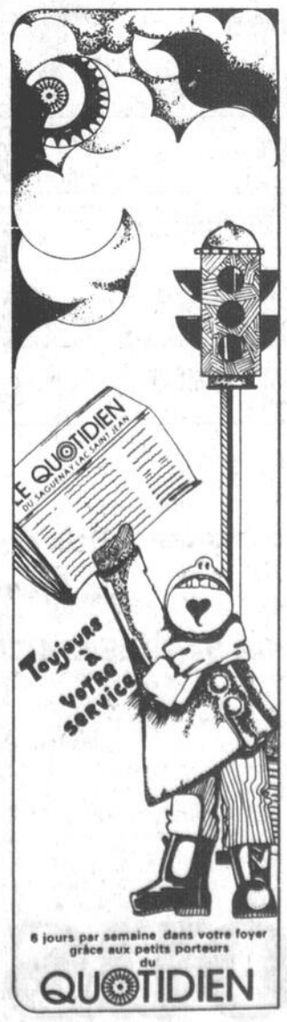
Autres régions au Canada:
1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

M. Albert Simard
1065 ouest, rue Côté
Alma

Le requérant désire obtenir de la Commission du transport du Québec un permis saisonnier de catégorie économique pour le transport occasionnel de visiteurs, durant la saison estivale, entre la barrière d'accès de l'usine de l'Aluminium du Canada Limitée, usine d'Isle-Maligne, Alma et les diverses installations situées à l'intérieur des limites géographiques de ladite usine.



Le temps vous PRESSE,
mais vous désirez
un travail bien fait...
le temps...
HE BIEN! Venez nous voir.
IMPRIMERIE LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITÉE
316, Avenue Labrecque Chicoutimi
Telephone 543-4474
Pour nous VITE et BIEN vont de PAIR.

"VILLE DE BAIE-COMEAU"

APPEL D'OFFRES

Soumissions pour:

Uniformes policiers

Les soumissions portant la mention (P-1-75) en trois (3) copies, adressées au soussigné seront reçues à Baie-Comeau, jusqu'à quatre (4) heures de l'après-midi le 27 février 1975.
Les formules de soumission et autres informations nécessaires pourront être obtenues à la Sûreté Municipale de Baie-Comeau.
La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit de les rejeter en entier, si nécessaire, et ce sans obligation envers les soumissionnaires.

Serge Mainguy,
Assistant-Greffier,
19 Marquette,
Baie-Comeau, Qué.

COMMISSION D'ENQUETE G.R.C.

AVIS PUBLIC

La Commission d'enquête sur les plaintes du public, la discipline interne et le règlement des griefs au sein de la Gendarmerie royale du Canada, annonce qu'elle recevra des dépositions jusqu'au:

31 MARS, 1975

Aucune autre déposition ne sera reçue par la Commission après cette date.

Veuillez addresser toute déposition à:

C.E. Belford,
Secrétaire administratif,
Commission d'enquête — G.R.C.,
18ième étage,
The Laurentian Towers,
44, avenue Bayswater,
Ottawa, Ontario
K1Y 4K3

Téléphone: (613) 995-8258

Me David Scott
Expert-conseil,
Commission d'enquête — G.R.C.,
a/s Scott & Aylen,
170 est, avenue Laurier,
Ottawa, Ontario
K1P 5V5

Téléphone: (613) 237-5160

Par ordre de la Commission

Fait à Ottawa ce 30ième jour de janvier, 1975

CITE de CHICOUTIMI

CITE DE CHICOUTIMI
DISTRICT DE CHICOUTIMI
PROVINCE DE QUEBEC

APPEL D'OFFRES

Hôtel de Ville
BUREAU DU GREFFIER

POUR OUVERTURE DE RUE ET POSE D'AQUEDUC ET D'EGOUT, BOUL. PANORAMIQUE ENTRE LES RUES DANIEL ET PLACE MONAL.

La Cité de Chicoutimi demande des soumissions pour l'exécution de travaux conformément aux plans et devis préparés par l'Ingénieur des Projets, Monsieur Lucien N. Martel, Ing.

Les entrepreneurs désireux de soumissionner peuvent se procurer les copies des plans et devis et les formules de soumissions au bureau du Gérant Municipal, 201 est, rue Racine, Chicoutimi, ou encore au bureau de l'Ingénieur des Projets, moyennant un dépôt de $50.00 qui sera remboursable entièrement sur remise de ceux-ci dans un état intact.

Pour être considérée toute soumission devra être:

A) Conforme aux plans et devis et faite sur les formules officielles fournies par l'Ingénieur des Projets.

B) Accompagnée d'un chèque certifié à l'ordre de la Cité de Chicoutimi pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission déposée.

C) Remise avant 2:00 heures, p.m., le 24 février 1975 au bureau du Greffier Municipal à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi.

Toute les soumissions seront ouvertes publiquement dans la Salle des Comités à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi.

La Cité de Chicoutimi ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui leur seront présentées.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et porter la mention du contrat.

Le présent avis est publié en conformité des dispositions de l'article 610 de la Loi des Cités et Villes.

Signé à Chicoutimi, ce 10ième jour de février 1975.
JEAN-YVES FORTIN, Greffier

Poste ouvert

le progrès régional

HOMME

DIRECTEUR DU SERVICE DU TIRAGE PROGRE-REGIONAL

DIRECTEUR DU SERVICE DU TIRAGE PROGRES-REGIONAL

FONCTIONS:
Prendre charge du département du tirage du journal Progrès-Régional.
Compiler les rapports de vente de journaux et autres charges inérantes à ce poste.

QUALIFICATIONS:
Avoir le sens de l'organisation et être capable de diriger une équipe.
Avoir une bonne connaissance de la comptabilité et aimer les chiffres.
Etre âgé entre 20 et 30 ans.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Salaire selon compétence.
Semaine de travail 35 heures.
Assurance-vie-maladie et autres bénéfices marginaux.

Les personnes qui croient posséder les qualifications requises pour postuler ce poste, doivent faire application par écrit, en donnant leur curriculum vitae au:

LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITÉE
316, Avenue Labrecque Chicoutimi

PROGRES DU SAGUENAY LTEE,
316, LABRECQUE,
CHICOUTIMI.
ATT.: M. JEAN-LOUIS LAVOIE

Fonction publique Canada | Public Service Canada

CONCOURS OUVERT EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION FAMILIALE

Poste de grande importance sur le plan social.
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social
Lieu: Ottawa, Ontario
Traitement: $25,500 à $32,500

La Direction de la planification familiale a pour mission de mettre au point et d'exécuter des programmes destinés à améliorer la qualité et la compréhension des méthodes de planification familiale au Canada.

Ces programmes sont destinés notamment à promouvoir la formation des spécialistes de la santé et du bien-être social qui oeuvrent dans le secteur de la planification familiale et qui feront la recherche appropriée dans cette sphère d'activité; à apporter une aide aux initiatives publiques et privées de planification familiale grâce à un système de subventions; à assurer une collaboration avec les services provinciaux et municipaux de santé, de bien-être social et d'éducation, de même qu'avec les associations nationales, les organismes bénévoles et les universités, sur toutes les questions ressortissant à la planification familiale.

La Direction fait partie du département du bien-être social au sein du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et ses bureaux sont situés à Ottawa.

MISSION:
Le directeur pilote une équipe de spécialistes et d'administrateurs chargés de la planification, de l'organisation et de la gestion de la Direction de la planification familiale. Il a pour fonction principale de donner son avis et de formuler des recommandations sur les politiques et programmes liés à la planification familiale. Il est aussi appelé à planifier et à diriger un programme de subventions à l'appui des services de planification familiale, de la recherche, de la formation et de l'enseignement en ce même domaine, et il se peut qu'il doive travailler en collaboration étroite avec les représentants des gouvernements provinciaux. Le directeur gère en outre un programme de recherche se rattachant à tous les aspects de la planification familiale, donne son avis et assure un service de consultation à tous les services de planification familiale.

FORMATION:
Diplôme universitaire et, de préférence, études supérieures en médecine, service social, sciences sociales ou soins infirmiers. Expérience dans le domaine général du développement social, de préférence dans les programmes de diffusion de l'information sur la planification familiale. Aptitude démontrée à établir et à maintenir des relations de travail efficaces avec les représentants des gouvernements provinciaux, des associations nationales, des organismes bénévoles et des universités. Le candidat doit aussi justifier de son aptitude à traiter efficacement, et en toute connaissance de cause, avec ces mêmes groupes, et à représenter le ministère auprès des associations et groupes professionnels, dans le but de les sensibiliser aux besoins et aux ressources rattachables aux familles. Dans l'appréciation du candidat, il sera également tenu compte de son aptitude à coordonner les activités de spécialistes dans une vaste gamme de disciplines. Connaissance générale des conditions socio-économiques et des attitudes culturelles ayant une incidence sur le taux de natalité au Canada et dans les autres pays, plus particulièrement en ce qui a trait à la planification familiale, ainsi que connaissance des récentes réalisations de la recherche sociale et médicale sur les techniques de planification familiale, ainsi que des réalisations et des programmes liés à la planification familiale à l'échelle planétaire.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:
La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant, indiquer par écrit qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission de la Fonction publique ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Veuillez envoyer un curriculum vitae AVANT LE 28 FEVRIER 1975, au:

CHEF DE LA DIVISION DE LA DOTATION EN PERSONNEL
CADRES DE DIRECTION
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
PIECE 1834 — TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO. K1A 0M7.

Prière de rappeler le numéro de concours: 75-0C-9000 (60) dans toute correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

PATRONS



Soyez pleine d'entrain

Patron imprimé: 9102.
Grandeurs: 8, 18.
Par Marian Martin.

Fréquentez les endroits ensoleillés avec cette robe, culotte aérée d'en avant et ayant un panneau à l'arrière.

Portez-là pour le golf, les promenades, pour faire de la bicyclette et pour paresser dans le patio.

Patron imprimé: 9102: grandeurs: 8, 10, 12, 14, 16, 18. La grandeur 12 (buste 34) requiert 2 1/8 verges de tissu 60 pouces de largeur.

Envoyez $1.00 pour chaque patron, argent, chèque, ou mandat. Imprimez lisiblement la grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à Marian Martin, Le Quotidien, dept des patrons, à: 60, Progress Street, Scarborough, Ontario. M1T 4P7.

Economisez! cousez une garde-robe et économisez des dollars, commandez le nouveau catalogue de patrons automne-hiver! Mode pour l'écolière, la femme de carrière et modes populaires. Coupon gratuit de $0.75 à l'intérieur.

Livre Cousez et tricotez, avec tissus de base $1.25.
Livre de Modes Instant $1.00.
Livre de Couture Instant $1.00.

9102
8-18
Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN du Sag.-Lac-St-Jean

Numéro.....

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, MIT 4P7

Nom .....

Adresse .....

LE MONDE EN BREF

MME THATCHER — CLUB

LONDRES (Reuter) — L'élection de Mme Margaret Thatcher à la tête du Parti conservateur pose un premier problème embarassant.

Il est traditionnel que les membres de l'élégant Carlton club qui appartiennent au Parti conservateur invitent leur leader à leur club. Or le club est réservé aux hommes, comme le sont de nombreux autres clubs privés britanniques.

Interrogés sur cette éventuelle atteinte à leur bastion masculin, les responsables du club refusaient prudemment cette semaine de s'engager.

Quant à Mme Thatcher, elle a répondu aux journalistes après son élection: "J'ai d'autres questions plus importantes à examiner pour l'instant."

GATT — TOKYO ROUND

GENEVE (AP) — Il faut se prémunir contre toute tentation d'en revenir à une politique économique isolationiste alors que l'on se trouve dans une situation de "détresse économique globale", a déclaré le délégué américain à l'ouverture du "Tokyo Round", une conférence réunissant 90 pays en vue d'une libéralisation du commerce mondial.

Organisée par le comité du GATT, accord général sur le commerce et les tarifs, cette conférence a pour but de préparer un calendrier des négociations futures en matière douanière. Il s'agira d'organiser une baisse des tarifs douaniers sur toutes les marchandises, à l'exception du pétrole.

Précisant sa position, M. Harald Malmgren, le représentant américain, a averti les participants qu'il n'y aurait pas de libéralisation des taxes sur les produits industriels si le commerce agricole ne bénéficie pas du même traitement.

"Ni l'agriculture, ni l'industrie ne doivent être examinées isolément si nous voulons réussir dans nos négociations", a-t-il dit.

MESURES ANTICHOMAGE

WASHINGTON (AFP) — Le président Ford aurait décidé de débloquer immédiatement 2 milliards de dollars de crédits routiers pour lutter contre le chômage, ce qui permettrait de créer de 150 à 300,000 emplouis, apprend-on dans les milieux officiels.

La très forte hausse du chômage, atteignant 7.5 millions de personnes fin janvier, et les pressions de démocrates au Congrès ont, semble-t-il, convaincu la Maison-Blanche de prendre des mesures immédiates, sans attendre la reprise de l'économie américaine, qui ne se dessinerait pas avant la fin de 1975.

Le président devrait annoncer cette mesure mardi après-midi à l'occasion d'un discours devant l'Assemblée législative du Kansas.

Les crédits routiers débloqués serviront au réseau d'autoroutes inter-Etats commencé dans les années 1958 et qui est proche d'être achevé. Ils permettront de relancer l'industrie des travaux publics qui ne tourne qu'à 50 pour cent de sa capacité.

IRLANDE DU NORD

BELFAST (Reuter) — Un laitier protestant effectuant une tournée a été tué par des coups de feu, mardi, dans le village de Galvally.

Il s'agit de la troisième victime de meurtres depuis l'entrée en vigueur de la trêve, il y a moins de 24 heures, en Irlande du Nord.

Il semble que ce troisième meurtre ait été perpétré en représailles de la mort de deux catholiques abattus alors qu'il buvaient dans un bat du village voisin de Pomeroy, dans le comté de Tyrone. Deux autres hommes et une femme avaient été blessés au cours de cet attentat, commis moins de quatre heures après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Un homme avait fait irruption dans le bar, ouvrant le feu à la mitraillette.

APOLLO — SOYOUZ

CAP CANAVERAL (AP) — Les astronautes américains et les cosmonautes soviétiques ont déclaré lundi qu'ils étaient prêts pour la mission orbitale commune de juillet prochain et qu'ils ne voyaient pas quels problèmes de sécurité pourraient se poser, malgré des difficultés antérieures du vaisseau soviétique Soyouz.

"Tous les problèmes de Soyouz 11 ont été aisément résolus. Le succès des six vols qui ont eu lieu depuis, y compris Soyouz 17 qui a atterri hier, répond aux questions que vous avez posées", a déclaré Valery Koubasov dans une conférence de presse.

"Notre vaisseau spatial est prêt pour le vol", a-t-il souligné.

CAMBODGE — OPERATIONS

PHNOM PENH (Reuter et AFP) — L'artillerie des Khmers rouges a lancé quatre roquettes mardi sur l'aéroport de Phnom Penh. Cinq civils ont été blessés, a annoncé le haut commandement cambodgien.

La capitale cambodgienne elle-même a connu cependant une journée assez paisible alors que la communauté chinoise fêtait le Nouvel An lunaire, l'année du chat succédant à celle du Tigre.

Tandis qu'autour de Phnom Penh les combats ont nettement diminué d'intensité depuis cinq jours, des informations, qui n'ont pas, jusqu'à présent, été confirmées font état du déclenchement, lundi, d'une opération gouvernementale d'envergure sur la rive est du Mékong, au sud du bac stratégique de Neak Luong, à 60 km au sud-est de Phnom Penh.

D'autre part, le prix de l'essence a été augmenté, mardi, à Phnom Penh, de près de soixante-dix pour cent.

Des troupes éthiopiennes sont isolées au nord d'Asmara par les maquisards du FLE

ADDIS-ABEBA (Reuter) — Après les violents affrontements qui ont opposé les forces du Front de libération de l'Erythrée à l'armée éthiopienne lundi soir à Asmara et dans ses environs, les combats se sont poursuivis mardi en Erythrée alors qu'à Addis-Abéba on demeure dans l'incertitude sur les perspectives d'un cessez-le-feu.

A Beyrouth, les porte-parole du FLE Conseil révolutionnaire et FLE Forces de libération populaires, respectivement MM. Omar Alim et Mohammed Said Idriss, se sont félicités mardi des efforts déployés par le président Jaafar El-Nimeiry du Soudan pour parvenir à un cessez-le-feu, mais ont déclaré ne pouvoir cesser les combats tant que leur patrie serait occupée.

De source diplomatique à Addis-Abeba, on indique, sur la foi de témoignages, que les forces du FLE ont rendu inutilisable un pont stratégique enjambant la rivière Tocor, à 27 kilomètres au nord d'Asmara, sur la route reliant la capitale de l'Erythrée au Soudan via la ville de Keren.

Les dégâts causés au pont, qui surplombe un profond ravin, interdisent son franchissement par des véhicules motorisés, et ont conduit à isoler les troupes éthiopiennes se trouvant au nord d'Asmara.

De source digne de foi à Addis Abeba, on indique que les combats de lundi soir à Asmara ont fait 72 morts dans les rangs de l'armée éthiopienne. On ne connaît ni les pertes de la guérilla ni celles de la population civile.

Combats

Dans la zone d'Adi Nefas-Belesa, au nord de la capitale de l'Erythrée où quelque deux cents soldats éthiopiens étaient encerclés lundi, les corps de soldats éthiopiens en décomposition jonchent le sol, dont les hauteurs sont contrôlées par des unités de maquisards puissamment armés, sont de loin supérieures à celles de la guérilla.

Sept ambulances de l'armée dépêchées dans la région ont regagné Asmara dans le courant de la journée ramenant de nombreux blessés. Les habitants de la ville signalent également le retour mardi de 13 transports de troupe dépêchés au début de la semaine au nord d'Asmara. Certains étaient vides à leur retour.

Des combats de faible envergure étaient signalés au nord d'Asmara mardi. Les habitants ont signalé trois raids de bombardement de l'aviation au nord de la ville à la suite de missions de reconnaissance par des hélicoptères.

Appels

Sur le plan diplomatique, rien n'a filtré de l'entrevue lundi soir entre le général Teferi Benti, président du conseil militaire, et des émissaires du président Jaafar El-Nimeiry conduits par le général Gamal Mohammed Ahmed, ministre d'Etat aux Affaires étrangères du Soudan, venus lui remettre un appel au cessez-le-feu.

Dans un discours diffusé lundi par Radio-Omdurman, le président soudanais a publiquement invité les deux parties en conflit à mettre fin aux affrontements, qui ont causé la mort d'au moins mille six cents personnes depuis 11 jours.

Le président Anouar Sadate d'Egypte aurait, lui aussi, lancé un appel à un règlement pacifique du conflit.

On ignore l'attitude actuelle du gouvernement d'Addis-Abeba sur la trêve proposée par le Soudan. Le conseil militaire a déclaré à plusieurs reprises que l'unité de l'Ethiopie était inviolable et qu'il n'envisageait pas d'accorder son indépendance à l'Erythrée, Etat fédéral jouissant d'une assez large autonomie avant d'être rattaché à l'Ethiopie en 1962.

Le gouvernement serait également opposé à toute tentative visant à internationaliser le problème de l'Erythrée, qualifié mardi par un porte-parole du conseil militaire de "petit problème local".



C'EST VRAIMENT carnaval à Rio, et les habitantes ne se font pas prier pour porter le costume. Faut dire que le style est plus attrayant que de nombreux carnavals qui ont lieu à même époque, à travers le monde. Il faut également avouer que la participation est plus que forte et le bilan s'en ressent: 103 morts, 14,000 hospitalisations et 883 interventions policières en quatre jours.

(PC Téléphoto)

L'audace de Mme Thatcher l'emporte

LONDRES (AFP) — Fait sans précédent dans l'histoire politique britannique, une femme, Margaret Thatcher, dirige l'un des deux grands partis du pays, le Parti conservateur.

Après avoir terrassé mardi dernier M. Edward Heath, qui présidait aux destinées du parti depuis près de dix ans, Mme Thatcher l'a emporté haut la main mardi en battant à plate couture ses quatre adversaires masculins incapables de l'empêcher d'enlever la majorité absolue.

Cette rupture spectaculaire avec toutes les traditions fait de Mme Thatcher le leader de l'Opposition au goupernement de Sa Majesté et peut-être sera-t-elle demain le chef du prochain gouvernement conservateur.

L'irrésistible ascension de Margaret Thatcher constitue le phénomène le plus extraordinaire intervenu depuis longtemps sur la scène politique britannique. Comment une femme, simple ministre de l'Education nationale dans le dernier gouvernement conservateur, a-t-elle pu accéder au poste suprême d'un parti de gentlemen connu pour sa misogynie foncière?

elle doit avant tout son triomphe à son courage politique. Elle a osé se présenter contre M. Heath, alors que personne ne lui donnait la moindre chance.

A l'inverse, les personnalités les plus en vue du parti, tels MM. William Whitelaw et James Prior, se réfugiaient derrière des impératifs de fidélité pour éviter d'affronter leur leader et ami dont l'autorité était vacillante depuis les défaites électorales de 1974.

Autorité

La dynamique du succès initial a joué. La semaine dernière encore, simple instrument du renvoi de M. Heath, Mme Thatcher s'est affirmée comme une solution crédible.

Elle doit encore sa victoire à sa personnalité. Les députés conservateurs ont préféré la rigueur, la puissance intellectuelle et la pugnacité de cette mère de famille de 49 ans, au charme débonnaire et à l'amabilité enjouée du gentleman-farmer William Whitelaw. Pour la seconde fois—il avait préféré Edward Heath à Reginald Maudling en 1965—le Parti conservateur a choisi le sérieux et l'application d'un "parvenu", de préférence à un représentant de la grande tradition de la haute bourgeoisie "tory".

Sous la férule de l'autoritaire Margaret Thatcher, le Parti conservateur aborde une ère nouvelle, sur le plan des hommes comme sur celui des idées.

Divisions

Les "Heathmen"—tels MM. Whitelaw, Peter Walker et James Prior—seront sans doute éclipsés par des représentants de la droite tels que sir Keith Joseph. On peut d'autre part faire confiance à Margaret Thatcher pour donner à son parti une image de marque nettement différente de celle du Parti travailliste.

Il est certain qu'elle mènera la vie dure au gouvernement et à M. Harold Wilson, notamment à la Chambre des communes. C'est sans doute l'une des raisons qui l'ont fait préférer à M. Whitelaw, généralement jugé moins combatif.

Outre son attachement au libéralisme économique, on connaît de Margaret Thatcher sa ferveur européenne. Elle a d'ailleurs tenu à rappeler, après son succès du premier tour, qu'il faudrait "reprendre le flambeau" échappé des mains d'Edward Heath.

Sa première tâche sera dans l'immédiat de refaire l'unité du Parti conservateur qui n'a jamais été aussi bas depuis la guerre, après ses échecs électoraux et les divisions internes provoquées par la bataille pour le leadership. Elle a beaucoup d'ennemis dans le parti, mais elle est suffisamment pragmatique pour réussir à réconcilier les uns et les autres.

Ensuite, il lui faudra acquérir les qualités d'homme d'Etat, au courant des dossiers internationaux, pour espérer ramener les "tories" au pouvoir.

Après Jérusalem, Kissinger fera un bond jusqu'au Caire

JERUSALEM (AP, AFP et Reuter) — Arrivé la veille à Jérusalem, dans le cadre d'une nouvelle tournée au Proche-Orient, M. Henry Kissinger s'est entretenu mardi matin avec M. Yitjak Rabin, chef du gouvernement israélien, au cours du petit déjeuner.

MM. Kissinger et Rabin étaient seuls, en tête à tête.

Le secrétaire d'Etat avait déjà eu un entretien avec le chef du gouvernement israélien, lundi, peu après son arrivée.

M. Kissinger, qui doit partir pour Le Caire mercredi, puis revenir jeudi à Jérusalem, après une escale à Damas, était, d'après son porte-parole, "très confiant quant aux possibilités de progrès", à la suite d'un dîner de travail, hier soir.

Il a toutefois déclaré que des discussions sur le fond n'auraient lieu qu'au retour du secrétaire d'Etat du Caire.

M. Kissinger et son épouse seront accueillis mercredi matin à leur arrivée au Caire par M. Ismail Fahmi, ministre égyptien des Affaires étrangères, et Mme Fahmi.

Selon le programme de la visite au Caire de M. Kissinger, publié par la presse cairote, le chef de la diplomatie américaine sera reçu mercredi après-midi par le président Anouar el-Sadate, après un court repos au palais d'El-Tahra où il résidera durant son séjour de 24 heures dans la capitale égyptienne. A l'issue de sa rencontre avec le chef de l'Etat égyptien, M.Kissinger s'entretiendra avec son homologue égyptien, au ministère des Affaires étrangères.

Une tâche difficile, peut-être la plus dure qu'il ait eue à accomplir lors de ses huit tournées au Proche-Orient, attend M. Kissinger, affirme aujourd'hui le quotidien égyptien Al-Ahram.

Le quotidien officieux cairote explique que la difficulté réside dans le fait que l'Egypte insiste pour qu'Israël retire ses troupes à la fois sur les fronts syrien et jordanien.

BRIDGE

TOUT EST BIEN

Si tout est bien qui finit bien, il n'en reste pas moins que certaines aventures ne seraient pas renouvelées si un joueur avait eu conscience de tous les risques qu'elles pouvaient comporter.

Donneur: Nord
Est-Ouest vulnérables

Pi-R-9-8-5
Co-A-V-10
Ca-R-10-5-2
Tr-10-5

Pi-A-10-6-3 / Co-7-4 / Ca-9-8-7-6 / Tr-7-3 — O

N — S — E

Pi-D-4-2 / Co-9-8-3 / Ca-V-4-2 / Tr-R-V-9-3

Pi-V-7
Co-R-D-6-5
Ca-A-D
Tr-A-D-8-6-4

Nord	Est	Sud	Ouest
passe	passe	1-trèfle	passe
2-S-A (1)	passe	3-coeurs	passe
4-coeurs (2)	passe	6-coeurs (3)	passe
passe	passe		

(1) Nous avons ici un problème qui très souvent se présente au joueur qui a été incapable d'ouvrir les enchères. Si Nord répond par 1-carreau ou 1-pique il risque d'être abandonné à un tel contrat, son changement de couleur n'étant plus impératif. Tout en recherchant un moindre mal Nord souffle légèrement les valeurs de sa main en changeant à 2-S-A.

(2) Si Nord a conscience que chez son partenaire la suite coeur ne compte que quatre cartes et que déjà il a certainement fait connaître toutes les valeurs de sa main un retour à 3-S-A serait certainement préférable.

(3) Sud fait confiance à son partenaire pour un arrêt des piques et un bon complément des coeurs.

Entame:- neuf de carreau.

Notons tout d'abord que l'entame de l'as de pique aurait pu grandement faciliter la tâche du déclarant.

Le déclarant encaisse ses deux honneurs de carreau, puis monte au Mort par le dix de coeur. Après avoir tenté avec succès l'impasse de la dame de trèfle, le déclarant en fait suivre l'as puis le quatre que pour une plus grande souplesse le Mort coupe de l'as de coeur. Mais comme au jeu du troisième trèfle Ouest a abandonné un carreau, le partage des trèfles représente une déception. Par contre en fournissant successivement le neuf, le six et le sept de carreau Ouest a donné au déclarant le compte de cette suite et nous avons le tableau suivant:-

Pi-R-9-8-5
Co-V
Ca-R-10
Tr------

Pi-A-10-6-3 / Co-7-4 / Ca-8 / Tr------ — O

N — S — E

Pi-D-4-2 / Co-9-8 / Ca-V / Tr-R

Pi-V-7
Co-R-D-6
Ca------
Tr-8-6

A ce point le déclarant doit placer sa confiance sur un partage favorable des atouts tout en espérant l'as de pique chez Ouest. Aussi le déclarant couvre le valet de coeur et comme il en fait suivre son dernier honneur il a la satisfaction de constater le partage favorable des atouts. Le déclarant s'attaque maintenant aux piques et, peu importe qu'Ouest en joue immédiatement l'as, la décision du déclarant est prise, monter au Mort par le roi. Ouest n'a rien de mieux que prendre immédiatement de son as de pique et faire suivre son huit de carreau avec l'espoir que le déclarant tentera une impasse contre le valet. Mais comme Est a précisé la possession de trois carreaux en jouant successivement le deux et le quatre, le déclarant appelle donc le roi du Mort et comme il avait été espéré il voit Est en fournir le valet. Ainsi le déclarant devient assuré du succès de son contrat et si tout finit bien le déclarant espère bien ne pas connaître trop souvent de telles aventures!

Noël Duchesne

DECES

M. RAYMOND GAGNON

A Chicoutimi le 11 février 1975, à l'âge de 62 ans, est décédé **M. Raymond Gagnon,** époux de dame Mariette Simard. Il demeurait au 52 est, Saint-Dominique, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu vendredi à 3 hres. Départ du salon funéraire Aubin, avenue Montcalm, à 2.30 hres pour l'église Saint-Joachim, et de là au cimetière de Chicoutimi.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: MM. Gilles (Henriette Blackburn); Jean-Yves (Lise Lapointe); Alain (Simone Brassard); Vianney (Johanne Ménard); Mme Denis Brouillard (Danielle) et Louis Gagnon.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Aubin de Chicoutimi.

MME ROSA SASSEVILLE

A Roberval, le 18 janvier 1975, à l'âge de 71 ans et 4 mois, est décédée **Dame Rosa Sasseville,** épouse de feu Arthur Boily. Elle demeurait au 1239, rue Lasalle, à St-Félicien.

Les funérailles eurent lieu: mercredi, le 22 janvier 1975, à 3 hres. Le départ de St-Félicien, à 2.30 hres pour l'église de St-Félicien, et de là au cimetière paroissial.

M. GASTON LAPOINTE

A St-Charles, le 10 février 1975, à l'âge de 58 ans, est décédé **M. Gaston Lapointe,** époux de Dame Gilberte St-Gelais. Il demeurait autrefois à Ste-Cécile, Jonquière.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 février 1975, à 2 hres. Le départ se fera du salon Caron, 146, avenue de la Fabrique, à 1.30 hre, pour l'église St-Dominique, et de là au cimetière de Shipshaw.

Direction: Caron Inc.

MME VALENTINE RIOPEL

A Alma, le 11 février 1975, à l'âge de 60 ans, est décédée **Dame Valentine Riopel,** épouse de feu M. Paul-Emile Gagnon. Elle demeurait au 1355, du Pont sud, Alma.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 février 1975, à 10 hres. Le départ se fera du salon Bérubé & Fils Inc., 680, rue Harvey ouest, Alma, à 9.30 hres, pour l'église St-Joseph, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Bérubé & Fils Inc.

M. JOSEPH-ADELARD GAGNON

A Chicoutimi, le 11 février 1975, à l'âge de 62 ans et 7 mois, est décédé **M. Joseph-Adélard Gagnon,** époux de dame Emilie Caron. Il demeurait au 36, rue Richard, Chicoutimi-Nord.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 février 1975, à 11 hres. Le départ se fera du salon Emery Gravel Enr., 2075, boulevard Tadoussac, Chicoutimi-Nord, à 10.30 hres, pour l'église St-Luc, et de là au cimetière paroissial.

Il était le père de: Yves, Jocelyne, Sylvie, Pierre, Denis et Raymonde.

Direction: Emery Gravel Enr., Chicoutimi-Nord.

M. ROGER TREMBLAY

A St-Félicien, le 10 février 1975, à l'âge de 51 ans, est décédé **M. Roger Tremblay,** fils de feu, M. Joseph Tremblay et de dame Alice Moreau. Il demeurait au 241, St-Ephrem, Chicoutimi-Nord.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 février 1975, à 2 hres. Le départ se fera du salon Emery Gravel Enr., 2410, Roussel, Chicoutimi-Nord, à 1.30 hre, pour l'église St-Luc, et de là au cimetière de St-Fulgence.

Direction: Emery Gravel Enr., Chicoutimi-Nord

M. Magella Gauthier, 57 ans et 11 mois, 120, 73e Rue est, Charlesbourg.

Mlle Antoinette Grenier, Québec.

Mme Corinne Bérubé-Bouchard, 71 ans, 248, 4e Avenue, Québec.

Chantal Baribeau, 2 ans et 11 mois, 416, Cardinal, Ville de Vanier, Québec.

Mme Juliette Jobin, 65 ans et 9 mois, 3519, Mgr Gauthier à Giffard.

Mme Violette Lapierre-Masse, 52 ans et 6 mois, 1022, boul. du Jardin, Orsainville, Québec.

Mlle Katleen O'Brien, 860, rue Casot, Québec.

Mlle Emilia Pelisson, 95 ans, 260, boul. Langelier, hôpital Général.

Voici la King Size complete.

Une touche de bon goût

Un judicieux mélange des meilleurs tabacs de Virginie. Une cigarette toute savoureuse accompagnée de ce quelque chose de particulier qu'on appelle la touche de bon goût.

Cavalier

25 CIGARETTES KING SIZE

Cavalier KING SIZE